

Projet de Performance Fédéral



Fédération Polynésienne de Judo 2024 - 2027

Table des matières

Partie analytique et stratégique	4
Préambule sur le PPF de la FPJ	4
Définition du judo de haut niveau en Polynésie	5
<i>Le plus haut niveau national accessible pour les licenciés polynésiens</i>	5
<i>Le plus haut niveau international accessible aux licenciés polynésiens</i>	6
<i>Le périmètre du judo de haut niveau polynésien</i>	7
Evaluation diagnostique du PPF de la FPJ	10
<i>Bilan du Projet de Performance Fédéral avant 2019</i>	10
<i>Bilan sportif et financier du Projet de Performance Fédéral 2019-2023</i>	11
Objectifs du PPF 2024-2027 de la FPJ	15
La stratégie du PPF de la FPJ	16
<i>Cadre général de la réflexion stratégique</i>	16
<i>La détection et l'émergence des jeunes talents</i>	17
<i>L'orientation et l'accompagnement individualisé</i>	17
<i>Le développement du CPP en tant que pilier de la filière de haut niveau</i>	18
<i>La complémentarité avec la métropole</i>	18
<i>Le développement de la culture de la performance</i>	18
Partie opérationnelle	20
Les critères d'inscription sur listes de sportifs de haut niveau	20
<i>La catégorie « Elite »</i>	20
<i>La catégorie « Excellence »</i>	21
<i>La catégorie « Accession »</i>	22
<i>La catégorie « Reconversion »</i>	22
Les structures du PPF de la FPJ	23
<i>Le schéma directeur du Projet de Performance</i>	23
<i>Les clubs</i>	24
<i>Les Sections Sportives</i>	25
<i>Le Centre de Performance Polynésien : Pilier du judo de haut niveau</i>	28
<i>Les structures du PPF de la FFJDA</i>	34
Les critères de sélection	36
<i>Le processus de sélection</i>	36
<i>Les critères et modalités de sélection</i>	36
<i>Le chemin de sélection aux Jeux du Pacifique 2027</i>	38



Annexes	54
Annexe 1 : Analyse de la concurrence internationale	54
<i>Aux Jeux Olympiques</i>	54
<i>Aux Championnats du Monde</i>	54
<i>Aux Championnats d'Europe</i>	55
<i>Aux Championnats d'Océanie (Panamérique – Asie)</i>	55
<i>Analyse des données</i>	56
Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023	58
<i>Bilan de la préparation des Jeux du Pacifique</i>	58
<i>La préparation terminale : Une culture de la performance à construire</i>	63
<i>Bilan sportif Jeux du Pacifique 2023</i>	65
<i>Synthèse et perspectives pour 2027</i>	71
<i>Annexes.....</i>	73
Annexe 3 : Bilan du CPP 2020 – 2023	90
Annexe 4 : Convention d'inscription au CPP 2024-2027	100

Partie analytique et stratégique

Préambule sur le PPF de la FPJ

Le présent Projet de Performance Fédéral (PPF) s'attache à fixer les ambitions de la FPJ en matière de sport de haut niveau, et les moyens de les réaliser. Ce document présente :

- Une analyse du judo de haut niveau en Polynésie
- Les objectifs stratégiques et opérationnels du judo de haut niveau polynésien
- L'organisation et l'articulation de l'ensemble des structures et dispositifs d'entraînement, ponctuels ou permanents, mis en œuvre par la fédération délégataire de service public pour accompagner les sportifs vers le plus haut niveau de performance possible.

Préalablement, il convient donc d'analyser le judo de haut niveau polynésien pour en définir les contours, les objectifs et les axes stratégiques de progression, au regard de la concurrence internationale.

Définition du judo de haut niveau en Polynésie

Le plus haut niveau national accessible pour les licenciés polynésiens

Il est important de préciser que la Fédération Polynésienne de Judo (FPJ) est une fédération autonome, reconnue par la Fédération Internationale de Judo (FIJ) en tant que membre associé de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA). A ce titre, la convention avec la FFJDA prévoit, sous réserve de prendre une licence fédérale à la FFJDA, que les licenciés à la FPJ aient accès aux compétitions nationales suivantes, sans passer par les phases de qualification :

- La coupe de France Minimes M & F ;
- Le championnat de France Cadets / Cadettes 2^{ème} division ;
- Le championnat de France Espoirs M & F ;
- Le championnat de France Séniors 3^{ème} division ;
- Les tournois régionaux ou nationaux (labellisés ou non), organisés en France métropolitaine.

Ces compétitions représentent a priori le plus haut niveau national que l'on puisse atteindre en tant que résident polynésien. **Elles constituent des compétitions de référence pour détecter des jeunes à fort potentiel, dans une logique d'accession au sport de haut niveau.** Elles peuvent marquer un tournant dans la carrière d'un judoka polynésien face au choix de poursuivre le haut niveau au sein du CPP ou dans un pôle du PPF de la FFJDA. A titre d'exemple :

- 6 des 7 athlètes ayant participé à la Coupe de France minimes 2022 ont intégré le CPP en 2023¹
- 2 d'entre elles ont été médaillées aux Jeux du Pacifique 2023 (Ambre Popoff et Imihia Teumere)
- 1 d'entre elles a intégré le Pôle espoirs de Brétigny sur Orge (91) à la rentrée 2023-2024 (Lola Snaider).

Aussi, il est nécessaire de rappeler que **la France est la 2^{ème} meilleure nation mondiale et de fait l'une des meilleures écoles de judo de la planète** ². Chaque championnat de France jeune, même en 2^{ème} division, représente donc une compétition très concurrentielle, notamment la coupe de France minimes et le championnat de France Espoirs M & F qui regroupent les meilleurs français sur une tranche d'âge spécifique d'un à deux ans.

Les résultats obtenus avec les jeunes du CPP en 2022 et 2023 sur ces compétitions de référence³ (3 titres, 1 médaille de bronze et 3 places de 5^{ème}) matérialisent **les aptitudes des judokas polynésiens, la qualité de leur formation de judoka mais**

¹ Annexe 3 : Bilan du CPP 2020 – 2023

² Annexe 1 : Analyse de la concurrence internationale

³ Annexe 3 : Bilan du CPP 2020 – 2023

aussi la progression liée à la structuration de la filière d'accès au judo de haut niveau polynésien.

Toutefois, pour participer aux championnats de 1^{ère} division cadets, juniors ou séniors, nos résidents doivent se qualifier en 3 étapes, depuis l'échelon départemental. Il faudrait donc licencier nos judokas dans un club de métropole pour être rattachés à un territoire et ensuite, budgétiser 3 déplacements par saison, ce qui semble presque impossible. A la demande de la FPJ, à titre dérogatoire, la FFJDA a consenti cette année et à faire exception à cette règle à donnant l'opportunité à nos champions de France Cadets / Cadettes 2^{ème} division ou Espoirs 2023, de participer directement au championnat de France Cadets / Cadettes 1^{ère} division 2024.

Le plus haut niveau international accessible aux licenciés polynésiens

Les **judokas polynésiens ont la nationalité française**. Ainsi, ils ne peuvent combattre aux championnats d'Europe, du Monde ou aux Jeux Olympiques que s'ils se sélectionnent sur le quota de l'Equipe de France, ce qui est fondamentalement impossible en s'entraînant exclusivement à Tahiti. En effet, le manque d'opposition locale (1050 licenciés à Tahiti et ses îles contre 550 000 en France), aggravé par l'isolement géographique (le premier pays de judo, la Nouvelle Zélande est à 5h de vol) et les difficultés financières qu'engendreraient la participation au world IJF Tour ne permettent pas d'envisager de se sélectionner en équipe de France depuis Tahiti.

Il ne s'agit pas de dire ici qu'il est impossible pour un polynésien de se sélectionner aux championnats du Monde ou aux Jeux Olympiques, mais bien de rappeler que le processus d'accès au plus haut niveau de performance doit passer par la métropole, notamment parce que la France reste l'une des meilleures écoles de judo du Monde. Autrement dit, **il semble indispensable de faire partir les meilleurs judokas à fort potentiel qui veulent faire un parcours de haut niveau international**, d'autant plus que l'Océanie est le moins performant des 5 continents. **Aucun judoka issu d'un pays Océanien n'a obtenu de médaille au championnat du Monde ou aux Jeux Olympiques** ⁴. En l'état actuel du niveau Océanien, la quête de haute performance ne peut se faire au niveau de l'Océan Pacifique dans un sport comme le judo, où la confrontation régulière à des partenaires variés est indissociable de la progression de l'athlète.

Malgré ces éléments, notons que notre statut de membre associé de la FIJ nous permet de participer à certaines compétitions internationales en tant que licencié à la FPJ, représentant de l'équipe de Polynésie française :

- Tous les tournois internationaux ne relevant pas du World Tour IJF (ex : Open d'Auckland, Tournoi de Seattle, Open de Peak au Canada, etc...) ;
- Le premier niveau de compétitions du World Tour IJF de la zone Pacifique (Oceania Open, Asian Open et Panamérican Open) pour lesquelles la France n'engage pas de représentants au titre de l'équipe de France

⁴ Annexe 1 : Analyse de la concurrence internationale

- Les championnats continentaux auxquels sont rattachés l'Océanie (Championnat Intercontinental d'Océanie Panamérique depuis 2022) ;
- Les Jeux du Pacifique Sud.

Ces compétitions sont considérées comme les compétitions de référence du judo de haut niveau local et laissent une opportunité largement suffisante pour contribuer à l'accès au sport de haut niveau de nos jeunes talents, notamment jusqu'aux catégories cadettes (U17)

Le périmètre du judo de haut niveau polynésien

Fort de ces éléments, il convient de distinguer deux catégories de judokas de haut niveau en Polynésie française :

- Ceux qui s'inscrivent dans un projet de haut niveau local
- Ceux qui s'inscrivent dans un projet d'accès à la haute performance en métropole

Le haut niveau local

Cette catégorie concerne principalement les résidents polynésiens et quelques résidents métropolitains évoluant en dehors du PPF de la FFJDA, et qui sont susceptibles de performer en tant que membre de la FPJ sur **les compétitions de référence nationales et internationales suivantes** :

- Pour les judokas de -20 ans en accession au sport de haut niveau :
 - Les championnats de France (Minimes M & F, Cadets / Cadettes, Espoirs M & F, sur dérogation Cadets / Cadettes 1^{ère} division, 3^{ème} division sénior M & F) ;
 - Les championnats intercontinentaux d'Océanie – Panamérique Cadets / Cadettes et Juniors M & F
- Pour tous les judokas, quel que soit leur âge :
 - Les Continental Open du circuit IJF organisés dans la zone Pacifique comme l'Oceania Open de Tahiti ou de Perth, comptant pour la ranking list mondiale ;
 - Les Jeux du Pacifique ;
 - Le championnat intercontinental d'Océanie – Panamérique Séniors M & F.

L'analyse des résultats des derniers Jeux du Pacifique montre que malgré une forte concurrence avec la Nouvelle Calédonie, et **en dehors des deux nations montantes dans le judo international que sont la Nouvelle Zélande** (8^{ème} nation aux derniers championnats d'Océanie – Panamérique) et l'Australie (4^{ème} nation aux

derniers championnats d'Océanie – Panamérique), **la Polynésie française peut devenir la meilleure nation de la zone Pacifique Sud** ⁵.

L'équipe polynésienne est effectivement passée à une médaille d'or de dominer la Nouvelle Calédonie, pour la première fois depuis la création des Jeux du Pacifique en 1963, et notamment la finale perdue en -81kg au Golden Score contre un adversaire calédonien.

Précisons malgré tout que **les Jeux du Pacifique se situent dans un niveau assez hétérogène selon les catégories**. En effet, si l'australienne qui a gagné l'édition 2023 en -52kg a terminé 7^{ème} au dernier championnat du Monde juniors, on peut tenter de situer les Jeux dans un périmètre compris entre :

- Le niveau de l'équipe nationale junior australienne qui a dominé les débats à Honiara
- Un niveau national cadet, dont le profil correspond à des athlètes en pôle Espoirs
- Un niveau pré-national sénior en métropole (Inter-régional).

Ceci n'exclut pas de **valoriser la médaille d'or aux Jeux**, dans une logique de structuration et d'attractivité pour cette compétition importante pour le sport local et son développement auprès des jeunes de moins de 20 ans. En revanche, le continent Panaméricain est le 3^{ème} continent le plus performant en judo derrière l'Europe et l'Asie⁶. **Le championnat Intercontinental d'Océanie – Panamérique accessible aux polynésiens relève donc d'un niveau mondial** qui légitime de reconnaître le statut de sportif de haut niveau « élite » à un judoka qui monterait sur le podium à ce niveau de compétition, et un niveau excellence en cas de top 8 séniors. C'est sans doute de ce côté que nous devons construire un parcours vers le plus haut niveau. Un parcours fondé sur l'exigence, l'engagement, la persévérance.

Mais à ce stade, si nos meilleurs cadets peuvent envisager de se classer dans le top 8 du championnat intercontinental d'Océanie Panamérique de cette tranche d'âge, les judokas polynésiens sont encore trop loin de pouvoir y performer en sénior. Le chemin reste à construire, et passe par :

- L'augmentation de la densité de compétiteurs polynésiens
- L'augmentation de la densité de judokas au CPP
- L'acquisition d'un outil d'entraînement permanent plus adapté aux besoins du sport de haut niveau (un dojo comprenant une surface de combat plus grande, climatisation, douches et vestiaires, salle de musculation, espaces de travail plus accueillants)
- L'augmentation et la stabilité des moyens financiers pour mettre en œuvre un chemin de performance rythmé par des compétitions nationales et internationales régulières.

En effet, le projet de la FPJ ne se limite pas à l'idée de participer. Il s'agit de créer les conditions pour élever le niveau général du judo polynésien et être compétitif au championnat d'Océanie Panamérique. **Pour cela nous fixons dans le**

⁵ Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023

⁶ Annexe 1 : Analyse de la concurrence internationale

présent document des minima de participation à atteindre dans une perspective d'évolution exigeante et motivante (médaille en Continental Open sur le continent Panaméricain ou sur la Continental Open de Perth).

Le haut niveau métropolitain

Cette catégorie peut se caractériser par des performances sur **les compétitions de référence** nationales et internationales accessibles exclusivement sous les couleurs de la France, en tant que licencié dans un club de la FFJDA :

- Pour les judokas de -20 ans en accession au sport de haut niveau :
 - Championnat de France 1^{ère} division Cadet, Junior ou 2^{ème} division Sénior ;
 - Les European Cup cadets, juniors ou séniors organisés par l'UEJ
 - Les Championnats d'Europe Cadets, Juniors ou -23 ans.
 - Les Championnats du Monde Cadet ou Juniors
- Pour tous les judokas :
 - Le championnat de France 1^{ère} division (compétition de très haut niveau au regard du rang de la France sur la scène mondiale) ;
 - Les compétitions du circuit World IJF qualificatif pour les Jeux Olympiques (Continental Open, Grand Prix, Grand Slam, Masters) ;
 - Les Championnats d'Europe, du Monde, et les Jeux Olympiques ;

Le rôle de la FPJ en matière de haut niveau métropolitain consiste davantage à travailler sur la phase d'accession, notamment au travers des compétitions nationales jeunes et de son dispositif CPP, afin de **détecter les jeunes talents et de les préparer à poursuivre leur parcours en métropole.**

A l'image de ce qui est évoqué plus haut, la Polynésie peut devenir un vivier de l'accès au sport de haut niveau métropolitain, dès lors que nous aurons comblé certains manques :

- Le manque de culture de la performance des entraîneurs (planification de la charge d'entraînement, variabilité de la charge en termes d'intensité et de progressivité notamment, conservation des élites dans les clubs) L'augmentation de la densité de compétiteurs polynésiens
- L'attractivité de la structure CPP (Dojo peu attractif, programme de compétitions et de stages à consolider pour aider les judokas à se projeter chaque année sur des objectifs ambitieux et variés)

Evaluation diagnostique du PPF de la FPJ

Bilan du Projet de Performance Fédéral avant 2019

Avant 2019, la FPJ avait une politique sportive assez limitée dans le processus d'accès au sport de haut niveau mais aussi dans la préparation à long terme des élites sur les échéances nationales et internationales. En effet, faute d'un PPF formalisé, le développement du judo de haut niveau s'appuyait sur :

- Les 12 clubs affiliés à la FPJ qui assuraient l'essentiel de la formation de ses athlètes et de leur préparation aux échéances nationales et internationales
- Les 2 sections sportives scolaires de Taaone et de Mahina qui proposaient une offre de pratique complémentaire aux clubs, dans une logique d'enseignement et de perfectionnement du judo plus que de filière d'accès au sport de haut niveau
- Les pôles du Parcours d'Excellence Sportive (PES) métropolitain que nos judokas intégraient sur la base de leur motivation et d'un réseau de connaissances plus que pour leurs performances réalisées dans le cadre d'une procédure classique de recrutement.
- La venue ponctuelle d'experts métropolitains, les entraînements de sélection le week-end et quelques déplacements comme l'Open d'Auckland, organisés par la FPJ pour préparer les échéances nationales et internationales.

Malgré le manque de structuration, ce mode de fonctionnement a permis d'obtenir des résultats satisfaisants aux Jeux du Pacifique 2019 ⁷ :

- Record de médailles d'or (3)
- Record de médailles (19, dont 17 en individuel et 2 par équipes)
- 3^{ème} rang des nations derrière la Nouvelle Calédonie (10 or) et Fidji (4 or)

En outre, 10 judokas ont fait l'expérience de l'intégration d'un Pôle métropolitain avec des résultats hétérogènes (Retour assez rapide sur le Fenua ; Prise de poids ; Abandon de la pratique ; Absence de progression) mais pour lesquels on peut souligner certaines sources de satisfactions :

- Rauhiti Vernaoudon (3^{ème} au championnat de France 1^{ère} division, obtention du BPJEPS judo) et Krystal Garcia (championne de France 2^{ème} division) ont réussi à intégrer l'INSEP ;
- Poéiti Golhen, Teraimatuatini Bopp et Maevrarau Le Gayic (rentrés sur le Fenua) mais aussi Teipotéani Tevenino et Toanui Lucas (résident métropolitains), ont tiré profit de leur passage en métropole en obtenant une médaille aux Jeux du Pacifique 2023 ;
- Titouan Sola et Pitaki Goubet se sont engagés dans un cursus de formation pour devenir professeur de judo.

⁷ Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023

Bilan sportif et financier du Projet de Performance Fédéral 2019-2023

Fort de ces éléments, l'olympiade 2019 – 2023 a été marquée par la volonté fédérale de structurer la filière d'accès au sport de haut niveau locale avec :

- **La création du Centre de Performance Polynésien (CPP)**, un dispositif d'entraînement permanent, ouvert et soutenu par le pays dont les prérogatives étaient de centraliser la formation des jeunes talents, notamment pour mieux les préparer à l'intégration d'une structure du PPF métropolitain ;
- **La création et le financement d'un chemin de détection, de sélection et de préparation des Jeux du Pacifique sur 3 ans**, un programme de compétitions, de stages et d'entraînement permettant de densifier la préparation à long termes des équipes de Polynésie pour performer lors des échéances nationales (championnats de France jeunes) et internationales (Jeux du Pacifique Sud et championnat d'Océanie - Panamérique).

En ce qui concerne le bilan du CPP, il est important de préciser que les moyens structurels, humains et financiers annoncés pour donner vie au dispositif (statut de sportif de haut niveau, prise en charge du suivi médical et de l'aménagement scolaire par le pays) ont tardé à se mettre en place, ce qui a fragilisé le déploiement du dispositif, dans un contexte déjà marqué par la défiance de certains clubs vis-à-vis de cette structure. Le développement du CPP a donc exigé un travail de repositionnement régulier afin qu'il trouve sa place dans le paysage local, notamment auprès des clubs qui jusque-là assuraient un rôle prépondérant dans la formation et la préparation des athlètes⁸.

A cet effet, la modification récente de la loi de pays sur le sport de haut niveau constitue une opportunité de consolider notre filière, notamment parce qu'elle définit des critères d'inscription sur liste de sportifs de haut niveau plus adaptés à la réalité locale et parce qu'elle attribue de droit ou presque le statut de sportif de haut niveau en catégorie accession aux membres du CPP, avec tous les avantages qui y sont associés (aides financières, suivi médical, aménagement de la scolarité).

Ce qui est certain, c'est que le judo polynésien peut difficilement sortir grandi de ces luttes de territoires, dès lors que chacun s'entraîne dans son coin. Etant entendu que **l'opposition régulière avec des partenaires variés est fondamentale dans la progression d'un judoka**, la recherche d'une unité autour d'un lieu fédéral et du drapeau polynésien est un axe de travail qui a marqué l'olympiade et qui doit perdurer dans le PPF 2024-2027.

En ce qui concerne la préparation des Jeux, elle s'est déroulée sur 11 mois, avec une planification périodisée, respectant les principes fondamentaux de l'optimisation de la performance (périodicité, variabilité, individualisation et progressivité de la charge d'entraînement).⁹

⁸ Annexe 3 : Bilan du CPP 2020-2023

⁹ Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023

En ce qui concerne le bilan sportif, force est de constater une amélioration significative du niveau de performance avec notamment :

- **D'excellents résultats aux Jeux du Pacifique 2023** ¹⁰ dans un contexte plus concurrentiel qu'en 2019
 - Record de médailles d'or,
 - Record de médailles individuelles égalé,
 - 3^{ème} nation derrière l'Australie (8) et la Nouvelle Calédonie (5), à une médaille d'or près (4)
 - Des victoires sont plus expéditives (de 1 min 41 à 1 min 24)
 - Des défaites sont plus disputées (de 1 min 18 à 2 min 37) ;
 - Un meilleur taux de réussite sur les calédoniens (6 victoires sur 22 combats (27,3%) en 2019 contre 10 victoires sur 30 contre (33,3%) en 2023) ;
 - Un meilleur taux de réussite contre les adversaires issus des autres pays océaniques que l'Australie, la Nouvelle Calédonie et Fidji (39 victoires sur 48 (81,2%) en 2019 à 37 victoires sur 39 (94,9%) en 2023.
- **D'excellents résultats aux championnats de France cadets 2023** ¹¹ avec un record de titres (3) et de médailles (4) ;
- **L'intégration d'une athlète du CPP au sein de l'un des meilleurs Pôle Espoirs de métropole** (Brétigny), dans le cadre du processus classique de recrutement.

Il restera à évaluer l'efficacité du processus sur le long terme en analysant le devenir des judokas du CPP, dans le prochain PPF 2027 - 2031. Ce qui est certain, c'est que les judokas polynésiens ont augmenté considérablement leur expérience de la compétition en effectuant en moyenne **3,1 fois plus de combats qu'en 2021-2022** (de 6 à 18,6). Les athlètes ayant participé aux Jeux ont même effectué en moyenne 33,7 combats entre le 3 septembre 2022 (Oceania Open de Tahiti) et le 14 octobre 2023 (Poules de préparation).¹²

Cette augmentation significative est essentiellement liée :

- Aux 4 déplacements internationaux (9,7 combats par athlète sur la tournée américaine, 7 à Auckland et 5,8 au championnat de France Cadets),
- Aux réformes des compétitions locales (sur classements, formules open, mixité)
- A l'intégration de poules de sélections.

Cette politique sportive a particulièrement bénéficié :

- Aux féminines (5 fois de combats plus qu'en 2022-2023),
- Aux jeunes du CPP (31 combats en moyenne)

¹⁰ Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023

¹¹ Annexe 3 : Bilan du CPP 2020-2023

¹² Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023

- Aux titulaires des Jeux du Pacifique résidents sur le FENUA (76% ont effectué plus de 15 combats).

Si le travail des clubs, des athlètes et de la FPJ relève d'une alchimie trop complexe pour conclure à un lien formel entre l'amélioration des conditions d'entraînement et les bonnes performances réalisées cette saison (104 médailles nationales et internationales en 2022-2023 dont 43 médailles d'or), force est de constater qu'il y a **une corrélation directe entre le nombre de combats effectués en compétition et les résultats obtenus**¹³.

Les 4 médailles d'or aux Jeux du Pacifique, les 4 médailles dont 3 titres obtenus au championnat de France cadets 2D et Espoirs ainsi que l'intégration d'une judokate du CPP sur le meilleur pôle espoirs métropolitain sont des indicateurs encourageants de la structuration de notre filière d'accès au sport de haut niveau.

Mais cette volonté d'enrichir l'expérience de nos judokas à un coût particulièrement élevé au regard de l'isolement de la Polynésie sur la scène nationale et internationale. En effet, les analyses réalisées en 2022-2023 permettent d'estimer à environ **18.900xpf (soit 158€) le coût moyen d'un combat pour un judoka polynésien** :

- 186xpf (1,60€) pour un combat local ;
- 40.000xpf (340€) pour une compétition internationale sur le Fenua ;
- 29.000xpf (245€) pour un combat national ou international hors du Fenua.

Si la rentabilité des compétitions locales dans le rapport investissement fédéral / nombre de combats effectués est de loin la meilleure sur le plan financier, **les déplacements hors du territoire restent indispensables à l'efficience de notre filière**. Ils permettent de réaliser deux à trois fois plus de combats, pour un coût partagé entre la FPJ à hauteur d'environ 17.500xpf par combat (145€) et les familles pour 11.800xpf par combat (99€).

Par ailleurs, si les tournois internationaux organisés sur le Fenua avec la contribution financière considérable de l'IJSPF offrent le plus faible rendement en termes de combats effectués, ils ont l'avantage de :

- Contribuer au rayonnement du judo polynésien sur le plan organisationnel ;
- Offrir aux judokas qui ne font pas encore partie de l'élite ou dont les familles ne peuvent pas participer financièrement à un déplacement de bénéficier d'un lieu d'expression sur la scène internationale.

Au-delà du coût moyen d'un combat de judo, le programme de compétitions est estimé à :

- 9.845.000xpf, soit **547.000xpf par athlète (4.585€) pour un judoka du CPP**, dont environ 170.000xpf (1425€) sont pris en charge par les familles (29,7%) et le reste par la FPJ ;

¹³ Annexe 6 : Tableau 4 – Corrélation entre expérience et performance

- 13.855.000xpf soit **461.600xpf par athlète (3.870€) pour un sélectionné aux JP**, dont environ 120.000xpf (1000€) sont pris en charge par les familles (24,6%) et le reste par la FPJ.

Avec 3.920.000xpf de ressources propres par le biais des licences fédérales, il est indéniable que la FPJ a besoin de partenaires pour obtenir les 26.000.000xpf estimés au titre de la conduite de son projet de performance. **En ce sens, l'IJSPF, la DJS, l'ANS, FEBECS, les familles et les clubs ont un rôle indispensable à jouer dans le co-financement** de la filière d'accès au sport de haut niveau polynésien et de la préparation de ses élites aux échéances internationales.

A cet effet, la promotion et le développement de la pratique licenciée doit être portée par les clubs, avec le soutien de la FPJ. Il reste impensable que certains clubs ne jouent pas le jeu de licencier tous ses adhérents alors même que **la FPJ opère une redistribution indirecte que l'on peut estimer entre 138.000xpf à 358.000xpf par athlète sélectionné avec l'équipe de Polynésie**. L'hypothèse de suspendre les clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents de toute activité fédérale reste à l'étude afin d'imposer le principe d'entraide et de prospérité mutuelle aux clubs qui ne participent pas à l'effort collectif, alors même qu'ils en bénéficient.

Au-delà de ces analyses factuelles, et pour conclure l'analyse du PPF 2019-2023, les observations subjectives du CTF font état des éléments suivants :

- Les jeunes polynésiens disposent d'excellentes aptitudes physiques et motrices pour performer dans un sport de combat ;
- L'implantation du judo et la qualité de la formation assurée par les enseignants de clubs permettent l'émergence de bons judokas sur le plan technique ;
- La dimension technicotactique du judo polynésien reste à développer (gestion du score, du temps, des règles et de la singularité de l'adversaire). Le manque de variété dans l'opposition locale limite le nombre de problématiques rencontrées (morphotypes, saisies, styles différents). Il n'oblige pas nos élites à se dépasser sur le plan mental et technicotactique pour s'imposer localement. Ils doivent donc multiplier les expériences en dehors du Fenua ;
- Malgré une nette progression, le niveau de pratique au sol (ne waza) reste assez faible, notamment en défense et sur les liaisons debout sol.
- La culture de la performance est encore balbutiante. La continuité de l'engagement sur l'année, la périodisation de la charge à long terme, l'individualisation, la variabilité et la progressivité de la charge, l'hygiène de vie du sportif de haut niveau sont autant de bonnes pratiques à construire pour pouvoir dominer la Nouvelle Calédonie, mais aussi et surtout pour préparer la poursuite d'une vie de sportif de haut niveau durable en métropole.

Objectifs du PPF 2024-2027 de la FPJ

Concrètement, le PPF 2024 – 2027 de la FPJ a pour objectifs de :

- **Préparer les meilleurs judokas polynésiens à obtenir des médailles d'or aux Jeux du Pacifique Sud 2027**, et d'une manière générale à atteindre le plus haut niveau de performance possible sous les couleurs de Tahiti lors des compétitions de référence de la zone Pacifique (Jeux du Pacifique Sud, championnat intercontinental d'Océanie – Panamérique) pour **faire du judo polynésien la meilleure nation du Pacifique Sud** (en dehors de l'Australie et de la Nouvelle Zélande).
- **Favoriser l'émergence et l'accomplissement socioprofessionnel durable des jeunes talents** qui expriment leur intention de performer au plus haut niveau avec l'équipe de France, en les préparant à **s'épanouir dans une structure du PPF de la FFJDA**.
- **Contribuer à la formation et à l'insertion professionnelle des judokas de haut niveau, pour qu'ils deviennent des citoyens utiles et bons pour la société polynésienne** (principe essentiel définit par Jigoro Kano, le créateur du judo), notamment en les préparant à la prise de responsabilités dans le judo ou dans le sport local.

A cet effet le PPF polynésien poursuit la même stratégie que celui de la FFJDA autour de la question du triple projet :

- Sur le plan sportif :
 - Devenir la meilleure nation de la Zone Pacifique Sud
 - Alimenter les équipes de France pour contribuer aux objectifs du PPF de la FFJDA de figurer parmi les meilleures nations du Monde.
- Sur le plan socioprofessionnel : Former des champions qui s'épanouissent et s'insèrent dans la société (formation scolaire, universitaire, professionnelle) ;
- Sur le plan de l'héritage sportif : Accompagner les sportifs de haut niveau dans la prise de responsabilité dans le judo polynésien ou plus largement dans le sport polynésien.

La stratégie du PPF de la FPJ

Cadre général de la réflexion stratégique

Le judo étant un sport à maturité plutôt tardive, le PPF de la FPJ doit s'attacher à suivre **une démarche progressive et respectueuse des motivations et des capacités de chaque sportif**, du club vers le plus haut niveau local ou métropolitain tels que nous les avons définis en première partie.

Faute de moyens extensibles, le PPF de la FPJ concentre ses moyens sur :

- **Le haut niveau local** : les résidents polynésiens ou métropolitains qui poursuivent des objectifs internationaux sous le drapeau polynésien ;
- **L'accession au judo de haut niveau métropolitain** : les résidents polynésiens aspirant au plus haut niveau de performance, en amont de l'intégration d'une structure du PPF de la FFJDA) ;

En effet, les judokas qui évoluent en métropole, aux portes ou au sein même des équipes de France cadettes, juniors ou séniors bénéficient déjà des moyens mis en œuvre par l'Etat français dans le cadre du PPF de la FFJDA. Cette priorisation sur le haut niveau local n'exclut pas un accompagnement humain et un suivi régulier de la part de la FPJ des judokas expatriés en métropole :

- Pendant la carrière : Maintenir un lien avec le pays, identifier des besoins, orienter et mettre en relation avec des personnes ressources ;
- Au retour sur le Fenua : Aider les sportifs dans leur reconversion, notamment par la prise de responsabilité dans le milieu fédéral.

Pour nos publics cibles, le rôle de la FPJ est de mettre en œuvre au travers de ce PPF, les moyens nécessaires pour :

- **Accompagner chaque athlète à la mesure de sa motivation et de ses capacités d'engagement** dans un mode de vie conforme au haut niveau.
- **Transmettre les compétences fondamentales** pour atteindre le plus haut niveau de performance possible (continuité, progressivité, périodicité et variabilité de la charge d'entraînement, hygiène de vie et récupération, développement des habiletés physiques, techniques, tactiques et mentales fondamentales) tout en poursuivant leur projet d'insertion professionnelle.
- **Enrichir l'expérience de la compétition par la multiplication des déplacements nationaux et internationaux** (Objectif minimum de 30 à 40 combats par an pour un sportif de haut niveau polynésien)

En outre, même si cela exige beaucoup de travail pour peu d'élus, il est important de préciser que l'on peut vivre de ses performances et « faire carrière » dans le judo en métropole (salaire émanant des clubs, primes à la performance associées au statut de sportif de haut niveau en métropole, cachets sur les compétitions IJF, sponsors, Conventions d'Insertion Professionnelle, Droit à l'image, etc...). En outre le judo reste un sport qui offre un débouché professionnel possible et non négligeable après carrière, en France ou en Polynésie (professeur de judo, cadre technique, entraîneurs).

Ainsi, pour les jeunes polynésiens à forts potentiels qui aspirent à la haute performance, il semble important de les écouter, de **leur dire que tout est possible dès lors qu'ils se donneront les moyens de réaliser leur rêve**, et de les aider plutôt que de s'empresse de les convaincre de renoncer.

Pour ces judokas, il peut s'avérer légitime de prioriser la performance et d'aménager la scolarité, notamment sur des moments clefs du parcours de formation. Mais pour celles et ceux qui s'inscrivent davantage dans une logique de sport amateur, nous préférons positionner les objectifs socioprofessionnels en premier plan, ce qui n'exclut pas d'accompagner leur démarche d'optimisation de la performance.

Fort de ces éléments, la stratégie du PPF 2024 – 2027 de la FPJ s'appuie sur les axes présentés ci-dessous.

La détection et l'émergence des jeunes talents

La FPJ axe sa stratégie sur la détection au travers des actions suivantes :

- Le soutien financier, humain et logistique de la Section Sportive Scolaire du Taaone et de la Section Sportive Excellence de Mahina ;
- L'organisation de compétitions inter catégories basées sur le surclassement d'âge, de poids et / ou la mixité ;
- La mise en œuvre d'un processus de sélection et de préparation à la Coupe de France Minimes ;
- L'observation des comportements lors des compétitions, et des entraînements sur le Fenua (challenge ATN, Oceania Open) mais aussi et surtout en dehors, face à une opposition étrangère (Coupe de France minimes, France cadets / cadettes, Auckland, Etats Unis, etc ...) pour mesurer la capacité à se projeter dans une carrière en métropole ou à rester sur le Fenua

L'orientation et l'accompagnement individualisé

Une fois détectés, il est important de bien orienter les jeunes talents en fonction des motivations et aptitudes observées. Cette orientation et cet accompagnement sont menés au travers :

- Du questionnement et de l'accompagnement des athlètes pour les aider à formaliser leur projet sportif ;
- D'une action de conseil visant à proposer l'intégration du CPP en tant que membre permanent ou en tant que membre régulier, ou l'intégration d'une structure de métropole adaptée aux capacités et motivations de l'athlète ;
- De la mise en place de moyens spécifiques comme les aménagements scolaires. Ces moyens doivent être réservés aux judokas dont les aptitudes permettent d'envisager la projection dans le très haut niveau métropolitain.

Ces différentes actions sont menées par le CTF, qui bénéficie d'une formation et d'une expérience solides en matière d'accompagnement, mais aussi d'un réseau important dans le sport de haut niveau métropolitain.

Le développement du CPP en tant que pilier de la filière de haut niveau

Le CPP est un outil complémentaire aux clubs qui doit se structurer avec :

- L'amélioration du suivi médical sur la base des moyens de l'IJSPF (présence régulière du kinésithérapeute, suivi médical régulier par un médecin référent) ;
- La mise en place d'aménagements scolaires et/ou de rattrapages scolaires avec l'appui des moyens de l'IJSPF ;
- Le recours aux droits associés au statut de SHN (aides individualisées, suivi médical réglementaire, aménagements scolaires) ;
- La mise en œuvre d'un programme de stages et compétitions hors du Fenua (championnat de France minimes, cadets, 3^{ème} division, déplacements Japon, Etats Unis, Canada, Nouvelle Zélande, Nouvelle Calédonie) pour accroître de manière significative le niveau d'expérience au niveau national et international ;
- Le fait que le CPP soit une structure ouverte, permanente et centralisée pour tous types de partenaires susceptibles de favoriser un brassage inter générationnel, propice aux transitions entre les catégories d'âge ;
- L'intégration des entraînements de club dans la charge hebdomadaire des membres du CPP par convention entre le club, le sportif et la FPJ.

Par ailleurs, l'outil de travail qu'est le dojo ne répond pas aux exigences d'un lieu de pratique à haut niveau. Il semble nécessaire :

- D'agrandir la surface de combat,
- D'avoir une salle de musculation à disposition
- De climatiser le dojo pour permettre des efforts à intensité maximale,
- D'avoir des douches dans les vestiaires
- De créer un espace de travail plus accueillant

La complémentarité avec la métropole

La France dispose de moyens conséquents pour permettre l'émergence des sportifs de haut niveau du territoire métropolitain. L'Agence Nationale du Sport finance également le projet CPP dès lors qu'il apporte des moyens complémentaires. Cette complémentarité est assurée par la concentration des moyens de la FPJ sur :

- Les judokas de haut niveau de la catégorie « accession », en amont d'une intégration du PPF métropolitain ;
- Les judokas qui s'inscrivent dans un projet de haut niveau polynésien (« accession » ou « excellence ») ;
- L'intégration des SHN en « reconversion » dans un projet fédéral

Le développement de la culture de la performance

Le développement de la culture de la performance est réalisé au travers de :

- La formation continue des entraîneurs de clubs sur les grands principes de l'entraînement ;
- La formation des athlètes (diététique, dopage, préparation physique, gestion du stress, préparation mentale) ;



Projet de Performance Fédéral FPJ 2024 – 2027



- La sensibilisation des parents sur leur rôle dans la performance des jeunes athlètes ;
- La mise en place d'un chemin de sélection exigeant et attractif jusqu'au championnat d'Océanie - Panamérique
- La préparation des compétitions de référence sur la base des grands principes de l'entraînement (planification périodisée, individualisation, variabilité et progressivité de la charge)

Le système reste assez ouvert pour que différents parcours soient possibles. Cette ouverture est garantie par la mise en place de critères de sélections objectivés dans le chemin de sélection et de préparation des Jeux du Pacifique, qui se veut équitables pour tous les judokas polynésiens, quelle que soit leur structure d'entraînement¹⁴.

¹⁴ Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023

Partie opérationnelle

Les critères d'inscription sur listes de sportifs de haut niveau

La nouvelle loi de pays sur les modalités d'inscription sur les listes de sportifs de haut niveau polynésien définit 4 catégories de sportifs de haut niveau :

- **La catégorie « Elite »**
- **La catégorie « Excellence »**
- **La catégorie « Accession »**
- **La catégorie « Reconversion »**

La catégorie « Elite »

Peut-être inscrit dans la catégorie « Elite », soit à titre individuel, soit en qualité de membre titulaire d'une équipe de Polynésie française ou d'une équipe de France, le sportif :

- Qualifié ou sélectionné aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ;
- Inscrit en catégorie « Elite » ou équivalent sur la liste des sportifs de haut niveau métropolitaine ;
- Qui a réalisé une performance ou obtenu un classement significatif aux championnats du monde, aux championnats d'Europe d'une discipline olympique ou lors d'une compétition de référence « élite », internationale ou nationale, dans les conditions mentionnées ci-dessous :
 - Justifier d'une pratique intensive semi-professionnelle (minimum 14h au sein d'une structure de haut niveau telle que l'INSEP, un pôle FFJDA, un club professionnel de métropole ou le CPP pour un résident) ;
 - Avoir réalisé l'une des performances suivantes :
 - Podium au championnat de France 1^{ère} division ;
 - Podium en European ou Asian Open du circuit IJF World Tour ;
 - Top 8 au championnat d'Europe junior ;
 - Top 8 au championnat du Monde junior ;
 - Top 80 sur la Ranking List mondiale IJF ;
 - Top 8 en Grand Prix ou Grand Slam ;
 - Qualifié au Masters Mondial ;
 - Top 8 au championnat Intercontinental Oceanie-Panamérique ;
 - Podium au championnat Intercontinental Océanie – Panamérique Juniors ;
 - Sélectionné au championnat d'Europe Séniors ;
 - Sélectionné au championnat du Monde Séniors.

L'inscription dans cette catégorie est valable deux ans.

Le sportif inscrit dans cette catégorie pourra bénéficier d'une aide individualisée plafonnée à 600.000xpf, sous réserve d'être à jour du suivi médical réglementaire.

La catégorie « Excellence »

Peut-être inscrit dans la catégorie « Excellence » soit à titre individuel, soit en qualité de membre titulaire d'une équipe de Polynésie française ou d'une équipe de France, le sportif :

- Inscrit en catégorie « Relève » ou « Sénior » ou équivalent sur la liste des sportifs de haut niveau métropolitaine ;
- Qui a réalisé une performance, ou qui a obtenu un classement significatif aux Jeux du Pacifique, aux Oceania ou lors d'une compétition de référence « excellence » internationale ou nationale, dans les conditions mentionnées ci-dessous :
 - Justifier d'une pratique intensive et régulière (minimum 10h/ sem) ;
 - Avoir réalisé l'une des performances suivantes :
 - Qualifié aux championnats de France 1^{ère} division séniors
 - Top 8 en European Cup Séniors
 - Top 8 en European, Panamerican ou Asian Open du circuit IJF world Tour
 - Top 150 sur la Ranking list Mondiale IJF
 - Top 8 au championnat de France juniors 1^{ère} division
 - Podium au championnat de France cadet 1^{ère} division
 - Podium au championnat de France Séniors 2^{ème} division
 - Sélectionné au championnat d'Europe cadet
 - Sélectionné au championnat du Monde cadet
 - Sélectionné au championnat d'Europe juniors ou -23 ans
 - Sélectionné au championnat du Monde juniors
 - Vainqueur d'une Oceania Open du circuit IJF World Tour
 - Top 8 au championnat d'Océanie-Panamérique Cadets ou Juniors
 - Vainqueur des Jeux du Pacifique

L'inscription dans cette catégorie est valable deux ans.

Le sportif inscrit dans cette catégorie pourra bénéficier d'une aide individualisée plafonnée à 400.000xpf, sous réserve d'être à jour du suivi médical réglementaire.

La catégorie « Accession »

Peut être inscrit dans cette catégorie, le sportif remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être inscrit dans un Centre de Performance Polynésien ;
- Être inscrit dans un pôle « espoir » métropolitain ou inscrit dans une structure identifiée dans le projet de performance fédérale de la FFJDA ;
- Ou le sportif inscrit sur liste « espoir » métropolitains reconnue par une commission nationale compétente en matière de sport de haut niveau ;
- Les judokas de moins de 23 ans qui ne remplissent pas les critères ci-dessus, pouvant justifier d'une pratique intensive de 8h par semaine minimum, notamment en tant que membres réguliers du CPP, et ayant réalisé une des performances précisées ci-dessous :
 - Podium aux Jeux du Pacifique
 - Podium en Oceania Open du circuit IJF World Tour
 - Podium à la Coupe de France Minimes
 - Podium au championnat de France Cadet 2^{ème} division
 - Podium au championnat de France Espoirs

L'inscription dans cette catégorie est valable un an.

Le sportif inscrit dans cette catégorie pourra bénéficier d'une aide individualisée plafonnée à 200.000xpf, sous réserve d'être à jour du suivi médical réglementaire.

La catégorie « Reconversion »

Peut-être inscrit dans cette catégorie, le sportif qui justifie :

- D'une inscription dans la catégorie « Elite » durant au moins 2 ans ou dans la catégorie « Excellence » durant au moins 4 ans consécutifs ou non ;
- Et d'un projet d'insertion et de reconversion professionnelle

L'inscription dans la catégorie « Reconversion » ne peut être demandée par un sportif de haut niveau ayant cessé d'être inscrit sur liste de haut niveau depuis plus de trois ans.

L'inscription dans cette catégorie est valable un an. Elle peut être renouvelée une seule fois.

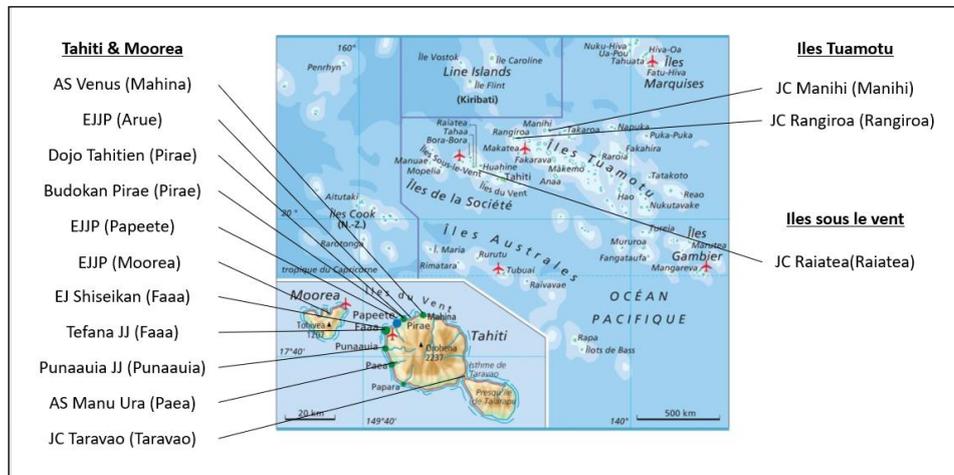
Le sportif inscrit dans cette catégorie pourra bénéficier d'un accompagnement humain et / ou financier dans son projet de reconversion.

Les structures du PPF de la FPJ

Le schéma directeur du Projet de Performance Fédéral



Les clubs



La FPJ compte environ 1000 licenciés en judo, répartis dans 14 clubs affiliés. Le club et son professeur occupent une place prépondérante dans la formation et des judokas de haut niveau polynésiens, dans la mesure où ils transmettent :

- Les Habiletés Technique Fondamentale (HTF) jusqu'à l'obtention de la ceinture noire ;
- Les premières routines d'entraînement susceptible de constituer la culture de la performance du judoka ;
- Les valeurs et les attitudes à adopter pour gérer les émotions en compétition.

Outre ces dimensions pédagogiques, l'entraîneur de club est un repère important sur le plan éducatif et affectif, distinct du sélectionneur.

En ce qui concerne la FPJ son rôle d'accompagnement des clubs dans le cadre du PPF consiste à :

- Animer des dispositifs de formation initiale ou continue qui abordent les grands principes de l'entraînement technique, tactique, physique et mental ;
- Convaincre les responsables de clubs du bienfondé de l'action fédérale (CPP, entraînements de sélection, stages, compétitions locales et internationales) en faveur de l'intérêt général du judo polynésien ;
- Intégrer les séances en clubs dans la charge d'entraînement du CPP, d'une part pour conserver un lien fort avec le club et d'autre part pour éviter de dépouiller les clubs de leurs meilleurs talents, ce qui serait néfaste pour le développement du judo polynésien.

Par ailleurs, nous préconisons aux clubs d'intégrer dans leur démarche :

- Le Ne waza (travail au sol) comme un axe de progression à prioriser ;
- L'organisation de déplacements hors du Fenua pour développer l'expérience des judokas polynésiens et notamment la dimension tactique du combat ;
- Conserver une attitude bienveillante vis-à-vis de la défaite, qui reste une manifestation du travail à réaliser pour progresser.

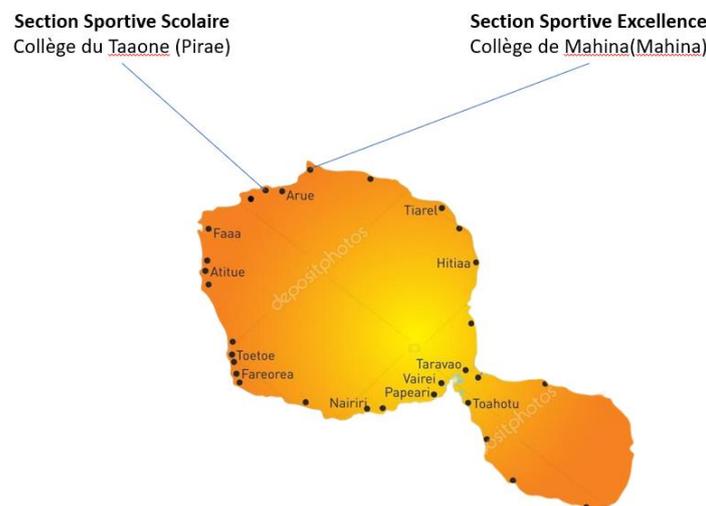
Les Sections Sportives

Préambule

Le schéma territorial du parcours sportif des élèves scolarisés en Polynésie identifie depuis 2022 3 types de structures sportives adossées aux établissements scolaires :

- Le Niveau 1 : Les Sections Sportives Scolaires (SSS)
- Le Niveau 2 : Les Sections Sportives d'Excellence (SSE)
- Le Niveau 3 : Le Centre de Performance Polynésien (CPP)

La situation géographique des Sections Sportives



La Section Sportive Scolaire du Taaone

Les objectifs de la SSS

Etant entendu que le sport est considéré comme un moyen d'éducation, d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel contribuant à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué, les Sections Sportives Scolaires (SSS) et les Sections Sportives d'Excellence sont implantées en collège pour offrir une formation complémentaire à l'enseignement obligatoire de l'EPS et de l'animation des AS et favoriser ainsi l'acquisition des compétences culturelles et citoyennes autant que la santé. Distinctes des Sections Sportives d'Excellence (SSE), les SSS ne sont pas des structures du sport de haut niveau.

Ce complément de pratique sportive approfondie doit :

- Offrir aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles et tout en suivant une scolarité normale, d'un entraînement plus soutenu en judo, pour atteindre un bon niveau de pratique sans avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau ;
- Permettre la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou susciter une vocation de dirigeant ;
- Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection, dans le but de contribuer à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les Moyens

Les SSS font l'objet d'une convention entre le club support, l'établissement scolaire et la fédération sur la base des fonds propres de l'établissement scolaire et d'une Indemnité pour Mission Particulière (IMP) pour le coordonnateur du dispositif. La DGEE n'autorise pas l'emploi de poste à profil pour les SSS.

C'est pourquoi la FPJ apporte un soutien logistique (mise à disposition du dojo fédéral pour la SSS du Taaone) et financier (prise en charge de la rémunération des encadrants) à la SSS de Pirae qui par ailleurs et bien que ce ne soit pas la finalité première de la section alimente régulièrement le CPP depuis sa création.

Le fonctionnement

Les SSS sont mises en œuvre pour des élèves de collège, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, avec si possible une mixité de genre. L'entrée en SSS se fait sur la base du volontariat, sans test d'entrée et sans dérogation à la carte scolaire.

La SSS est placée sous l'autorité du chef d'établissement qui confie la responsabilité de l'encadrement et la coordination du dispositif à un enseignant d'EPS ou à un membre de la communauté éducative de l'établissement dont les compétences sont reconnues pour permettre le bon fonctionnement du projet. Cet enseignant est responsable du projet pédagogique et coordonne son fonctionnement. Il évalue le dispositif et en fait part au chef d'établissement. Il présente chaque année un bilan au conseil d'administration.

L'encadrement est effectué aussi souvent que possible par des enseignants d'EPS de l'établissement, ou à défaut, pour une partie des enseignements par des éducateurs sportifs agréés par la fédération concernée. Ces cadres sportifs qualifiés, titulaires d'un brevet ou d'un diplôme d'état dans la spécialité doivent figurer dans la convention établie avec le mouvement sportif concerné.

Le cahier des charges des SSS prévoit 3h de pratique par élève, sans allègement de l'emploi du temps scolaire. La pratique du judo vient en complément de l'EPS et du sport scolaire. La SSS du Taaone propose ainsi 2 créneaux d'une heure quarante-cinq minutes par semaine.

La Section Sportive d'Excellence de Mahina

Les objectifs de la SSE

Les SSE sont considérées comme un premier niveau dans le parcours d'accès au sport de haut niveau. C'est pourquoi elles s'inscrivent dans un partenariat avec la Fédération concernée par la discipline. L'objectif est :

- D'intensifier la pratique et d'organiser la pratique avec pour finalité la progression de l'élève, notamment en compétition.
- D'alimenter le CPP

Les Moyens

Les SSE font l'objet d'une convention entre la Fédération et la DGEE qui mutualisent leurs moyens comme suit :

- La DGEE accorde 1 IMP pour la coordination du dispositif et des HSE en fonction des besoins
- La FPJ finance un intervenant fédéral chargé d'encadrer l'activité

Le fonctionnement

Les SSE sont mises en œuvre pour des collégiens ou des lycéens repérés par la fédération de référence et / ou par les professeurs d'EPS pour leurs capacités et leur souhait d'intégrer un programme d'accession au sport de haut niveau.

L'entrée en SSE peut se faire à partir de tests avec des dérogations à la carte scolaire possibles, notamment pour accueillir les publics des îles.

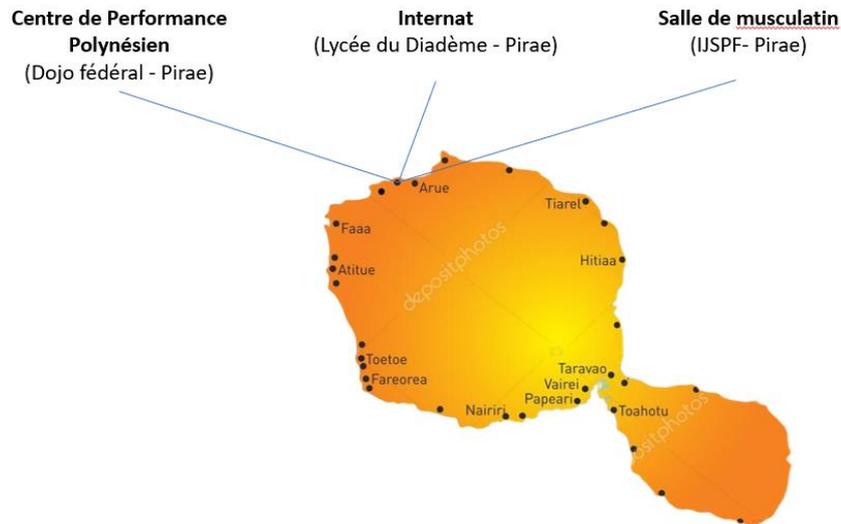
La SSE est placée sous l'autorité du chef d'établissement qui confie la coordination du dispositif à un enseignant d'EPS qui travaille en partenariat avec le Cadre Technique de la Fédération concernée. L'enseignant est responsable du projet pédagogique et coordonne son fonctionnement. Il évalue le dispositif et en fait part au chef d'établissement. Il présente chaque année un bilan au conseil d'administration.

L'encadrement est assuré conjointement par l'enseignant d'EPS et aussi souvent que possible par le CTF ou par un intervenant fédéral qualifié, rémunéré à cet effet par la Fédération

Le cahier des charges des SSE ne prévoit pas de volume horaire spécifique. Il précise que l'EPS reste obligatoire et que des aménagements de l'emploi du temps scolaires sont possibles. La SSE de Mahina propose ainsi 2 créneaux d'une heure trente minutes par semaine.

Le Centre de Performance Polynésien : Pilier du judo de haut niveau

Situation géographique du CPP Judo



Implanté à Piraé, le Centre de Performance Polynésien (C.P.P) s'appuie sur les installations de l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie Française (I.J.S.P.F) (Dojo fédéral, salle de musculation) mais aussi sur l'internat du Lycée du Diadème, qui permet d'accueillir des judokas de l'ensemble du territoire et de centraliser l'entraînement, les lieux de vie et d'étude dans un périmètre de moins de 10 minutes à pied.

Un nouveau cadre réglementaire

La loi de pays n°2023-6 du 03 mars 2023, renforce les missions de l'IJSPP dans la mise en œuvre du sport de haut niveau, notamment au travers du pilotage du dispositif CPP.

Ce premier dispositif de performance du Pays a pour objectif d'accompagner les sportifs de haut niveau vers la réussite sportive et l'insertion sociale et professionnelle par :

- La mise à disposition d'une structure d'entraînement,
- La réalisation d'un suivi médical, paramédical et diététique des sportifs de haut niveau,
- La réalisation d'actions d'enseignement et de formation professionnelle.

Il répond à plusieurs enjeux :

- S'assurer que le choix du projet de haut niveau est bien celui des jeunes sportifs et qu'il est partagé avec son environnement ;

- Garantir une organisation de qualité aux acteurs du sport Polynésien et préparer les sportifs des fédérations à atteindre la plus haute performance sportive ;
- Répondre aux contraintes de la performance de haut-niveau, de plus en plus exigeantes ;
- Permettre aux sportifs de capitaliser leurs expériences sportives, formatives et sociales au Fenua avant d'être amené à intégrer des structures de niveau supérieur en France ou à l'étranger ;
- Répondre aux axes stratégiques du Ministère de la jeunesse et de la prévention de la délinquance, en charge des sports (M.J.P.) sur la structuration du sport de haut niveau et atteindre les objectifs de réussite fixés par le Pays lors des Jeux du Pacifique ;
- Mobiliser l'ensemble des ressources dans une « AMBITION 2027 » commune pour placer la Polynésie française parmi les meilleurs Pays de la zone Pacifique du sport de compétition de haut niveau.

En respectant un cahier des charges permettant aux jeunes sportifs polynésiens d'associer contraintes sportives et scolarité au sein d'une structure validée par la Commission Consultative du Sport de Haut Niveau (C.C.S.H.N.P.F.), le dispositif CPP a vocation, non pas de proposer un fonctionnement unique pour chaque discipline sportive, mais bien de répondre aux besoins singuliers et disparates du sportif en recherche de performance.

De fait, ces réponses organisationnelles doivent faire preuve d'agilité, d'adaptabilité et surtout intégrer les contraintes liées au projet sportif en associant les autres acteurs éducatifs à ce projet.

Le pilotage du dispositif s'effectue au niveau de l'IJSPF, en collaboration avec les fédérations délégataires de service public. A cet effet, l'IJSPF a défini un cahier des charges qui présente les conditions que la fédération doit garantir pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité (physique, psychologique) de chaque sportif.

Objectifs du CPP Judo

Un peu comme un pré-pôle Espoir local sensé acculturer nos jeunes à la vie de sportif de haut niveau, le CPP de judo a été créé en 2020-2021, dans un contexte de défiance des clubs. (Cf. Annexe 3 : Bilan du CPP 2020-2023). Avec le temps, le CPP a trouvé sa place en tant que pilier de la filière d'accès au sport de haut niveau, autour des 3 objectifs suivants :

- Former et préparer les judokas aux contraintes et aux exigences du sport de haut niveau, notamment en matière de double projet
- Alimenter les Pôles Espoirs ou Pôles France métropolitains, tout en évitant les départs prématurés ou mal préparés
- Préparer les judokas à performer sur les compétitions de référence du sport de haut niveau polynésien
- Proposer une alternative aux judokas qui rentrent de métropole pour poursuivre une activité de haut niveau locale

Le cahier des charges du CPP JUDO 2023 - 2027

CAHIER DES CHARGES DU CPP	
Objectif de la formation sportive	<ul style="list-style-type: none"> Former et préparer les judokas du CPP aux contraintes et aux exigences du sport de haut niveau, notamment en matière de double projet Alimenter les Pôles Espoirs ou Pôles France métropolitains, tout en évitant les départs prématurés ou mal préparés Préparer les judokas du CPP à performer sur les compétitions de référence du sport de haut niveau polynésien
Public et effectif concerné	<ul style="list-style-type: none"> Sportifs désireux de vivre un parcours pouvant les amener vers le haut niveau national et international, scolarisés dans le second degré et / ou âgés de 12 à 20 ans 6 à 12 membres permanents éligibles au statut de sportif de haut niveau 6 à 12 membres réguliers (<23 ans), inscrits en tant partenaires du CPP, éligibles au statut de sportifs de haut niveau en fonction des résultats (cf. critères d'inscriptions sur listes de sportifs de haut niveau)
Procédure de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> Candidatures sur proposition des athlètes, des responsables de clubs, des sections sportives, ou du CTF. Sélection par le CTF sur la base des indicateurs suivants (résultats, motivation et comportements observés sur les compétitions locales, les entraînements fédéraux, les déplacements hors du Fenua)
Procédure d'admission	<ul style="list-style-type: none"> <u>Étape 1</u> : Dépôt du formulaire de demande d'inscription dans le CPP et transmission de la liste des sportifs proposée par la fédération voulant intégrer le dispositif avant la date limite exigée dans la procédure. <u>Étape 2</u> : Pour une première inscription, présenter et soutenir à la commission de l'IJSPF sa candidature. <u>Étape 3</u> : Signature d'une convention de partenariat et respect du règlement intérieur de l'établissement. La durée de la convention va de sa signature à la fin d'une Olympiade (Jeux du Pacifique). <u>Critères de sélection</u> : Niveau scolaire, minima de performance ou potentiel attesté par le CTF, Entretien médical et entretien psychologique avec le médecin de l'IJSPF (pour une première inscription) La liste des sportifs retenus pour intégrer ce dispositif est proposée par la Fédération délégataire de service public puis soumise à l'appréciation et à la validation de la commission des CPP de l'IJSPF. <u>Étape 4</u> : Signature d'une convention entre l'athlète, les parents, le club et la FPJ
Pilotage et encadrement du dispositif, qualifications requises et prérogatives	<p><u>Un comité de pilotage composé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Du Directeur de l'IJSPF, Du chef du Département de la formation et du HN de l'IJSPF, Du chef du bureau du HN de l'IJSPF, Du Président de la Fédération, Du CTF salarié de la fédération <p><u>Un coordonnateur de l'IJSPF qui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Assure le suivi éducatif, sportif et scolaire et en coordonne les modalités (notamment aménagements horaires, rattrapage de cours, soutien scolaire, cours à distance). S'assure de l'équilibre, de la répartition des entraînements / scolarité auprès des structures éducatives Renseigne le cas échéant la plateforme Médisharp ou PSQS du suivi HN. Assure la liaison entre l'équipe éducative et pédagogique de l'établissement avec la structure sportive fédérale. Veille tout particulièrement à la parfaite harmonisation entre les calendriers scolaire et fédéral. Il assure le suivi administratif avec les instances éducatives (la DGEE, Enseignement Catholique et le Vice-Rectorat...). Coordonne l'ensemble des moyens figurant dans l'item « Environnement » <p><u>Un coordonnateur fédéral qui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Participe au comité de pilotage Transmet les bilans en fin de saison Il définit le projet pédagogique du dispositif S'assure du bon déroulement des entraînements Est en relation régulière avec le coordonnateur de l'IJSPF Transmet sa programmation au coordonnateur de l'IJSPF. <p><u>Un entraîneur référent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'un diplôme de niveau IV à minima en judo Titulaire de la carte professionnelle Qui doit satisfaire aux exigences d'honorabilité imposées par le Ministère des Sports <p><u>Un médecin référent qui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Est titulaire du CES médecine sportive, en convention avec l'IJSPF Met en œuvre le Suivi Médical Réglementaire. Emet un avis médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline en compétition. Veille à la diffusion et la circulation des informations avec les coordonnateurs (IJSPF et Fédération) Identifie l'équipe paramédicale et en coordonne le suivi. Donne son avis sur l'entrée dans le CPP, pour une première inscription dans le dispositif
Projet pédagogique et fonctionnement opérationnel du dispositif	<p><u>Volume horaire moyen d'entraînement général et spécifique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 10h par semaine sur l'ensemble de la saison sportive répartis selon une programmation et une planification adaptée aux rythmes de vie du sportif (échéances scolaires et sportives, vie familiale, blessures et besoins de récupération) 5 à 7 séances par semaine dont au moins 3 séquences spécifiques à l'activité judo (cf planning type) Un programme spécifique de stages et compétitions sur et en dehors du Fenua

	<p><u>Les aménagements scolaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Scolarité classique au sein de l'établissement support (Lycée du Diadème) ou d'un autre établissement du territoire • Horaires aménagés au sein du Lycée support permettant les entraînements quotidiens à biquotidiens • Possibilités de rattrapages ou de soutien scolaire (avec les moyens de l'IJSPF)
	<p><u>Environnement et installations sportives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dojo fédéral de 120m2 à Pirae (moins de 5 minutes à pied de l'internat et du Lycée support) • Salle de Musculation de l'IJSPF (moins de 10 min à pied du Lycée et du dojo) • Bureau climatisé et matériel informatique • Internat du Lycée du Diadème, dortoir collectif à moins de 5 minutes à pied du dojo
	<p><u>Formation sportive et citoyenne des sportifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès facilité aux formations de la FPJ (PSC1, Grade, BF2, BF3) • Sensibilisations sur les sujets spécifiques au judo de haut niveau (diététique, dopage, gestion du stress)
Budget prévisionnel annuel, coûts et tarifications par sportif	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 12.500.000xpf et 15.000.000xpf, soit environ 700.000 à 800.000xpf par athlète hors suivi médical et rattrapages scolaires • 75% pris en charge par la FPJ • Gratuité pour les familles sur le fonctionnement et environ 25% sur les déplacements
Indicateurs d'évaluation du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entrées en pôle Espoirs ou Pôle France et devenir des expatriés • Résultats aux championnats de France Cadets • Nombre de médailles aux Jeux du Pacifique obtenues par les membres du CPP • Résultats scolaires

Organisation de l'entraînement

Le CPP a ouvert avec 7 athlètes qui s'entraînaient entre eux à raison de 9 séances par semaines. Les réticences des clubs face à l'hypothèse d'une fuite de leurs meilleurs talents, le manque d'objectifs sportifs et de moyens spécifiques ont retardé le déploiement du CPP, ce qui nous a conduit à modifier son mode de fonctionnement comme suit :

- Réduction de la charge d'entraînement de 9 séances par semaine à 7 séances par semaine, puis 5 à 6 séances en 2022-2023 ;
- Déplacements réguliers des athlètes du CPP dans les clubs du Fenua pour varier les partenaires et l'opposition ;
- Ouverture du CPP à des judokas scolarisés dans d'autres lycées, sur la base d'une présence conventionnée de 1 à 3 séances par semaine, avec le statut de membre externe ;
- Recherche de financements supplémentaires pour proposer un programme de compétitions attractives et récurrentes en dehors du Fenua ;
- Regroupements récurrents entre les judokas du CPP et l'équipe en préparation pour les échéances nationales (Coupe de France minimes, Championnat de France cadets) ou internationales (Tournée américaine, Oceania Open, challenge ATN, Open d'Auckland, Jeux du Pacifique).

Cette ouverture a permis de passer de 7 à 19 judokas réguliers. Cependant, nombreux sont ceux dont la présence s'est limitée à 1 ou 2 fois par semaine.

Les nouvelles lois de Pays sur le sport de haut niveau et la reconnaissance des CPP en tant que structures de haut niveau polynésiennes, ont consolidé la place des CPP dans le paysage du sport de haut niveau local. En effet, elles permettent désormais :

- De mobiliser de manière effective et durable les moyens de l'IJSPF pour le suivi médical et paramédical, ainsi que pour l'aménagement des rythmes scolaires des membres des CPP,

- D'accorder le statut de sportifs de haut niveau aux membres du CPP.

Cette reconnaissance et ce statut de sportif de haut niveau offrent désormais l'opportunité de stabiliser le fonctionnement du CPP autour d'un niveau d'exigence plus élevé de la part de l'ensemble des acteurs concernés :

- **Les athlètes :**
 - Un rêve à réaliser, un projet de vie pour le concrétiser
 - Un volume minimum d'entraînement intensif
 - Un engagement constant (concentration, implication) au quotidien et à long terme
 - Un mode de vie (hygiène de vie, organisation, routines de performance)
 - Des choix liées à des contraintes de temporelles (priorité judo – études)
 - De la résilience pour dépasser les échecs et avancer en conservant son enthousiasme ;
- **L'encadrement et les équipes pédagogiques** (staff fédéral, établissements scolaires, IJSPF, clubs) :
 - Des compétences spécifiques (préparation physique, technicotactique et mentale, suivi médical, pédagogie)
 - De la complémentarité (écoute, partage d'informations entre le staff, les clubs, l'établissement scolaire, les familles et respect des prérogatives de chacun)
 - De l'engagement au quotidien (présence, rigueur),
 - Du soutien (écoute, encouragements, accompagnement)
 - De l'anticipation (planification, organisation) et de l'adaptation (individualisation, prévention, aménagement des emplois du temps, rattrapage)
 - De la vigilance (repérer les signaux faibles de la fatigue, du décrochage) ;
- **L'entourage familial :**
 - De la vigilance (repérer les signaux faibles de la fatigue, du décrochage, etc...)
 - Du soutien affectif (encouragements, présence)
 - Un investissement financier
- **Les élus et le pays :**
 - De la reconnaissance
 - Des moyens humains et financiers à la mesure des enjeux

C'est pourquoi, le fonctionnement du CPP 2024-2027 sera marqué par :

- La souplesse de l'emploi du temps sportif (adaptation des horaires d'entraînements aux rythmes scolaires plutôt que l'inverse) ;
- La complémentarité renforcée avec le club (intégration des séances clubs dans la charge d'entraînement).

Concrètement, chaque judoka doit effectuer 5 à 8 séances dans la semaine dont :

- Obligatoirement :
 - 2 séances judo du CPP (mardi et jeudi après-midi)
 - 1 séance en club

- 2 séances de musculation CPP sur les 3 créneaux proposés
- De manière facultative :
 - 2 séances en club
 - 1 séance technique ou de musculation supplémentaire CPP, le matin avant les cours (6h15 – 7h30)

L'emploi du temps sportif type du CPP 2023-2027 est organisé comme suit

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h30	Lycée	Lycée	Lycée	Lycée	Lycée
08h00					
08h30					
09h00					
09h30					
10h00					
10h30					
11h00					
11h30					
12h00					
12h30					
13h00					
13h30					
14h00					
14h30			13h30 - 15h30 Musculation IJSPF		
15h00	15h00 - 17h00 Musculation IJSPF				15h00 - 17h00 Musculation IJSPF
15h30					
16h00					
16h30					
17h00					
17h30					
18h00	17h30 - 19h00 JUDO EN CLUB	17h30 - 19h00 JUDO RANDORI CPP	17h30 - 19h00 JUDO EN CLUB	17h30 - 19h00 JUDO travail Tech- nicotactique CPP	17h30 - 19h00 JUDO EN CLUB
18h30					
19h00					

Contenus d'entraînement

Les contenus d'entraînement du CPP visent à développer :

- La culture de la performance (habitus de travail, concentration, implication, formation diététique, démarche de préparation physique prophylactique, etc...)
- Le perfectionnement des habiletés techniques fondamentales, dont le *ne waza*
- L'approche technicotactique du judo (gestion du score, du temps, du profil de l'adversaire, notion de système d'attaque, connaissance des règles)
- La formation citoyenne du judoka (PSC1, encadrement bénévole, passage de grades, arbitrage)

Les structures du PPF de la FFJDA

Comme évoqué plus haut, les structures métropolitaines s'inscrivent dans la continuité d'un parcours résolument tourné vers la performance internationale. Elles font partie intégrante du PPF de la FPJ, dans une approche fondée sur la complémentarité entre les moyens de la FPJ et les moyens de la métropole qui doivent être utilisés différemment en fonction des profils de judokas.

Les profils d'athlètes concernés

Même s'il arrive régulièrement que les judokas basculent d'un profil à l'autre, nous retrouvons 3 profils de sportifs de haut niveau qui résident en France métropolitaine :

- Ceux qui sont partis pour intégrer une structure du PPF de la FFJDA, dans une logique d'accession au sport de haut niveau métropolitain ;
- Ceux qui sont partis pour effectuer leurs études et qui reviennent s'installer sur le Fenua avec des objectifs caractéristiques du haut niveau polynésien ;
- Ceux qui s'installent en métropole et continuent le judo avec des objectifs caractéristiques du haut niveau polynésien.

Dans tous les cas, l'expérience en métropole peut être très positive pour la progression de l'athlète. Notons que Teipoteani TEVENINO (médaillée d'argent à Honiara en -63kg) et Toanui LUCAS (médaillé d'argent à Honiara en -81kg) sont résidents métropolitains, et que Teraimatuatini BOPP (médaillée d'or à Honiara en -63kg), Poeiti GOLHEN (médaillée de bronze à Honiara en -52kg) et Maevarau LE GAYIC (médaillé d'argent à Honiara en -90kg) sont passés par des pôles espoirs avant de revenir sur le Fenua.

Mais il arrive aussi que le judoka ne tire pas de bénéfices de son passage en France, voir qu'il abandonne la pratique de manière plus ou moins durable. Pour chacun de ces profils de sportifs de haut niveau polynésiens, la FPJ a un rôle à jouer en matière d'accompagnement.

L'accompagnement de la FPJ pour les judokas en structure

Le premier rôle de la FPJ pour les profils de judokas qui aspirent au sport de haut niveau métropolitain consiste à bien repérer les motivations et les aptitudes de ces derniers à vivre le quotidien d'un sportif de haut niveau dans un contexte d'éloignement géographique, culturel et affectif. Par ailleurs, il s'agit de les préparer à l'intégration d'un pôle, notamment en leur faisant vivre l'expérience d'une vie de sportif de haut niveau, au travers du CPP.

Ensuite, il est important d'orienter ces sportifs et leurs parents dans le meilleur choix de structure. Le réseau du CTF en matière de sport de haut niveau métropolitain

constitue un atout dans cette phase d'orientation et de mise en relation avec les structures de métropole.

Une fois intégrés dans la structure, ces judokas bénéficient généralement des moyens mis en œuvre par la FFJDA à cet effet. Aussi, l'éloignement est tel que la suite de l'accompagnement ne peut être que très partielle. Cependant, il est important pour nous :

- De maintenir un lien avec l'athlète en prenant régulièrement de ses nouvelles. Il s'agit de repérer et de prévenir les éventuelles difficultés caractéristiques de l'entrée en pôle, qui sont généralement exacerbées pour un jeune issu d'un territoire ultra marin ;
- De les intégrer à la newsletter de la FPJ, afin de les informer de l'actualité du judo polynésien, mais aussi des aides susceptibles d'être accordées aux sportifs de haut niveau listés en Polynésie ;
- De rendre visite à ces athlètes autant que possible, lors des déplacements du président ou du CTF en métropole ;
- De solliciter ces athlètes pour participer aux Jeux du Pacifique.

L'accompagnement de la FPJ pour les judokas hors structure

En ce qui concerne les judokas hors structure, nous pouvons discerner 2 catégories de sportifs de haut niveau :

- Ceux qui sont en métropole pour une durée déterminée (notamment les étudiants)
- Ceux qui se sont installés en métropole de manière durable

Les premiers se situent généralement dans une phase sensible de leur parcours, où ils mettent leurs objectifs sportifs entre parenthèses. Pour ces judokas sur liste de haut niveau polynésien, il semble important de faciliter la mise en relation avec un club de judo à proximité de leur lieu d'études, et de saisir l'opportunité de leurs retours sur le territoire pour leur proposer de participer au programme de compétition de la FPJ.

Le risque est similaire pour les seconds. Là encore la mise en lien avec des clubs, voir des pôles espoirs métropolitains constitue une action importante pour maintenir ces sportifs dans un projet attractif.

Au-delà de cette mise en lien, il s'agit :

- De les intégrer à la newsletter de la FPJ, afin de les informer de l'actualité du judo polynésien, mais aussi des aides susceptibles d'être accordées aux sportifs de haut niveau listés en Polynésie ;
- De rendre visite à ces athlètes autant que possible, lors des déplacements du président ou du CTF en métropole ;
- De proposer un projet attractif (possibilité de participation aux Jeux du Pacifique et au championnat d'Océanie Panamérique) à ces judokas dont la plupart bonifieront le séjour en métropole par des performances significatives pour le haut niveau polynésien.

Les critères de sélection

Le processus de sélection

Pour chaque sélection d'un ou plusieurs représentants polynésiens sur une compétition de référence, la FPJ s'appuie sur une commission dont les membres sont nommés en début de mandat par le Conseil Fédéral qui lui délègue la responsabilité et la validation des sélections. Elle est composée :

- Du sélectionneur en charge de la conception et de la mise en œuvre du chemin de sélection (CTF ou entraîneur référent de la sélection)
- D'un(e) membre du Conseil fédéral, représentant les athlètes
- Du ou de la Président(e) de la fédération DU

La commission de sélection a pour prérogatives de :

- Valider le chemin de sélection aux Jeux du Pacifique, conçu et présenté par le sélectionneur
- Valider les règles de sélections proposées par le sélectionneur pour chaque compétition ;
- Contrôler l'application par le sélectionneur des modalités de sélection définies pour chaque compétition de référence du chemin de sélection aux Jeux du Pacifique et aux championnats continentaux

Une fois les critères et modalités de sélections élaborés puis validés par la commission de sélection, au nom du Conseil Fédéral, le sélectionneur est chargé de présenter à la commission une liste nominative des judokas sélectionnés aux différentes épreuves de détection, de formation, de sélection et de préparation des Jeux du Pacifique, jusqu'à la sélection définitive de l'équipe de Polynésie Française. Il peut consulter la commission de sélection ou toute personne qualifiée pour compléter sa réflexion et prendre en compte un avis complémentaire mais il reste seul décisionnaire pour établir ses listes.

Les autres membres de la commission sont chargés de contrôler la bonne application des modalités de sélection définies explicitement en amont de la sélection par le sélectionneur. Ils ont donc un droit de veto, qu'ils peuvent appliquer dès lors qu'un défaut d'application des modalités de sélections est observé et avéré.

Les critères et modalités de sélection

Pour chaque compétition, le sélectionneur présente les critères de sélection de manière explicite dans un document qui permet :

- De lister des compétitions de référence sur une période de sélection en fonction de la catégorie d'âge ou du moment de la sélection.

- D'identifier des sélectionnables sur la base de critères factuels (notion de minima à atteindre) ;
- De classer les combattant(e)s sur la base de critères de sélection hiérarchisés pour établir la liste définitive des sélectionnés et de leurs remplaçants, après application de ces critères, en fonction du nombre de quotas disponibles.

Les grands principes sont les suivants :

- Les sélectionnables sont identifiés et recensés sur la base :
 - D'une performance minimum sur les compétitions de référence
 - D'un classement et / ou d'un nombre de points minimum à la Ranking List Polynésienne
 - De leur appartenance au CPP dans le cas d'une sélection financée par le programme CPP
- Les sélectionnables sont classés sur la base des critères hiérarchisés :
 - Le nombre de médailles d'or internationales incluant une victoire sur un étranger
 - Le nombre de podiums internationaux incluant une victoire sur un étranger
 - Le nombre de médailles d'or locales sur les open inter-catégories
 - Le recours à des critères permettant de départager les ex-aequo (Nombre de combats gagnés, le classement à la Ranking List, le statut de membre du CPP ou d'une section sportive)
 - En dernier recours, l'avis subjectif du sélectionneur
- Dans le cas où un quota n'est pas pourvu, le sélectionneur se réserve le droit d'intégrer un(e) combattant(e) sur la base de critères subjectifs comme le potentiel, l'engagement ou le comportement à l'entraînement ou en compétition.
- Le sélectionneur se réserve le droit de retirer un(e) combattant de la sélection sur la base des éléments suivants :
 - Non-respect des règles fondamentales d'éthique et de respect des règles, des lieux et des personnes (dopage, incivilités, conflits récurrents, violences verbales)
 - Non-respect répété - malgré un avertissement - du « contrat de préparation » passé de manière plus ou moins formalisée selon les compétitions entre l'athlète et le sélectionneur pour identifier les modalités de préparation à l'échéance
 - Attitude générale et/ou comportements susceptibles de nuire à la performance par la mise en danger de la qualité des relations humaines au sein du collectif « équipe de Polynésie »

Le chemin de sélection aux Jeux du Pacifique 2027

Préambule : Objectifs et stratégie du chemin de sélection

Il est important de rappeler les objectifs sportifs de la FPJ :

- Devenir la meilleure nation des Jeux du Pacifique 2027
- Obtenir 5 médailles d'or aux Jeux du Pacifique 2027 ;
- Permettre aux polynésiens motivés par l'accès au sport de haut niveau de faire émerger leur potentiel et de l'optimiser dans le but de réaliser leur rêve sportif.

Les règles de sélection pour les Jeux du Pacifique et/ou au championnat continental sont nécessairement différentes des règles applicables aux catégories jeunes (minimes – cadets). Pour autant, pour l'ensemble des catégories et des compétitions concernées, la FPJ retient les critères de sélection suivants :

- La performance ;
- L'engagement dans une pratique intensive ;
- Le potentiel des athlètes (indicateur nécessairement subjectif).

Dans cette perspective, nous mettons en place à compter de la saison 2024-2025 un système de sélection basé sur :

- Un classement par catégories et inter-catégories baptisé Ranking List PYF qui existe depuis 2021 et qui servira de support aux stratégies de sélections ;
- Un chemin de sélection qui permettra de clarifier le niveau de performance attendu pour se sélectionner :
 - o Aux Mini Jeux du Pacifique 2025 ;
 - o Au championnat d'Asie – Océanie 2025 & 2026.
 - o Aux Jeux du Pacifique 2027 ;

Il est important de préciser que les Mini-Jeux sont partiellement conditionnés à un critère d'âge (50% de -21 ans) qui nous amène à sélectionner des jeunes ayant un profil de médaillable en 2027, mais aussi en 2031.

Le chemin de sélection ne s'arrête pas aux Jeux du Pacifique. L'objectif est aussi de pouvoir emmener un ou plusieurs représentants polynésiens au championnat continental, qui représente le niveau de compétition le plus élevé pour lequel la FPJ est autorisée à présenter des judoka(te)s.

La mise en place d'un chemin de sélection clairement identifié sur 3 saisons permettra de détecter, sélectionner et préparer les judokas à potentiel de médailles pour les Jeux de 2027 et aux championnats continentaux pour y être performant.

D'une manière générale, l'intention est tournée vers l'acquisition d'une culture de la performance qui vise à :

- Tirer vers le haut le niveau de l'ensemble des pratiquants qui s'engagent dans le processus ;
- Donner de l'expérience aux sélectionnés, ainsi qu'aux jeunes judokas à fort potentiel pour 2031, dans les catégories où il reste des places non pourvues par des combattants à potentiel immédiat de médaille d'or.

Le chemin de sélection - et de préparation - aux Jeux du Pacifique est un processus « Formation – Détection - Sélection & Préparation » sur 3 ans qui vise **5 axes stratégiques** :

1. Fixer des objectifs ambitieux, réguliers & adaptés au potentiel de chacun
2. Faire un maximum de combats sur et en dehors du Fenua pour développer l'expérience nationale et internationale, les compétences technicotactiques & mentales
3. Garantir un traitement équitable des candidats à une sélection (Transparence & équité de traitement)
4. Développer la culture de l'excellence sportive au quotidien (Apprendre à s'entraîner pour se préparer à performer sur le court, moyen et long termes)
5. Concentrer nos moyens sur les bonnes personnes, en passant d'un groupe de 60 athlètes à une équipe de 24 sélectionnés

Modalités de sélection pour les Jeux du Pacifique 2027

La commission de sélection de la FPJ se fixe pour objectif de fournir au COPF la liste des participants aux Mini-Jeux du Pacifique 2025 et aux Jeux du Pacifique 2027 au plus tard 1 mois avant le début de la compétition. Cependant, la stratégie de sélection de la FPJ a pour objectif d'établir une liste de sélectionnés au moins 6 à 12 mois avant l'échéance, afin d'organiser une préparation spécifique pour chacun des événements.

A ce stade, l'ensemble des présélectionnés aux Jeux du Pacifique 2027 sont répartis en 3 collectifs qui permettent de fixer des objectifs adaptés au potentiel et au niveau de chacun :

- **Le collectif « Or 2027 »** regroupe les médaillés d'or aux Jeux du Pacifique 2023, ainsi que les médaillés qui ont réalisé des performances significatives au niveau national et international sur la période 2020 – 2023
 - Ambre Popoff
 - Teraimatuatini Bopp
 - Imihia Teumere
 - Tamaterai Herve

- Jérémy Picard
- **Le collectif « médaillable 2027 »** regroupe les médaillés en 2023, les athlètes de -23 ans sélectionnés aux Jeux de 2023 et/ou médaillés au championnat de Polynésie Elite 2024 :
 - Ramahere Deflandre
 - Poeiti Golhen
 - Laetitia Wuilmet
 - Teipoteani Tevenino
 - Imihia Teumere
 - Haukea Vitielli
 - Rauhiti Vernaudon
 - Anthony Kaan
 - Manatoa Luciani Renaud de la Faverie
 - Kerian Vasapolli
 - Noa Gustin
 - Tom Gustin
 - Gaston lafon
 - Romain Mulot
 - Vydal Samin
 - Toanui Lucas
 - Maevarau Legayic
 - Evan Jolif
 - Julien Ragusa
 - Hutia Barff
 - Alexandre Souillard
 - Samasona Tevaeearai
- **Le collectif « Accession haut niveau »** regroupe les athlètes du CPP, les élites 12-17 ans en pôles ou susceptibles de poursuivre une carrière sportive dans un pôle de métropole :
 - Lola Snaider
 - Ambre Popoff
 - Jade Popoff
 - Ramahere Deflandre
 - Keheilani Amaru-Tekehu
 - Haukea Vitielli
 - Imihia Teumere
 - Luka Chene
 - Aroma Amaru—Tekehu
 - Hivatea Bac
 - Tinihau Gresset
 - Titouan Sola
 - Tamatoa Luciani Renaud de la Faverie
 - Aymeric Lo Siou
 - Titouan Monbrison
 - Heimoana Barberot Ghozet
 - Ra'imarua Holozet

Les judokas ayant réalisés les minima pour intégrer le collectif « or 2027 » sont sélectionnables de droit.

Si plusieurs combattant(e)s de la même catégorie sont sélectionnables sur un même quota, ils peuvent être départagés par leur classement à la Ranking List PYF.

Ensuite, le sélectionneur départage les judokas un collectif « médaillable 2027 » puis attribue les dernières sélections aux athlètes à fort potentiel de médaille en 2031.

Modalités de sélection pour les championnats continentaux 2025 & 2026

Les médaillés aux Jeux du Pacifique seront sélectionnés au championnat Intercontinental d'Océanie – Panamérique de leur catégorie d'âge dès lors qu'ils auront réalisé les minimas spécifiques suivants :

- Pour les cadet(te)s : Podium au championnat de France Cadet(te)s 2^{ème} division ou Espoirs
- Pour les cadets, juniors & séniors :
 - Podium au championnat de France 3^{ème} division
 - Médaille en Continental Open en ayant battu au moins 2 étrangers

Outils de sélection

La Ranking List PYF

Objectifs

L'intention est de créer un outil de sélection :

- Clair & Connu de tous
- Juste & Rationnel
- Attractif & Motivant

Ce système est fondé sur un barème de points qui permet :

- De valoriser la performance comme premier critère de sélection ;
- De créer un circuit PYF permettant aux judokas qui s'entraînent en Polynésie de situer leur progression et leur niveau par rapport à des athlètes qui s'entraînent dans des structures métropolitaines et participent aux compétitions organisées par la FFJDA ;

Règles générales & modalités d'application

Le barème de points permet de :

- Classer tous les judokas polynésiens, y compris celles et ceux qui ne peuvent pas justifier de 5 années de résident, à partir de la catégorie cadets & cadettes.
- Faciliter le suivi du classement et de valoriser les performances passées, le total des points de l'année N-1 est divisé par 2 et additionné à ceux de l'année en cours Sélectionner des judokas sur les compétitions locales, nationales et internationales référencées pour accéder :
 - o Aux Jeux du Pacifique 2027 & 2031
 - o Aux championnats d'Asie – Océanie 2025 & 2026
- Désigner chaque année :
 - o Le / La meilleur(e) judoka(te) polynésien(ne) par catégorie de poids
 - o Le / La meilleur(e) judoka(te) polynésien(ne) toutes catégories

Le classement ne se suffit pas à lui-même pour désigner les titulaires aux Jeux du Pacifique. En effet, le nombre de quotas disponibles par catégories de poids et la concurrence inter-catégories entre des combattant(e)s qui ne s'affrontent pas directement sont autant d'éléments qui peuvent influencer les choix. Dans tous les cas, l'idée de ce système de sélection est bien d'annoncer le plus tôt possible les critères factuels, observables et mesurables qui guideront les décisions.

Le CTF gère le classement et renseigne le tableau à partir des éléments tangibles dont il dispose (tableaux de compétitions, attestations, conventions)

Barème

Barème des compétitions (les points de présence ne se cumulent pas avec les points de performance)	Participation	Non Classé - 1 combat gagné	6ème & 7ème	4ème & 5ème	3ème	2ème	1er
Coupe Tahiti U14 - U13 mixte / Open Aïto Vahine Minimes / Chpt PYF Minimes	0	0	0	0	1	3	5
Chpt PYF AVENIR / U15 / Challenge ATN U14 / Open Kyu / Auckland U14 / Winter US minimes	1	1	2	3	5	7	10
Championnat de Polynésie individuel Cadets & cadettes	1	2	3	5	7	10	15
Championnat de Polynésie individuel Juniors	1	2	3	5	7	10	15
Coupe de France Minimes	1	2	4	6	10	14	20
Tournoi International référencé FPJ Cadet (Challenge ATN U17 / AUKLAND U17 / RAINIER CUP U17 / Winter US Cadets)	1	2	4	6	10	14	20
Tournoi International de sélection référencé par la FPJ Vétéran (WINTER US Vétéran / AUCKLAND Vétéran)	1	2	4	6	10	14	20
Championnat de Polynésie individuel Séniors	1	2	4	6	10	14	20
Tournoi inter-régional Cadet FFJDA	1	3	5	7	14	18	25
Tournoi International référencé par la FPJ Juniors (WINTER US Juniors / AUKLAND U20 / RAINIER CUP U20)	1	3	5	7	14	18	25
Championnat de département Cadets & Cadettes FFJDA	1	3	6	9	15	21	30
Tournoi Inter-régional Juniors FFJDA	1	4	7	10	18	25	35
Tournoi de sélection & Coupe de Tahiti inter-catégories PYF	1	4	8	12	20	28	40
Championnat de Polynésie individuel Open ELITE / SUPER CHAMPION	1	5	10	15	25	35	50
Championnat de département Juniors FFJDA	1	5	10	15	25	35	50
Tournoi International référencé FPJ Sénior (zone Pacifique - hors IJF = Challenge ATN / AUCKLAND / RAINIER CUP / WINTER US)	1	6	12	18	35	42	60
Championnat de département Séniors FFJDA	1	8	16	24	40	56	80
Championnat de région Cadets & cadettes FFJDA	3	10	20	30	50	70	100
Tournoi National autre pays (hors nations majeures)	1	10	20	30	50	70	100
Championnat de France Cadets & Cadettes 2ème division FFJDA	3	10	20	30	50	70	100
Tournoi National labellisé FFJDA Cadets & cadettes	1	15	30	45	75	105	150
Championnat de région Juniors FFJDA	5	20	40	60	100	140	200
Tournoi National labellisé FFJDA Juniors	1	25	50	75	125	175	250
Tournoi National Label B ou équivalent FFJDA	1	25	50	75	125	175	250
Championnat de France Cadets & Cadettes 1ère division FFJDA	10	30	60	90	150	210	300
Championnat du Monde Vétéran	1	35	70	105	175	245	350
Continental Open Océanie Séniors (OJU)*	10	35	70	105	175	245	350
Championnat de région Séniors FFJDA	10	40	80	120	200	280	400
Jeux du Pacifique	25	50	100	150	250	350	500
Continental Cup Cadets & cadettes (UEJ, PJC ou JUA)	10	60	120	180	300	420	600
Tournoi national Label A FFJDA Séniors	1	70	140	210	350	490	700
Sélection EDF Cadets & Cadettes (championnat Europe / Monde)	40	80	160	240	400	560	800
Championnat de France Juniors 1ère division FFJDA	50	100	200	300	500	700	1000
Championnat de France 2ème division Séniors FFJDA	55	110	220	330	550	770	1100
Continental Cup Juniors (UEJ, PJC ou JUA)	10	120	240	360	600	840	1200
Continental Open Panamérique Sénior (PJC)	10	130	260	390	650	910	1300
European Cup Seniors (UEJ)	10	140	280	420	700	980	1400
Sélection EDF Juniors (championnat)	75	150	300	450	750	1050	1500
European ou Asian Open Seniors (JUA)	10	160	320	480	800	1120	1600
Championnat de France 1ère division Séniors FFJDA	100	300	600	900	1500	2100	3000
Grand Prix IJF Séniors	300	600	1200	1800	3000	4200	6000
Grand Slam IJF Séniors	500	1000	1500	2000	3500	5000	7000
Championnat d'Asie - Océanie (sélection PYF)	750	1500	3000	4500	7500	10500	15000
Sélection EDF Séniors (Championnat)	1000	2000	3500	5000	8500	12000	17000

Le classement est établi en additionnant :

- 50% du total de points N-1 ;
- Les points de performance de la saison en cours ;

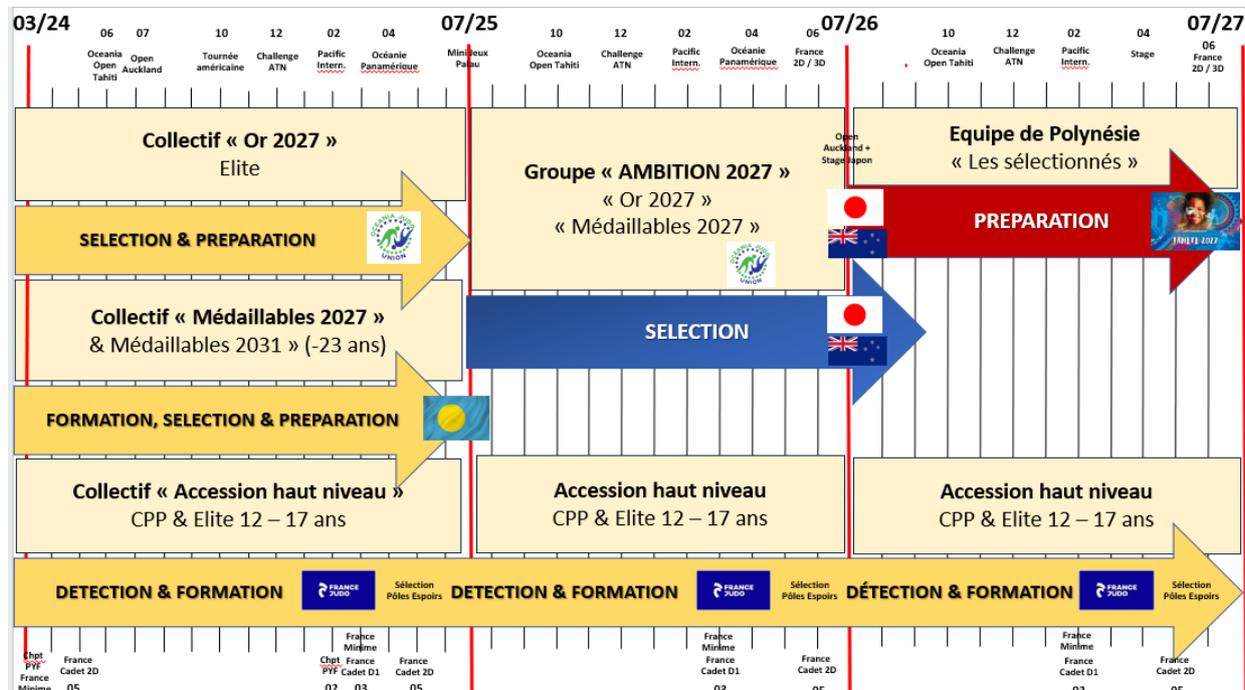
Pour chaque compétition, le combattant marque le nombre de points correspondant à une unique case du barème. Autrement dit, les points de participation ne se cumulent pas avec les points de performance.

Pour le moment, le nombre de performances retenues par saison n'est pas limité. Ce choix vise à valoriser l'engagement dans un projet sportif. Cependant, à termes, il n'est pas à exclure que le nombre de performances prises en compte dans le classement soit limité pour éviter que la multiplication des performances ne dénature trop le niveau de performance révélé par le classement. Autrement dit, pour reprendre une image propre à l'arbitrage d'un combat de judo, si deux *Waza – ari* valent un *Ippon*, 10 *Yuko* seront toujours inférieurs à un *Ippon*.

A ce stade, il est possible que toutes les compétitions n'aient pas pu être référencées.

Le chemin de sélection aux JP 2027

Les étapes du chemin de sélection



Etape 1 : Permettre à chacun de monter en compétences en fonction de ses objectifs

Entre mars 2024 (championnat de Polynésie) et juillet 2025 (Mini-Jeux du Pacifique), nous organisons :

- Une phase de sélection et de préparation pour les Championnats Intercontinentaux d'Océanie Panamérique Pacifique 2025 (Avril) pour le collectif « Or 2027 »
- Une phase de sélection et de préparation pour les Mini – Jeux du Pacifique 2025 (Juillet) ouverte aux 3 collectifs
- Un travail de détection et de formation des collectifs « Accession » dont les objectifs sportifs se situent sur les compétitions de référence « France Judo » (Coupe de France Minimes, Championnat de France Cadet 2D ou Espoirs). La finalité est de les qualifier au championnat de France Cadet 1^{ère} division dès lors qu'ils se classent sur le podium 2^{ème} division et à terme pour celles et ceux qui le souhaitent d'intégrer un pôle espoirs pour la rentrée 2025 – 2026.

Cette étape touchera entre 50 et 60 judokas et devra permettre de sélectionner et de préparer une trentaine de judokas pour les Mini-Jeux du Pacifique et / ou les Championnats Continentaux.

Etape 2 : La phase de sélection aux Jeux du Pacifique 2027

Entre aout 2025 (Mini -Jeux du Pacifique) et juin 2026 (Championnat de France 3^{ème} division senior), nous organisons :

- Une phase de sélection aux Jeux du Pacifique pour les collectifs « Or 2027 » et « médaillable 2027 »
- Le travail de détection et de formation des collectifs « Accession » se poursuivra sur les compétitions de référence « France Judo » (Coupe de France Minimes, Championnat de France Cadet 2D ou Espoirs) avec les mêmes finalités. Il est important de préciser que certains jeunes du collectif « accession » peuvent rejoindre le collectif « médaillable 2027 ».

Au cours de cette étape, nous passerons d'un collectif de 50 à 60 judokas, à l'identification de 24 sélectionnés sur lesquels nous concentrerons nos moyens au cours de la 3^{ème} étape.

Etape 3 : La préparation des Jeux du Pacifique 2027

Entre juillet 2026 et juillet 2027, nous organiserons la préparation des Jeux du Pacifique avec les sélectionnés, en tant que titulaire ou remplaçants. La préparation débutera avec l'Open d'Auckland, immédiatement suivie sur le même déplacement par un stage au Japon et se terminera avec un stage organisé à Tahiti.

Calendrier prévisionnel du chemin de sélection (circuit PYF)

Document non contractuel (à revisiter en fonction des subventions)

Etape	Dates	Evenement	Collectif concerné			
			Or 2027	Médailleable 2027	Accession HN	Non référencés
1	16 mars 2024	Championnat de Polynésie	Préparation	Préparation	Sélection	Détection
	23-mars-24	Coupe de France Minime	X	X	Formation	Détection
	30-mars-24	France Cadet 1ère division	Préparation	X	Objectif	x
	5 avril au 9 mai 2024	Préparation Oceania Open	Préparation	Préparation	Formation	Détection
	18-mai-24	France Cadets 2D	Préparation	X	Objectif	x
	19-mai-24	France Espoirs	Préparation	X	Objectif	x
	1 et 2 juin 2024	Oceania Open Tahiti	Sélection	Sélection - Préparation	Formation	Détection
	3 au 5 juin 2024	Training Camp Oceania	Préparation	Préparation	Formation	Détection
	27-juil-24	Open Auckland (Clubs)	Préparation	Préparation	Formation	Détection
	26 aout - 20 sept 2024	Préparation Tournée américaine	Préparation	Préparation	Formation	Détection
	21-sept-24	Poule des préparation	Préparation	Préparation	Formation	Détection
	7 au 21 oct 2024	Tournée américaine	Préparation	Sélection - Préparation	Formation	x
	10 au 12 déc 2024	Training Camp Challenge ATN	Préparation	Préparation	Formation	Détection
	14-déc-24	Challenge ATN	Préparation	Sélection - Préparation	Sélection	Détection
	16 au 17 déc 2024	Training Camp Challenge ATN	Préparation	Préparation	Formation	Détection
	28 fév au 2 mars 2025	Pacific International (CAN)	Préparation	Sélection - Préparation	Préparation	x
	3 au 6 mars 2025	Stage (CAN)	Préparation	Préparation	Préparation	x
	Mars 2025	Championnat de Polynésie	Préparation	Préparation	Sélection	Détection
	Mars 2025	Coupe de France Minime	X	X	Formation	Détection
	Mars 2025	France Cadets 1D	Préparation	Sélection	Objectif	x
	Avril 2025	Chpt Océanie Panamérique (Cad / Jun / Sen)	Objectif	X	Objectif	x
	Mai 2025	France Cadets 2D	Préparation	Sélection	Objectif	x
	Mai 2025	France Espoirs	Préparation	Sélection	Objectif	x
Juin 2025	Préparation Mini-Jeux	Préparation	Préparation	Formation	Détection	

	29 juin au 8 juil 2025	Mini Jeux du Pacifique 2025	Objectif	Objectif	Objectif	x
2	Juillet 2025	Open Auckland (Clubs)	Préparation		Formation	Détection
	Aout - Sept 2025	Préparation Oceania Open	Préparation		Formation	Détection
	Septembre 2025	Poules de sélection - préparation	Préparation		Sélection	Détection
	Octobre 2025	Oceania Open Tahiti	Sélection		Formation	Détection
	Octobre 2025	Training Camp Oceania	Préparation		Formation	Détection
	Décembre 2025	Training Camp Challenge ATN	Préparation		Formation	Détection
	Décembre 2025	Challenge ATN	Sélection		Sélection	Détection
	Décembre 2025	Training Camp Challenge ATN	Préparation		Formation	Détection
	Février 2026	Pacific International (CAN)	Sélection		Préparation	X
	Février 2026	Stage (CAN)	Préparation		Préparation	X
	Mars 2026	Championnat de Polynésie	Préparation		Sélection	Détection
	Mars 2026	Coupe de France Minime	X		Formation	Détection
	Mars 2026	France Cadets 1D	Sélection		Objectif	X
	Mars - Avril 2026	Préparation France et Oceania - Panamérique	Préparation		Préparation	Détection
	Avril 2026	Chpt Océanie Panamérique (Cad / Jun / Sen)	Objectif	X	Objectif	X
	Mai 2026	France Cadets 2D	Sélection		Objectif	X
	Mai 2026	France Espoirs	Sélection		Objectif	X
	Juin 2026	Championnat de France 3D	Sélection		X	X
3	Juillet 2026	Open Auckland	Préparation		Sélection	X
	Juillet - Aout 2026	Stage Japon	Préparation		Formation	X
	Septembre 2026	Préparation Océania Open	Préparation		Formation	Détection
	Octobre 2026	Oceania Open Tahiti	Préparation - Sélection		Formation	Détection
	Octobre 2026	Training Camp Oceania	Préparation		Formation	Détection
	Novembre	Regroupements fédéraux	Préparation		Formation	Détection
	Décembre 2026	Training Camp Challenge ATN	Préparation		Formation	Détection
	Décembre 2026	Challenge ATN	Préparation - Sélection		Sélection	Détection
	Décembre 2026	Training Camp Challenge ATN	Préparation		Formation	Détection
	Février 2027	Pacific International (CAN)	Préparation		Préparation	x
	Février 2027	Stage (CAN)	Préparation		Préparation	x
	Mars 2027	Championnat de Polynésie	Préparation		Sélection	Détection
	Mars 2027	Coupe de France Minime	X		Formation	Détection
	Mars 2027	France Cadets 1D	Préparation		Objectif	X
Avril 2027	Stage étranger (NZ, AUS, NC)	Préparation		X	X	

Mai 2027	France Cadets 2D	Préparation	Objectif	x
Juin 2027	Championnat de France 3D	Préparation	X	X
Juin 2027	Stage métropole	Préparation	X	X
Juillet 2027	Stage Préparation Terminale Tahiti	Préparation	Préparation	Détection
Fin juillet 2027	Jeux du Pacifique 2027	Objectif	Objectif	X

Légende des couleurs

	Compétitions locales
	Compétitions internationales organisées à Tahiti
	Stages et regroupements organisés à Tahiti pour préparer une échéance
	Compétitions internationales
	Stages à l'étranger
	Championnats de France
	Objectifs de performance

Clauses de non-participation aux R.D.V

Le contrat de préparation à la performance

Il est important de préciser que la sélection n'est pas une fin en soi. Une fois sélectionné(e)s, les judoka(te)s doivent respecter les règles de préparation définies dans un contrat individualisé de préparation à la performance signé avec la FPJ. Conscients que certain(e)s combattant(e)s à fort potentiel de médaille ne sont pas en mesure de s'engager dans une pratique quotidienne intensive, il s'agit de mettre en place une convention entre l'athlète et la fédération pour que chacun clarifie ses attentes et son engagement, dans le but unique d'arriver dans les meilleures dispositions le jour de la compétition. Cette convention intégrera également les droits et devoirs moraux de chaque sélectionné, y compris en matière de lutte anti-dopage.

Les contre-indications médicales

La sélection d'un(e) sportif (ve) relevant de blessure ou de maladie, devra obligatoirement être validée par un médecin référent ou reconnu par le Dr MATARESE Olivier ou son successeur (Médecin de l'IJSPF).

Le contrat de préparation

Le présent contrat encadre les droits et devoirs de chacune des parties concernées par la préparation et la participation aux Jeux du Pacifique 2027 en judo.

Il est signé entre :

- La Fédération Polynésienne de Judo représentée par son cadre technique et sélectionneur Franck BELLARD pour ce qui est des activités liées à la préparation des Jeux du Pacifique

Ci-après dénommée FPJ

ET

- L'athlète sélectionné(e) ... Mr / Mme

Ci-après dénommée l'athlète

Article 1^{er} : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat régit les relations entre *la FPJ* et *l'athlète* dans le cadre de la participation de ce dernier aux Jeux du Pacifique 2027.

A cet effet, les articles prévoient de définir les engagements sportifs et moraux de *l'athlète* et de *la FPJ*, ainsi que les conditions de rupture du contrat, le cas échéant

Article 2 : L'engagement de l'athlète dans sa catégorie de poids

L'athlète s'engage à participer aux Jeux du Pacifique dans la catégorie de poids pour laquelle il ou elle est sélectionné(e).

A cet effet, *l'athlète* s'engage à adopter une alimentation et une hygiène de vie conformes aux exigences d'une pratique compétitive, plus particulièrement dans la phase de préparation terminale, qui commencera le 10/01/2027

Article 3 : Les contraintes de l'athlète

L'athlète s'engage à informer la FPJ de ses contraintes régulières ou permanentes, personnelles ou professionnelles au travers du présent article :

L'indisponibilité en semaine (Précisez les jours et les heures) :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'indisponibilité les week-end (Précisez les jours et heures, autant que possible) :
.....
.....
.....
.....

Autres indisponibilités (Précisez les jours et heures, autant que possible) :
.....
.....
.....
.....

L'athlète s'engage à informer la FPJ dans les meilleurs délais en cas d'absence ponctuelle ou durable sur un entraînement, un stage, une compétition ou tout autre événement pour lequel il s'est préalablement engagé.

Article 4 : L'engagement de l'athlète dans le chemin de préparation de la FPJ

Au regard des contraintes explicitées dans l'article 3, l'athlète s'engage à respecter le chemin de préparation individualisé de la FPJ et notamment à participer aux stages et compétitions de référence pour lesquels il ou elle est sélectionné(e), et dont la liste prévisionnelle figure dans le présent document.

Dans le cas d'une incapacité ponctuelle ou temporaire à honorer ses sélections, *l'athlète* s'engage à prévenir le sélectionneur dans les plus brefs délais et à justifier le motif de non-participation.

En ce qui concerne les entraînements réguliers et spécifiques à la pratique du judo, en dehors des périodes de repos ou de fermeture des structures d'entraînement du territoire, *l'athlète* s'engage à participer à :

- Minimum 1 entraînement fédéral par semaine au CPP
- Minimum 2 entraînements fédéraux par semaine au CPP
- Minimum 3 entraînements fédéraux par semaine au CPP

- Minimum 1 entraînement par semaine dans un club de la FPJ
- Minimum 2 entraînements par semaine dans un club de la FPJ
- Minimum 3 entraînements par semaine dans un club de la FPJ

- Minimum 1 entraînements par semaine dans un club ou une structure de haut niveau en métropole (précisez:)
- Minimum 2 entraînements par semaine dans un club ou une structure de haut niveau en métropole (précisez:)
- Minimum 3 entraînements par semaine dans un club ou une structure de haut niveau en métropole (précisez:)
- Autres modalités d'entraînement (précisez la structure et la fréquence des entraînements (précisez) :

En ce qui concerne la préparation physique, *l'athlète* s'engage à :

- Suivre un programme de préparation physique individualisé, à raison d'1 fois par semaine minimum
- Suivre un programme de préparation physique individualisé, à raison de 2 fois par semaine minimum

Article 5 : L'engagement de l'athlète à adopter un comportement respectueux des valeurs sportives, éthiques et déontologiques

En tant que représentant de la Polynésie Française et du judo Polynésien, *l'athlète* s'engage à :

- Adopter une hygiène de vie propice à la performance sportive
- Respecter les règles internationales en matière de lutte anti-dopage
- Faire preuve de fair play en toute circonstance, en respectant les règles et les décisions sportives, les lieux de pratiques et les acteurs de la compétition (les arbitres, les adversaires et leurs coachs, le sélectionneur et le staff de la FPJ, les bénévoles en charge de l'organisation, le public, etc...)

Article 6 : L'engagement de la FPJ pour optimiser les conditions de préparation des athlètes

La FPJ s'engage, dans la limite de ses moyens humains et financiers et notamment des subventions spécifiquement obtenues pour faire vivre son chemin de préparation au Jeux du Pacifique à :

- **Organiser les déplacements et gérer les événements du chemin de préparation sur le plan logistique et financier**
- **Mettre à disposition un entraîneur permanent**, dont la mission consiste à :
 - Assurer la sélection, l'organisation et l'encadrement des stages, entraînements et compétitions de sélection ou de préparation
 - Proposer des programmes et contenus d'entraînement adaptés à la préparation d'une échéance internationale, sur le plan du judo et de la préparation physique
- **Proposer une formation à la nutrition pour les athlètes ainsi qu'un accompagnement diététique à ceux qui en font la demande, sur validation du CTF**
- **Mettre à disposition des athlètes un équipement sportif aux couleurs de la Polynésie**

Article 7 : Les conditions de rupture du contrat

Le non-respect des engagements prévus à l'article 2 (combattre dans sa catégorie de poids)

La FPJ se réserve le droit d'exclure l'athlète de la sélection si ce dernier devait être pesé au – delà de 10% de poids de corps au-dessus de sa catégorie de poids, dans les 4 dernières semaines avant la compétition. A cet effet, l'athlète s'engage à participer aux pesées de contrôles susceptibles d'être mises en place pendant la préparation terminale.

Le non-respect des engagements prévus à l'article 5 en matière de lutte antidopage

La FPJ exclura l'athlète de la sélection si ce dernier devait être contrôlé positif à une substance dopante et notamment aux cannabinoïdes.

A cet effet, l'athlète s'engage à participer aux contrôles susceptibles d'être mis en place pendant toute la préparation des Jeux du Pacifique, et notamment dans la phase de préparation terminale.

Le non-respect des engagements prévus à l'article 5 en matière de Fairplay

En cas de manquement aux règles fondamentales de fairplay évoquées dans l'article 5, l'athlète sera convoqué pour une commission de discipline composée du bureau exécutif de la FPJ et du sélectionneur.

La FPJ pourra prononcer des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de la sélection aux Jeux du Pacifique.

Le non-respect des engagements prévus à l'article 4 en matière d'entraînement et de préparation

En cas d'incapacité récurrente, abusive et contraire aux principes fondamentaux de l'entraînement (régularité, continuité, progressivité, variabilité), partielle ou totale, provisoire ou définitive de l'athlète à honorer les engagements formalisés dans l'article 4, l'athlète se verra notifier un avertissement écrit précisant la teneur de son manquement.

La FPJ pourra proposer une rencontre avec le CTF pour redéfinir les engagements de l'article 4, ou prononcer une simple injonction de se conformer aux engagements pris.

En cas de récidive ou de non-respect des engagements constaté après réception de l'avertissement écrit, la FPJ se réserve le droit d'exclure l'athlète de la sélection.

Article 8 : Les situations non prévues au présent contrat

Toute situation non prévue dans le présent contrat sera traitée en bonne intelligence, avec pour unique intention de trouver des solutions au service d'un judo polynésien exemplaire et performant.

L'athlète

La FPJ

Prénom NOM :

Franck Bellard

Date :

Date :

Signature

Signature :



Annexes

Annexe 1 : Analyse de la concurrence internationale

Source : Judoinside

Aux Jeux Olympiques

JO de Tokyo (JPN) 2021

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Japan	9	1	1	11
2 Kosovo	2	0	0	2
3 France	1	3	3	7
4 Georgia	1	3	0	4
5 Czech Republic	1	0	0	1
6 Mongolia	0	1	2	3
7 South Korea	0	1	2	3
8 Austria	0	1	1	2
9 Germany	0	1	1	2
10 Taipei	0	1	0	1
11 Cuba	0	1	0	1
12 Slovenia	0	1	0	1
13 Russian Judo Federation	0	0	3	3
14 Italy	0	0	2	2
15 Canada	0	0	2	2
16 Brazil	0	0	2	2
17 Kazakhstan	0	0	1	1
18 Uzbekistan	0	0	1	1
19 Belgium	0	0	1	1
20 Ukraine	0	0	1	1
21 Hungary	0	0	1	1
22 Portugal	0	0	1	1
23 Netherlands	0	0	1	1
24 Great Britain	0	0	1	1
25 Azerbaijan	0	0	1	1

JO de Rio (BRA) 2016

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Japan	3	1	8	12
2 France	2	2	1	5
3 Russia	2	0	1	3
4 United States	1	1	0	2
5 Italy	1	1	0	2
6 Brazil	1	0	2	3
7 Slovenia	1	0	1	2
8 Czech Republic	1	0	0	1
9 Argentina	1	0	0	1
10 Kosovo	1	0	0	1
11 South Korea	0	2	1	3
12 Azerbaijan	0	2	0	2
13 Georgia	0	1	1	2
14 Kazakhstan	0	1	1	2
15 Cuba	0	1	0	1
16 Colombia	0	1	0	1
17 Mongolia	0	1	0	1
18 Uzbekistan	0	0	2	2
19 China	0	0	2	2
20 Israel	0	0	2	2
21 Portugal	0	0	1	1
22 Netherlands	0	0	1	1
23 Belgium	0	0	1	1
24 United Arab Emirates	0	0	1	1
25 Germany	0	0	1	1
26 Great Britain	0	0	1	1

JO de Londres (GBR) 2012

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Russia	3	1	1	5
2 France	2	0	5	7
3 South Korea	2	0	1	3
4 Japan	1	3	3	7
5 Cuba	1	2	0	3
6 Brazil	1	0	3	4
7 United States	1	0	1	2
8 Georgia	1	0	0	1
9 North Korea	1	0	0	1
10 Slovenia	1	0	0	1
11 Germany	0	2	2	4
12 Romania	0	2	0	2
13 Hungary	0	1	1	2
14 China	0	1	1	2
15 Great Britain	0	1	1	2
16 Mongolia	0	1	1	2
17 Netherlands	0	0	2	2
18 Belgium	0	0	1	1
19 Canada	0	0	1	1
20 Colombia	0	0	1	1
21 Italy	0	0	1	1
22 Greece	0	0	1	1
23 Uzbekistan	0	0	1	1

Aux Championnats du Monde

Doha (QAT) 2023

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Japan	5	2	4	11
2 France	2	3	2	7
3 Georgia	2	1	1	4
4 Individual Neutral Athletes	2	0	0	2
5 Israel	1	0	2	3
6 Canada	1	0	1	2
7 Switzerland	1	0	0	1
8 Spain	1	0	0	1
9 Uzbekistan	0	2	2	4
10 Italy	0	1	3	4
11 Czech Republic	0	1	0	1
12 Germany	0	1	0	1
13 Belgium	0	1	0	1
14 Slovenia	0	1	0	1
15 Brazil	0	0	2	2
16 Mongolia	0	0	2	2
17 South Korea	0	0	2	2
18 Netherlands	0	0	2	2
19 Croatia	0	0	1	1
20 Hungary	0	0	1	1
21 Sweden	0	0	1	1
22 Azerbaijan	0	0	1	1
23 Austria	0	0	1	1

Tashkent (KAZ) 2022

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Japan	5	4	3	12
2 Brazil	2	1	1	4
3 Uzbekistan	2	0	0	2
4 Mongolia	1	1	1	3
5 Croatia	1	1	0	2
6 Georgia	1	0	3	4
7 France	1	0	3	4
8 Cuba	1	0	0	1
9 Canada	0	2	1	3
10 Italy	0	1	1	2
11 Great Britain	0	1	0	1
12 Germany	0	1	0	1
13 China	0	1	0	1
14 Belgium	0	1	0	1
15 Netherlands	0	0	2	2
16 Azerbaijan	0	0	2	2
17 Kazakhstan	0	0	2	2
18 South Korea	0	0	2	2
19 Portugal	0	0	1	1
20 Kosovo	0	0	1	1
21 Taipei	0	0	1	1
22 Moldova	0	0	1	1
23 Ukraine	0	0	1	1
24 Austria	0	0	1	1
25 Poland	0	0	1	1

Budapest (HUN) 2021

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Japan	7	4	1	12
2 France	2	0	1	3
3 Mongolia	1	1	4	6
4 Brazil	1	1	2	4
5 China	1	0	0	1
6 Serbia	1	0	0	1
7 Germany	1	0	0	1
8 Azerbaijan	0	2	2	4
9 Slovenia	0	2	0	2
10 Russia	0	1	3	4
11 Georgia	0	1	2	3
12 Italy	0	1	0	1
13 Puerto Rico	0	1	0	1
14 South Korea	0	0	3	3
15 Great Britain	0	0	2	2
16 Kazakhstan	0	0	1	1
17 Spain	0	0	1	1
18 Israel	0	0	1	1
19 Cuba	0	0	1	1
20 Uzbekistan	0	0	1	1
21 Poland	0	0	1	1
22 Iran	0	0	1	1
23 Colombia	0	0	1	1

Aux Championnats d'Europe

Montpellier (FRA) 2023

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 France	5	0	4	9
2 Azerbaijan	2	0	0	2
3 Individual Neutral Athletes	1	1	3	5
4 Serbia	1	1	0	2
5 Germany	1	0	2	3
6 Türkiye	1	0	1	2
7 Moldova	1	0	1	2
8 Slovenia	1	0	0	1
9 Finland	1	0	0	1
10 Georgia	0	4	0	4
11 Spain	0	2	3	5
12 Israel	0	2	1	3
13 Kosovo	0	1	3	4
14 Ukraine	0	1	1	2
15 Portugal	0	1	1	2
16 Italy	0	1	1	2
17 Netherlands	0	0	3	3
18 Croatia	0	0	1	1
19 Hungary	0	0	1	1
20 Great Britain	0	0	1	1
21 Poland	0	0	1	1

Sofia (BUL) 2022

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 France	3	2	3	8
2 Netherlands	2	2	1	5
3 Georgia	2	0	2	4
4 Great Britain	2	0	0	2
5 Israel	1	1	2	4
6 Spain	1	1	2	4
7 Germany	1	1	0	2
8 Azerbaijan	1	0	2	3
9 Ukraine	1	0	0	1
10 Italy	0	1	3	4
11 Belgium	0	1	3	4
12 Bulgaria	0	1	1	2
13 Kosovo	0	1	1	2
14 Portugal	0	1	0	1
15 Serbia	0	1	0	1
16 Poland	0	1	0	1
17 Hungary	0	0	2	2
18 Switzerland	0	0	1	1
19 Greece	0	0	1	1
20 Slovenia	0	0	1	1
21 Moldova	0	0	1	1
22 Türkiye	0	0	1	1
23 Croatia	0	0	1	1

Lisbonne (POR) 2021

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Kosovo	2	0	1	3
2 Türkiye	2	0	0	2
3 France	1	3	4	8
4 Georgia	1	3	1	5
5 Netherlands	1	2	1	4
6 Russia	1	1	5	7
7 Slovenia	1	1	1	3
8 Italy	1	1	1	3
9 Belgium	1	1	0	2
10 Portugal	1	0	3	4
11 Spain	1	0	1	2
12 Poland	1	0	0	1
13 Israel	0	1	2	3
14 Ukraine	0	1	0	1
15 Azerbaijan	0	0	2	2
16 Hungary	0	0	2	2
17 Switzerland	0	0	1	1
18 Austria	0	0	1	1
19 Belarus	0	0	1	1
20 Czech Republic	0	0	1	1

Aux Championnats d'Océanie (Panamérique – Asie)

Océanie – Panamérique Calgary (CAN) 2023

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Brazil	6	4	5	15
2 Canada	4	2	2	8
3 Cuba	1	2	3	6
4 Australia	1	2	2	5
5 Chile	1	0	1	2
6 Venezuela	1	0	0	1
7 Mexico	0	3	1	4
8 New Zealand	0	1	1	2
9 United States	0	0	4	4
10 Ecuador	0	0	3	3
11 Argentina	0	0	2	2
12 Colombia	0	0	2	2
13 Puerto Rico	0	0	1	1
14 Dominican Republic	0	0	1	1

Océanie Panamérique Lima (PER) 2022

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Brazil	7	5	3	15
2 Cuba	2	2	2	6
3 United States	1	1	6	8
4 Canada	1	1	4	6
5 Venezuela	1	1	0	2
6 Australia	1	0	4	5
7 Costa Rica	1	0	0	1
8 Peru	0	3	1	4
9 Chile	0	1	1	2
10 Dominican Republic	0	0	4	4
11 Panama	0	0	1	1
12 Colombia	0	0	1	1
13 New Zealand	0	0	1	1

Océanie - Asie Bishkek (KGZ) 2021

Country	🥇	🥈	🥉	Total	
1 South Korea	4	5	8	17	
2 Uzbekistan	3	2	5	10	
3 China	0	3	2	5	10
4 Japan	3	1	0	4	
5 Kyrgyzstan	1	0	1	2	
6 Kazakhstan	0	1	2	3	
7 Taipei	0	1	2	3	
8 Tajikistan	0	1	2	3	
9 Australia	0	1	1	2	
10 United Arab Emirates	0	0	1	1	
11 Mongolia	0	0	1	1	

Océanie – Asie Atyrau (UZB) 2019

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Uzbekistan	7	3	1	11
2 China	2	3	3	8
3 Iran	2	1	1	4
4 Kazakhstan	1	2	3	6
5 Taipei	1	1	0	2
6 Japan	0	2	5	7
7 Indonesia	0	1	0	1
8 South Korea	0	0	1	1
9 Thailand	0	0	1	1

Océanie Noumea (NCL) 2018

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Australia	9	3	0	12
2 New Zealand	1	3	6	10
3 New Caledonia	1	3	4	8
4 Fiji	1	0	0	1
5 Vanuatu	0	1	1	2
6 Samoa	0	1	0	1
7 Papua New Guinea	0	1	0	1
8 French Polynesia	0	0	1	1
9 Guam	0	0	1	1

Océanie Nuku'alofa (TGA) 2017

Country	🥇	🥈	🥉	Total
1 Australia	10	4	2	16
2 New Zealand	1	4	2	7
3 Tonga	1	2	0	3
4 Samoa	1	0	0	1
5 New Caledonia	0	2	3	5
6 Solomon Islands	0	1	0	1
7 Fiji	0	0	2	2

Analyse des données

La France : 2ème nation mondiale et meilleure nation Européenne

Nous constatons ici que la France est régulièrement :

- La meilleure nation européenne :
 - Aux championnats d'Europe 2022 et 2023
 - Aux championnats du Monde 2021 et 2023
 - Aux JO 2016
- La seconde nation mondiale :
 - Aux championnats du Monde 2021 et 2023
 - Aux JO 2012 et 2016

Etant entendu que l'école de formation française est l'une des meilleures au Monde, le lien avec la France constitue donc une opportunité forte de faire progresser nos jeunes, dès lors qu'on les prépare en amont à intégrer le PPF de la FFJDA dans de bonnes conditions

L'Océanie : Le continent le plus éloigné... de la haute performance

Nombre de pays médaillés par continent sur les échéances Mondiales ou olympiques						
	Monde 23	Monde 22	JO 21	Monde 21	JO 16	JO 12
1. Europe	17/23	15/25	16/25	12/23	14/26	12/23
2. Asie	04/23	07/25	06/25	07/23	07/26	06/23
3. Panamérique	02/23	03/25	03/25	04/23	05/26	05/23
4. Afrique	00/23	00/25	00/25	00/23	00/26	00/23
5. Océanie	00/23	00/25	00/25	00/23	00/26	00/23

Le tableau ci-dessus montre une large domination de l'Europe sur le reste du Monde, même si le Japon reste la meilleure nation dans les grands rendez-vous planétaires.

Par ailleurs, force est de constater que l'Océanie et l'Afrique se situent loin derrière puisqu'aucune médaille n'a été obtenue sur les 3 derniers championnats du Monde et sur les 3 derniers Jeux Olympiques.

Si plusieurs combattants africains sont parvenus à se hisser sur des podiums mondiaux ou olympiques, comme Anis LOUNIFI (TUN) le premier champion du Monde africain en 2001 à Munich, Soraya HADDAD (ALG), médaillée de bronze aux Jeux Olympiques à Pékin en 2008, ou encore Ramadan DARWISH (EGY) également médaillé de bronze au championnat du Monde 2009 à Rotterdam, aucun judoka de l'Océanie n'est monté sur un podium Mondial ou Olympique.

L'Australie et la Nouvelle Zélande : Deux pays émergents

Sans avoir besoin de croiser les données au travers de tableaux complexes, l'Australie, dans sa progression constante depuis quelques années semble être le seul pays à pouvoir exister en dehors du continent Océanien (9^{ème} au championnat d'Océanie – Asie en 202, 6^{ème} au championnat d'Océanie – Panamérique 2022 et 4^{ème} au championnat d'Océanie – Panamérique 2023), suivie également par la Nouvelle Zélande, qui parvient à se classer 13^{ème} au championnat d'Océanie – Panamérique 2022, puis 8^{ème} au championnat d'Océanie – Panamérique 2023.

Concernant les petits pays du Pacifique Sud, la concurrence directe se joue essentiellement avec la Nouvelle Calédonie, qui termine devant la Polynésie française aux derniers Jeux du Pacifique, à une médaille d'or (cf. Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023)

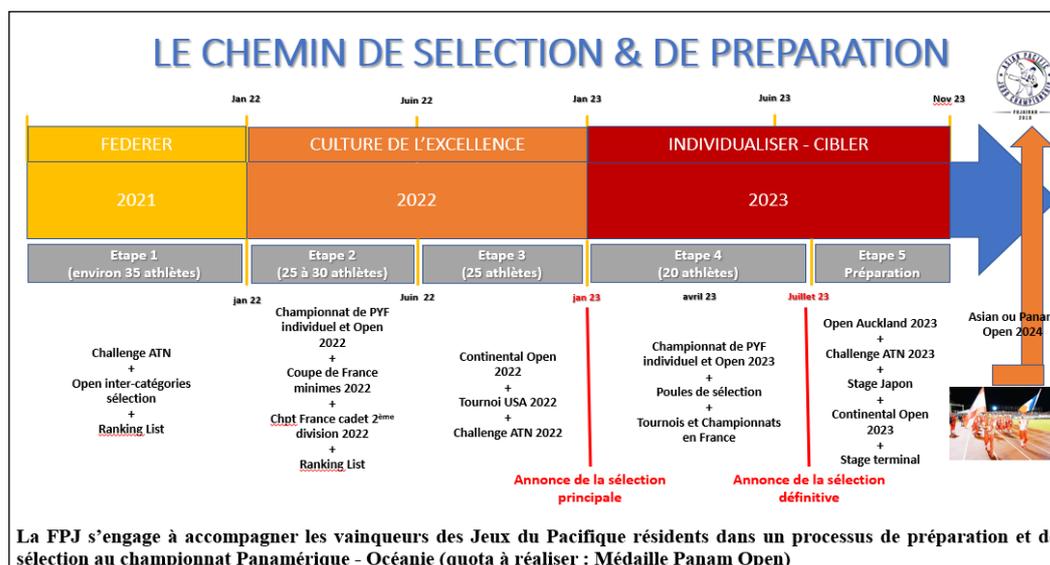
Annexe 2 : Bilan des Jeux du Pacifique 2023

Bilan de la préparation des Jeux du Pacifique

Un projet pluriannuel ambitieux

Pour la première fois de son histoire, la FPJ a décliné un projet de détection, de sélection et de préparation des Jeux du Pacifique sur 3 ans autour d'objectifs sportifs ambitieux à court et moyen terme :

- Gagner 4 médailles d'or en 2023 ;
- Gagner 5 médailles d'or en 2027.



Ce projet pluriannuel de préparation des Jeux du Pacifique 2023 comptait 3 étapes :

- **2021 : Détecter et fédérer pour faire émerger une équipe de Polynésie**
 - Créer une ranking list à partir des compétitions locales ;
 - Créer des opens mixte ou intercatégories pour multiplier les combats ;
 - Créer un challenge international ATN pour faire venir la concurrence.
- **2022 : Inculquer une culture de l'excellence aux « élites »**
 - Créer de la concurrence au niveau local (poules de sélection)
 - S'appuyer sur des critères de performance explicites (notion de minima)
 - Se confronter à la concurrence internationale (ATN, Oceania Open, tournée américaine)
 - Créer des habits de travail (entraînements à haute intensité)
- **2023 : Individualiser le travail en ciblant les moyens sur les sélectionnés**
 - Se préparer pour des rendez-vous intermédiaires (ATN, Auckland)

- Créer des habits de travail autour d'une préparation annualisée (planification de l'entraînement en préparation physique, entraînements à intensité variable, stage de préparation terminale, formation diététique)

Le chemin de sélection et de préparation : Un projet onéreux

Tableau 1 – Coût par athlète pour les 39 judokas qui ont participé processus de détection, de sélection et de préparation des Jeux du Pacifique 2023, entre le 3/09/2022 et le 14/10/2023

Prénom NOM	GENRE	Catégorie	CPP	Résultat JP23	Cout total	Cout total FPJ	Participation familles	Cout moyen par combat	Nombre combats
Ambre POPOFF	F	<48KG	1	1	727905	457905	270000	12337	59
Teralmatuatini BOPP	F	<63KG	0	1 + 2 (open)	685604	515604	170000	16722	41
Tamaterai HERVE	M	<60KG	1	1	860251	627251	233000	14832	58
Jérémy PICARD	M	>100KG	0	1 + 3 (Open)	520814	400814	120000	37201	14
Laetitia WUILMET	F	<57KG	0	2	217945	217945	0	54486	7
Teipoteani TEVENINO	F	<78KG	0	2 + 5 (open)	X	X	X	X	X
Toanui LUCAS	M	<81KG	0	2	X	X	X	X	X
Maevarau LEGAYIC	M	<90KG	0	2 + 5 (open)	418464	348464	70000	22024	23
Julien RAGUSA	M	<100KG	0	2	244323	244323	0	27147	9
Poeiti GOLHEN	F	<52KG	0	3	664439	494439	170000	26578	25
Haukea VITIELLI	F	<70KG	1	3 + 7 (Open)	782966	582966	200000	19574	40
Imihia TEUMERE	F	<70KG	1	3	681786	411786	270000	11363	60
Manatoa LUCIANI RENAUD DE LA FAVÉRIE	M	<66KG	1	3	944521	674521	270000	15742	60
Gaston LAFON	M	<73KG	0	3	244323	244323	0	24432	10
Evan JOLIF	M	<100KG	0	3	428397	358397	70000	11900	36
Ramahere DEFLANDRE	F	<52KG	1	5	673947	423947	250000	18215	37
Anthony KAAAN	M	<60KG	0	5	48183	48183	0	2190	22
Noa GUSTIN	M	<73KG	1	5	684889	514889	170000	15220	45
Vydal SAMIN	M	<81KG	1	5	682825	512825	170000	17071	40
David CHEVALIER	M	<90KG	0	5	427689	357689	70000	15275	28
Samasona TEVAEARAI	M	>100KG	1	5	663084	493084	170000	25503	26
Total	8F / 13M	12+2 open	9	17 + 1éq.	10602355	7929355	2673000	20411	640
Lola SNAIDER	F	<48KG	1	Retrait titulaire	518902	318902	200000	18532	28
Rauhiti VERNAUDON	F	>78KG	0	Retrait titulaire	217945	217945	0	217945	1
Anthony TCHECKEMIAN	M	<60KG	0	Retrait titulaire	0	0	0	0	0
Titouan SOLA	M	<60KG	0	Retrait titulaire	217945	217945	0	217945	1
Kerian VASAPOLLI	M	<66KG	1	Retrait titulaire	657156	487156	170000	15283	43
Cyril GAUDEMER	M	<90kg	0	Retrait titulaire	217945	217945	0	108972	6
Tom GUSTIN	M	<73KG	1	Remplaçant	944521	674521	270000	18890	50
Romain MUILOT	M	<81KG	0	Remplaçant	428397	358397	70000	16477	26
Alexandre SOUILLARD	M	>100KG	1	Remplaçant	762510	562510	200000	26293	29
Quentin PIDOUX	M	<100KG	0	Retrait remplaçant	21096	21096	0	2637	8
Teeeva FAARUIA	F	<70KG	0	Non sélectionné	220628	220628	0	22063	10
Carla NZOSSI	F	<70kg	0	Non sélectionné	217945	217945	0	108972	2
Vaiteana MANES	F	<78KG	1	Non sélectionné	21804	21804	0	3115	7
Tehina RAIARII	M	<73KG	0	Non sélectionné	47474	47474	0	3391	14
Manoarii PLICHART	M	<73KG	0	Non sélectionné	278201	178201	100000	10700	26
Gabriel LAO	M	<73KG	0	Non sélectionné	217945	217945	0	217945	1
Nicolas TIVANT	M	<81KG	0	Non sélectionné	217945	217945	0	72648	3
Rick LI	M	<81KG	0	Non sélectionné	237686	237686	0	23769	10
Total	5F / 13M	12+2 open	5	X	5446044	4436044	1010000	61421	265

Dans la mise en œuvre, nous avons rencontré de grandes difficultés pour stabiliser ce projet sur le plan financier. En effet, l'arrivée tardive et incertaine des

financements divers (DJS, IJSPF, FEBECS, ANS) nous a amené à avancer des sommes d'argent conséquentes sur fonds personnels (familles, staff, élus). Malgré l'annulation de l'Oceania Open de Tahiti 2023 par l'Union Océanienne de Judo pour des raisons de dysfonctionnement de la gouvernance de l'OJU, et malgré l'incapacité à effectuer le stage au Japon en septembre (lignes ATN fermées jusqu'en octobre), nous sommes parvenus à mener à terme la plupart de nos actions de préparation :

- L'organisation des challenge ATN 2021, 2022 et 2023
- L'organisation de la première Oceania Open de Tahiti 2022
- La tournée américaine 2022 (USA – CANADA)
- Les championnats de France universitaires 2023
- Les championnats de France cadets 2^{ème} division 2023
- Les championnats de France Espoirs 2023
- L'Open d'Auckland 2023
- La participation exceptionnelle de grands champions sur des stages (Matthieu Bataille, Clarisse Agbégnenou, Darcel Yandzi, David Larose, Laurent Calleja, Asmaa Niang)

Le cout global du chemin de sélection et de préparation

Mais force est de constater que cette phase de sélection organisée notamment **entre le 3 septembre 2022 (Oceania Open de Tahiti) et le 14 octobre 2023 (Poules de préparation aux Jeux)** a un coût important que l'on peut estimer au travers des indicateurs suivants :

- **Un coût total d'environ 16.050.000xpf** (134.500€) dont environ :
 - 12.365.000xpf (103.600€) **pris en charge par la FPJ (77%)** avec l'aide de ses partenaires institutionnels (DJS, IJSPF, ANS, FEBECS)
 - 3.685.000xpf (30.900€) **pris en charge par les familles (23%)**
- **Un coût moyen de 411.500xpf par athlète** (3.450€) pour chacun des 39 participants au chemin de sélection, dont environ 94.500xpf (795€) pris en charge par les familles ;
- **Un coût moyen de 17.733xpf par combat** (149€) pour les 905 combats effectués par les 39 combattants concernés par la sélection ;
- **Un coût moyen de 16.566xpf par combat** (139€) pour les 640 combats effectués par les 19 résidents polynésiens ayant participé aux Jeux.

Le cout spécifique à la préparation des sélectionnés

Si l'on porte notre attention sur les 21 judokas qui ont effectivement participé aux Jeux du Pacifique, on peut estimer le coût de la préparation comme suit :

- **Un cout total de 10.602.355 xpf** (88.850€) dont environ :
 - 7.929.355 xpf **pris en charges par la FPJ (74,8%)** avec l'aide de ses partenaires institutionnels (DJS, IJSPF, ANS, FEBECS)
 - 2.673.000xpf (22.400€) **pris en charge par les familles (25,2%)**

- **Un coût moyen de 558.018xpf par athlète** (4675€) pour chacun des 19 résidents qui ont réellement participé au programme de préparation, dont 140.684xpf (1.180€) pris en charge par les familles

Une expérience bénéfique pour nos jeunes

L'objectif du projet de performance fédéral, également porté dans le cadre du chemin de sélection et de préparation aux Jeux du Pacifique, était avant tout d'augmenter de manière significative le nombre de combats par saison des sélectionnables aux Jeux du Pacifique 2023 ou 2027, sur la période 2022-2023.

Tableau 2 – Etude comparative du nombre de combats moyen effectué sur la saison 2021 – 2022 par les 52 judokas compétiteurs éligibles à l'UV3 et sur les 49 judokas élites sur la saison 2022-2023

	Total		Masculins		Féminines	
	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023	2021-2022	2022-2023
Nombre de judokas	52	49	43	36	9	13
Nombre moyen de combats	6	18,6	7	18	4	20,1

Le tableau 2, réalisé dans le cadre d'une analyse de la saison 2022-2023, montre que les 50 meilleurs **judokas polynésiens sont passés en moyenne de 6 combats par saison (2021 – 2022) à 18,6 combats par athlète (saison 2022 – 2023).**

Tableau 3 – Nombre de combats effectués par les participants aux Jeux du Pacifique 2023, pourcentage de réussite lors des compétitions de préparation entre 2022 et 2023 et résultats final.

Prénom NOM	GENRE	Catégorie	Résultat JP23	Nombre combats	Nombre Victoires	% de victoires	Moyennes combats	Moyenne % de victoires
Ambre POPOFF	F	<48KG	1	59	45	76,3	43	72,8
Teralmatuati BOPP	F	<63KG	1 + 2 (open)	41	26	63,4		
Tamaterai HERVE	M	<60KG	1	58	34	58,6		
Jérémy PICARD	M	>100KG	1 + 3 (Open)	14	13	92,9		
Laetitia WUILMET	F	<57KG	2	7	2	28,6	30	61,6
Teipoteari TEVENINO	F	<78KG	2 + 5 (open)	X	0	X		
Toanui LUCAS	M	<81KG	2	X	0	X		
Maevarau LEGAYIC	M	<90KG	2 + 5 (open)	23	18	78,3		
Julien RAGUSA	M	<100KG	2	9	1	11,1		
Poeiti GOLHEN	F	<52KG	3	25	16	64,0		
Haukea VITIELLI	F	<70KG	3 + 7 (Open)	40	24	60,0		
Imihia TEUMERE	F	<70KG	3	60	50	83,3		
Manatoa LUCIANI RENAUD DE LA FAVERIE	M	<66KG	3	60	45	75,0		
Gaston LAFON	M	<73KG	3	10	9	90,0		
Evan JOLIF	M	<100KG	3	36	23	63,9	33	47,6
Ramahere DEFLANDRE	F	<52KG	5	37	11	29,7		
Anthony KAAAN	M	<60KG	5	22	9	40,9		
Noa GUSTIN	M	<73KG	5	45	23	51,1		
Vydal SAMIN	M	<81KG	5	40	24	60,0		
David CHEVALIER	M	<90KG	5	28	15	53,6		
Samasona TEVAERAI	M	>100KG	5	26	13	50,0		
Total	8F / 13M	12+2 open	17 + 1éq.	640	401	62,7		

Le tableau 3 quant à lui, montre que les sélectionnés aux Jeux ont effectué en moyenne 30,2 combats entre le 3 septembre 2022 (Oceania Open de Tahiti) et le 14 octobre 2023 (poule de préparation). Si l'on porte notre attention exclusivement sur les 19 résidents qui ont suivi la préparation de la FPJ, nous pouvons noter que **les sélectionnés ont effectué 33,7 combats en moyenne sur la période avec des écarts compris entre 7 et 60 combats.**

Le taux de victoires sur la préparation est de 62,7% des combats effectués, contre 59,2% aux Jeux (Cf. Bilan sportif des Jeux du Pacifique 2023). Globalement et malgré quelques exceptions (Laetitia Wuilmet, Gaston Lafon, Julien Ragusa ou Jérémy Picard) dont le point commun est d'avoir de l'expérience, **il y a une corrélation forte entre le nombre de combats effectués pendant la préparation, le taux de réussite et le résultat aux Jeux.** En effet, on peut noter que :

- Les médailles d'or aux Jeux ont effectué en moyenne 43 combats pour un taux de réussite moyen de 72,8%
- Les médaillés (argent et bronze) ont effectué en moyenne 30 combats pour un taux de réussite moyen de 61,6%
- Les non médaillés ont effectué en moyenne 33 combats pour un taux de réussite moyen de 47,6%

On peut en conclure que le résultat est globalement à l'image de la préparation.

Nous avons rencontré 3 difficultés majeures au cours de la préparation :

- Le manque de compréhension des séances, lié à un manque de culture de la performance des judokas polynésiens, plus habitués à :
 - Préparer les Jeux sur un temps court (les derniers mois) ;
 - S'entraîner de manière linéaire (le plus dur possible, sans variabilité de la charge) ;
 - Faire de la musculation sans forcément suivre un programme (difficultés à comprendre les notions de charge, d'intensité, de récupération).

- Le manque de constance et de rigueur dans le suivi de la préparation, notamment dans les premiers mois ;

- Les divisions et la défiance de certains clubs et de certains athlètes qui ont eu des répercussions sur l'unité du collectif. Cette unité, initiée aux Etats Unis, s'est quand même approfondie à Auckland avant de s'installer dans les dernières semaines de stage de préparation terminale, où tout le monde a joué le jeu.

Bilan sportif Jeux du Pacifique 2023

Le bilan comptable : objectif atteint

XVII Pacific Games 2023			Medals				
Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023			Total				
			1st place	2nd place	3rd place	5th place	7th place
1.		AUS Australia	7	1	2	1	0
2.		NCL New Caledonia	5	6	9	1	1
3.		PYF French Polynesia	4	6	7	8	1
4.		SOL Solomon Islands		2	1	7	11
5.		VAN Vanuatu		1	2	0	1
6.		TGA Tonga			2	0	2
7.		KIR Kiribati			1	2	1
8.		SAM Samoa			1	1	1
9.		NRU Nauru				4	1
10.		PLW Palau				1	0
11.		TKL					

Avec 17 médailles individuelles (4 en or, 6 en argent, 7 en bronze) et une médaille de bronze par équipes, la Polynésie termine à la 3^{ème} place du classement des nations derrière l’Australie et la Nouvelle Calédonie. **L’équipe atteint l’objectif fixé dans le projet de performance initial, en décrochant 4 médailles d’or.**

Des progrès constants depuis 20 ans

Suva (FIJ) 2003

Country				Total
1 New Caledonia	7	2	4	13
2 Fiji	5	8	3	16
3 French Polynesia	1	2	3	6
4 Samoa	0	0	2	2
5 Papua New Guinea	0	0	1	1
6 Guam	0	0	1	1

Apia (SAM) 2007

Country				Total
1 Fiji	3	2	2	7
2 New Caledonia	2	3	1	6
3 Tonga	0	0	1	1
4 French Polynesia	0	0	1	1

Nouméa (NCL) 2011

Country				Total
1 New Caledonia	10	8	10	28
2 Fiji	3	2	0	5
3 French Polynesia	1	6	9	16
4 Papua New Guinea	0	0	3	3
5 Vanuatu	0	0	2	2
6 Samoa	0	0	2	2
7 Nauru	0	0	1	1
8 Solomon Islands	0	0	1	1
9 American Samoa	0	0	1	1

Samoa (SAM) 2019

				Total Individuel	Equipes
Nouvelle Calédonie	8	8	5	21	2 Or
Fidji	4	1	2	7	?
Polynésie Française	3	5	9	17	1 ar / 1 Br
Guam	1	0	0	1	?
Papuasie Nouvelle Guinée	0	1	1	2	?
Tonga	0	1	2	3	?
Nauru	0	0	3	3	?
Samoa	0	0	3	3	?
Iles Salomon	0	0	2	2	?
Vanuatu	0	0	1	1	?

Tableau 4 – Evolution du classement de la Polynésie française aux Jeux du Pacifique depuis 20 ans

Editions des Jeux	Classement (FPJ)	Or	Argent	Bronze	Total
2003 (FIJ)	3	1	2	3	6
2007 (SAM)	4	0	0	1	1
2011 (NCL)	3	1	6	9	16
2019 (SAM)	3	3	6	10	19 (2eq.)
2023 (SOL)	3	4	6	9	18 (1 eq.)

Etant entendu que le judo n'était pas au programme des Jeux du Pacifique 2015, la Polynésie française, pour cette édition 2023 :

- Egale le record de 17 médailles individuelles réalisé en 2019 malgré la disparition de 2 épreuves individuelles du programme des Jeux de 2023 ;
- Bat son record de médailles d'or dans un contexte marqué par la présence des Australiens, qui obtiennent 7 médailles d'or individuelles sur 10 possibles avec son équipe nationale junior.

Les résultats sur les 20 dernières années confirment la progression du judo polynésien, dans un contexte de plus en plus concurrentiel (6 pays médaillés en 2003 contre 8 pays médaillés en 2023, avec la présence de l'Australie).

La réduction de l'écart avec la Nouvelle Calédonie

Bilan des médailles et classement des nations

En l'absence de l'Australie et la Nouvelle Zélande, c'est la Nouvelle Calédonie qui a terminé à la première place du classement des Jeux du Pacifique 2019 (8 médailles d'or en individuel et 2 médailles d'or en équipes).

A la deuxième place, Fidji avait remporté 4 médailles d'or chez les féminines dont 3 contre Tahiti en finale. Seul Guam était parvenu à obtenir une médaille d'or chez les masculins en dehors de la Nouvelle Calédonie et Tahiti.

Tahiti finissait donc 3^{ème} avec 17 médailles individuelles dont 3 en or, complétées par 2 médailles sur les épreuves par équipes masculines et féminines (Ces deux épreuves ont été remplacées en 2023 par la compétition par équipes mixte).

Malgré l'absence des Fidjiens en 2023, on peut noter que **Tahiti se rapproche de la Nouvelle Calédonie, qui termine 2^{ème} avec 5 médailles d'or contre 4 pour la Polynésie française**. A une finale perdue au Golden Score, les judokas polynésiens auraient pu passer devant les calédoniens pour la première fois de leur histoire.

Au-delà de ces données comptables, il convient d'affiner l'analyse en s'appuyant sur l'étude comparative des combats effectués entre 2019 et 2023.

Analyse comparative des combats 2019 et 2023

Tableau 5 - Etudes comparative JPS 2019 - JPS 2023 (combats individuels)

	JPS 2019	JPS 2023
Nombre de catégories individuelles	18	16
Nombre de catégories par équipes	2	1
Formule	Dble Rep	Rep. 1/4
Nombre de combats	87	84
Durée moyenne des combats	1 min 47	1 min 52
Durée moyennes des victoires	1 min 41	1 min 24
Durée moyenne des défaites	1 min 18	2 min 37
Nombre de victoires	55 (63,2%)	51 (60,7%)
Nombre de défaites	32 (36,8%)	33 (39,3%)
Nombre de victoires par ippon	52 (94,5%)	48 (94,1%)
Nombre de défaites par ippon	29 (90,6%)	31 (93,9%)
Nombre de Combats de plus de 3 minutes	16 (18,4%)	18 (21,4%)
Nombre de combats de plus de 3 minutes gagnés	9 (56,2%)	10 (55,5%)
Nombre de Golden scores	7 (8%)	6 (7,1%)
Nombre de Golden scores gagnés	5 (71,4%)	3 (50%)
Nombre de combats contre les calédoniens	22 (25,3%)	30 (35,7%)
Nombre de victoires contre les calédoniens	6 (27,3%)	10 (33,3%)
Nombre de combats contre les australiens	0 (0%)	9 (10,7%)
Nombre de victoires contre les australiens en individuel	0 (0%)	1 (11,1%)
Nombre de combats contre les Fidjiens	13 (14,9%)	0 (0%)
Nombre de victoires contre les Fidjiens	8 (61,5%)	0 (0%)
Nombre de combats contre les autres nations (Hors Tahiti)	48 (55,2%)	39 (46,4%)
Nombre de victoires contre les autres nations (Hors Tahiti)	39 (81,2%)	37 (94,9%)

En préambule de cette étude comparative, notons que les formules de compétitions ont légèrement évolué entre 2019 et 2023. En effet, on peut souligner qu'il y a une diminution du nombre de médailles possibles avec :

- La suppression de 2 catégories individuelles (Open -57kg et Open -73kg) ;
- Le remplacement des 2 épreuves par équipes (Masculines et féminines) par l'épreuve par équipes mixtes ;
- Le passage d'une formule en double repêchage à une formule de repêchage en quart de finale, qui aurait engendré la perte de 2 médailles en 2019 (Maevarau LE GAYIC en -81kg et David CHEVALIER) et qui a stoppé prématurément la progression d'une athlète médaillable en Open Féminin en 2023 (Imihia TEUMERE éliminée au 1^{er} tour sur l'Australienne demi-finaliste)

Parmi les données factuelles, on peut noter qu'en 2023, les tahitiens ont effectué **92 combats** dont :

- **55 victoires (59,8%)** dont :
 - 4 finales contre Vanuatu (-48), la Nouvelle Calédonie (-60, +100) et Tahiti (-63) ;
 - 10 combats sur 34 contre des calédoniens (29% de victoires).
- **37 défaites (40,2%)** dont :
 - 24 contre des Calédoniens (64,9%)
 - 8 contre des Australiens (21,6%) sur 9 rencontres (89%)
 - 3 contre des Tahitiens (8,1%)
 - 2 contre d'autres nationalités (Kiribati et Samoa), soit 5,4%
 - 6 finales contre la Nouvelle Calédonie (-57, Open F, -81, -100), l'Australie (-90) et Tahiti (-63) ;

On peut souligner le fait que **Tahiti a perdu 60% de ses finales, essentiellement sur des calédoniens et des australiens** qui pour certains semblaient à leur portée. La préparation des prochains Jeux doit permettre de :

- Se confronter plus régulièrement à ces 2 nations, notamment pour désacraliser les adversaires australiens et calédoniens ;
- Travailler mentalement sur cette compétence spécifique qui fait la différence entre le premier et le second

Parmi les autres données à retenir, notons que la durée moyenne des combats est de 1 minute 54 secondes. En revanche, celle de nos défaites est de 2 minutes 39. Assez logiquement, nos défaites se situent sur des combats plus disputés. Précisons à cet effet que sur les 21 combats de plus de 3 minutes, nous en avons remporté 10 (47,6%), avec 4 défaites sur 7 Golden Score (57,1%). Nous perdons 3 des 5 combats qui vont jusqu'au bout du temps réglementaire (60%).

Ces informations ne révèlent pas de défaillance manifeste et spécifique de l'équipe sur la capacité à tenir un effort de longue durée. Le ressenti des athlètes et du staff exprimé lors du débriefing témoignent même d'une bonne préparation de l'équipe. Cependant l'amélioration des qualités aérobies et anaérobies lactiques peut permettre d'optimiser le ratio, sachant que les médailles se jouent davantage sur des combats longs et disputés que sur des combats de quelques secondes. L'hypothèse d'un travail mental n'est pas à exclure non plus, pour faire basculer les combats serrés en notre faveur.

Outre le bilan comptable, plusieurs indicateurs permettent d'identifier les progrès de l'équipe polynésienne, autour d'un rapprochement vis-à-vis du niveau calédonien et d'un accroissement des écarts avec le reste de la concurrence océanienne :

- **Les victoires sont plus expéditives** (de 1 min 41 à 1 min 24) ;
- **Les défaites sont plus disputées** (de 1 min 18 à 2 min 37) ;
- **Un meilleur taux de réussite sur les calédoniens** (6 victoires sur 22 combats (27,3%) en 2019 contre 10 victoires sur 30 contre (33,3%) en 2023) ;
- **Un meilleur taux de réussite contre les adversaires issus des autres pays océaniques que l'Australie, la Nouvelle Calédonie et Fidji** (39 victoires sur 48 (81,2%) en 2019 à 37 victoires sur 39 (94,9%) en 2023).

Si les autres indicateurs situent la prestation 2023 sur les mêmes bases que 2019, on peut toutefois remarquer que sur les compétitions individuelles, nous avons gagné 5 Golden Scores sur 7 (71,4%) en 2019, contre 3 Golden scores sur 6 (50%) en 2023. L'hypothèse d'un travail physique et mental spécifique aux Golden Scores n'est pas à exclure pour la préparation des Jeux du Pacifique 2027.

Pour affiner l'analyse, il convient également de s'intéresser au ressenti subjectif des acteurs de ces Jeux du Pacifique, présenté dans la partie suivante.

Débriefing des acteurs : De la médaille à la victoire, un cap à franchir

Le CTF a organisé un débriefing à J+4 de la compétition, avec le président et les athlètes. Chacun, y compris le CTF a pu répondre aux 2 questions suivantes :

- Que retenez-vous de la préparation ?
- Que retenez-vous de la compétition ?

Les réponses sont regroupées dans l'annexe 4 du présent document.

Synthèse des données recueillies pendant le débriefing

Une forme d'unanimité se dégage autour de plusieurs idées fortes :

- Concernant la préparation :
 - Les polynésiens étaient bien préparés dans l'ensemble, avec une planification réfléchie et structurée ;
 - La préparation était contraignante en termes d'organisation (travail, famille, entraînement) notamment pour les sélectionnés vétérans salariés ;
 - Un manque de rigueur sur le début de la préparation (des miettes qu'on laisse et qu'on paye à la fin dans les moments clefs, les combats difficiles, la 3^{ème} épreuve que représentent les équipes) ;
- Concernant la compétition :
 - L'ambiance était très bonne, bien que la cohésion ait tardé à se construire ;
 - Des progrès significatifs et un rapprochement ressenti vis-à-vis du niveau calédonien, mais des complexes d'infériorité qui s'expriment notamment sur la compétition par équipes ;
 - Des progrès au sol, notamment en défense malgré quelques lacunes qui demeurent
 - Un manque de « vice » technicotactique qui s'exprime par la volonté de faire tomber un peu systématiquement, plutôt que d'utiliser les règles, les sanctions, le temps qui passe pour construire le combat sur la durée.

Synthèse et perspectives pour 2027

La FPJ a mis en place un projet pluriannuel ambitieux pour réussir les Jeux du Pacifique 2023 (objectif 4 médailles d'or) et 2027 (objectif 5 médailles d'or). Pour y parvenir, la FPJ a conçu et mis en œuvre un chemin de sélection qui visait à :

- Détecter et fédérer en 2021 ;
- Sélectionner et élever le niveau général en 2022
- Préparer les Jeux en 2023.

Ce programme de structuration a été marquée par :

- La création de nouvelles formules de compétitions locales (open, poules) visant à créer de l'opposition et de la concurrence ;
- L'organisation de grands événements (Challenge ATN, Oceania Open)
- La mise en place de critères de sélection objectifs, transparents et exigeants ;
- Le financement de déplacements nationaux et internationaux (France minime, France cadets, Etats Unis, Canada, Nouvelle Zélande) ;
- La mise en place d'une planification annuelle de la préparation terminale.

Ce projet de performance représente un coût important :

- Environ 16.050.000xpf (134.500€) pour les 39 judokas qui ont participé au processus de sélection dont 77% ont été pris en charge par la FPJ, avec l'aide des subventions accordées par ses partenaires institutionnels (DJS, IJSPF, ANS, FEBECS) et 23% par les familles ;
- Environ 558.000xpf par athlète pour les 19 sélectionnés résidents polynésiens qui ont participé aux Jeux du Pacifique.

Malgré les difficultés de trésorerie rencontrées, ce programme a permis de passer d'une moyenne de 6 combats par saison pour nos élites en 2021 à près de 34 combats pour les sélectionnés, entre le 3 septembre 2022 (Oceania Open, premier rendez-vous de la phase de sélection) et le 14 octobre 2023 (dernière poule de préparation).

Or, le présent document démontre une corrélation forte entre le nombre de combats effectués pendant la préparation, le taux de réussite et le résultat aux Jeux (Les médaillés d'or aux Jeux ont effectué en moyenne 43 combats pour 72,8% de victoires, contre 33 combats et 47,6% de victoires pour les non médaillés. Autrement dit, le résultat final sur l'échéance semble être à l'image de la préparation.

A cet effet, on peut se satisfaire :

- D'avoir égalé notre record de médailles individuelles (17) dans un contexte plus concurrentiel qu'en 2019 (présence des australiens, 2 épreuves en moins) ;
- D'avoir atteint l'objectif de 4 médailles d'or et d'avoir battu ce record ;
- D'avoir réduit l'écart avec la Nouvelle Calédonie (5 médailles d'or).

Cette progression générale s'exprime notamment au travers des indicateurs suivants :

- Les victoires sont plus expéditives qu'en 2019 (de 1 min 41 à 1 min 24) ;
- Les défaites sont plus disputées qu'en 2019 (de 1 min 18 à 2 min 37) ;
- Un meilleur taux de réussite sur les calédoniens (6 victoires sur 22 combats (27,3%) en 2019 contre 10 victoires sur 30 contre (33,3%) en 2023) ;
- Un meilleur taux de réussite contre les adversaires issus des autres pays océaniques que l'Australie, la Nouvelle Calédonie et Fidji (39 victoires sur 48 (81,2%) en 2019 à 37 victoires sur 39 (94,9%) en 2023.

Cependant, Tahiti a perdu 60% de ses finales, essentiellement sur des calédoniens et des australiens. Pour aller plus loin, il faudra développer ces compétences et aller chercher ces gains marginaux qui font la différence entre le 1^{er} et les autres.

Si la cohésion du collectif sur la fin de la préparation et sur l'ensemble du séjour à Honiara a été un élément important de notre réussite, le débriefing montre que le manque de rigueur et de constance sur les premiers mois de préparation, les retards, le manque de concentration et d'engagement sur certaines séances, les absences sur des moments clés de la préparation (poules, stage ATN), ou encore la mauvaise gestion de la perte de poids malgré la formation diététique sont autant de miettes que nous avons laissées en chemin, et qui peuvent faire la différence.

A cet effet, la préparation des Jeux du Pacifique 2027 doit permettre de :

- Proposer un programme de préparation d'au moins 40 combats par an et par sélectionné, au niveau local, mais aussi et surtout au niveau international. Cette confrontation à l'étranger doit permettre d'élever le niveau, notamment en développant un sens tactique plus aiguisé ;
- Se confronter plus régulièrement à La Nouvelle Calédonie et à l'Australie, notamment pour désacraliser ces adversaires directs ;
- Travailler mentalement sur la perception de soi, de son travail, de ses ambitions et globalement sur ce qui fait la différence entre le premier et le second
- Continuer le travail de liaison debout sol pour progresser en défense, mais aussi en attaque.
- Aider les athlètes à comprendre que le résultat est à l'image de la préparation, et qu'il est de leur responsabilité de s'engager quotidiennement et durablement, avec constance et rigueur, pour ne pas laisser trop de miettes sur le chemin de sélection et de préparation.

Pour donner vie à cette ambition 2027, nous aurons besoin du soutien de nos partenaires institutionnels, notamment pour dégager un budget de 15 à 20 millions de francs pacifique.

Annexes

Annexe 1 : Les combats réalisés par les judokas polynésiens en 2023

Etude des combats réalisés par les judokas polynésiens aux Jeux du Pacifique 2023							
Prénom NOM	Genre	Catégorie	Adversaire	Nationalité	Résultat	Déroulement	Durée en sec
Tamaterai HERVE	M	<60kg	DEPREZ	NCL	Gagné	Ippon (Yokotomoe)	157
Tamaterai HERVE	M	<60kg	MWEMWENIKEAKI	KIR	Gagné	Ippon (?)	108
Tamaterai HERVE	M	<60kg	LEPAUVRE	NCL	Gagné	Ippon (Kataguruma)	207
Anthony KAAN	M	<60kg	LEPAUVRE	NCL	Perdu	Ippon (étranglement)	20
Anthony KAAN	M	<60kg	DENUGA	NRU	Gagné	Waza ari (?)	240
Anthony KAAN	M	<60kg	MWEMWENIKEAKI	KIR	Perdu	Met Waz (Tomoe) Pd Ippon (Tsubame)	69
Manatoa LUCIANI	M	<66kg	SOLOMON	NRU	Gagné	Ippon (Uchi Mata ?)	98
Manatoa LUCIANI	M	<66kg	IDMONT	NCL	Perdu	Hansokumake (défense sur la tête)	73
Manatoa LUCIANI	M	<66kg	JIMSON	SOL	Gagné	Ippon (?)	47
Gaston LAFON	M	<73kg	MARCUZZO	NCL	Gagné	Ippon (?)	184
Gaston LAFON	M	<73kg	KOENIG	AUS	Perdu	Prend Waza ari (?)	240
Gaston LAFON	M	<73kg	TEMAKI	NRU	Gagné	Ippon (?)	80
Noa GUSTIN	M	<73kg	SUKHAMANA	SOL	Gagné	Ippon (?)	69
Noa GUSTIN	M	<73kg	JASZCZYSZYN	NCL	Perdu	2 Waza (Kata et ippon)	173
Noa GUSTIN	M	<73kg	MARCUZZO	NCL	Perdu	Ippon (?)	239
Toanui LUCAS	M	<81kg	EDWARD	KIR	Gagné	Ippon (Uchi Mata ?)	54
Toanui LUCAS	M	<81kg	MUNUAKE	NRU	Gagné	Ippon (?)	105
Toanui LUCAS	M	<81kg	TAUKAFAULI	NCL	Gagné	Ippon (?)	220
Toanui LUCAS	M	<81kg	APAVU	NCL	Perdu	Prd Ippon au GS (contre)	286
Vydal SAMIN	M	<81kg	BEYERS	AUS	Perdu	Ippon (?)	83
Vydal SAMIN	M	<81kg	KOLE	SOL	Gagné	Ippon (?)	7
Vydal SAMIN	M	<81kg	TAUKAFAULI	NCL	Perdu	Ippon (Hara)	30
David CHEVALIER	M	<90kg	FALEVALU M	NCL	Perdu	Ippon (?)	153
David CHEVALIER	M	<90kg	HALA	TGA	Gagné	Ippon (Harai)	21
David CHEVALIER	M	<90kg	NERIS	NCL	Perdu	Ippon (?)	206
Maëvarau LE GAYIC	M	<90kg	HALA	TGA	Gagné	Ippon (Yokotomoe)	19
Maëvarau LE GAYIC	M	<90kg	FALEVALU M	NCL	Gagné	Ippon (?)	116
Maëvarau LE GAYIC	M	<90kg	VOJNIKOVICH	AUS	Perdu	Perdu Waza Ari (?)	240
Evan JOLIF	M	<100kg	AHO	TGA	Gagné	Ippon (?)	33
Evan JOLIF	M	<100kg	FALEVALU P	NCL	Perdu	Ippon (?)	189
Evan JOLIF	M	<100kg	KABOLO	SOL	Gagné	Ippon (?)	51
Julien RAGUSA	M	<100kg	TOLEAFOA	SAM	Gagné	Ippon (?)	103
Julien RAGUSA	M	<100kg	TEETU	KIR	Gagné	Ippon (3 shido)	212
Julien RAGUSA	M	<100kg	FALEVALU P	NCL	Perdu	Ippon (?)	76
Jérémy PICARD	M	>100kg	EAELEI	TGA	Gagné	Ippon (?)	154
Jérémy PICARD	M	>100kg	GOURIOU	NCL	Gagné	Ippon (3 shido)	378
Samasona TEVAEARAI	M	>100kg	GOURIOU	NCL	Perdu	Ippon (?)	74
Samasona TEVAEARAI	M	>100kg	SUA	SAM	Perdu	Ippon (Ura Nage)	97
Jérémy PICARD	M	Open M	HALA	TGA	Gagné	Ippon (Uchi Mata)	34
Jérémy PICARD	M	Open M	FALEVALU P	NCL	Perdu	Ippon (O uchi)	62
Jérémy PICARD	M	Open M	TEETU	KIR	Gagné	Ippon (?)	69
Jérémy PICARD	M	Open M	LE GAYIC	PYF	Gagné	Ippon (Immo)	103

Maevarau LE GAYIC	M	Open M	NERIS	NCL	Gagné	Prd Waza (seoi) Marque Ippon (Juji)	109
Maevarau LE GAYIC	M	Open M	MAETOLOA	SOL	Gagné	Ippon (?)	53
Maevarau LE GAYIC	M	Open M	EALELEI	TGA	Gagné	Ippon (?)	87
Maevarau LE GAYIC	M	Open M	BEYERS	AUS	Perdu	Ippon (?)	303
Maevarau LE GAYIC	M	Open M	PICARD	PYF	Perdu	Ippon (Immo)	103
Evan JOLIF	M	Open M	VOJNIKOVICH	AUS	Perdu	Perdu Waza Ari (?)	58
Julien RAGUSA	M	Open M	APAVU	NCL	Perdu	Ippon (?)	106
Gaston LAFON	M	Equipes	IDMONT	NCL	Perdu	Waza ari (?)	240
Maevarau LE GAYIC	M	Equipes	NERIS	NCL	Perdu	Ippon (?)	115
Toanui LUCAS	M	Equipes	KOLE	SOL	Gagné	Ippon (?)	30
Evan JOLIF	M	Equipes	MAETOLOA	SOL	Gagné	Ippon (?)	69
Ambre POPOFF	F	<48kg	WALE	SOL	Gagné	Ippon (?)	10
Ambre POPOFF	F	<48kg	BUMSENG	VAN	Gagné	Ippon (?)	18
Ambre POPOFF	F	<48kg	TARI	VAN	Gagné	Ippon (morote)	105
Poeiti GOLHEN	F	<52kg	TALEKA	NRU	Gagné	Ippon (?)	18
Poeiti GOLHEN	F	<52kg	FIELDER	AUS	Perdu	Ippon (?)	108
Poeiti GOLHEN	F	<52kg	KOIDI	SOL	Gagné	Ippon (?)	107
Poeiti GOLHEN	F	<52kg	DEFLANDRE	PYF	Gagné	Ippon (juji)	75
Ramahere DEFLANDRE	F	<52kg	MONTHOUEL	SAM	Gagné	Ippon (?)	254
Ramahere DEFLANDRE	F	<52kg	QUEMENER	NCL	Perdu	Ippon (?)	47
Ramahere DEFLANDRE	F	<52kg	GOLHEN	PYF	Perdu	Ippon (juji)	75
Laetitia WUILMET	F	<57kg	KENI	SOL	Gagné	Ippon (?)	33
Laetitia WUILMET	F	<57kg	BOCAHUT	NCL	Gagné	Waza ari (sumi)	240
Laetitia WUILMET	F	<57kg	BRIVAL	NCL	Perdu	Ippon (?)	125
Teraimatuatini BOPP	F	<63kg	SAMO GEORGE	SOL	Gagné	Ipponn (?)	61
Teraimatuatini BOPP	F	<63kg	TEVENINO	PYF	Gagné	Ippon (étranglement)	130
Teipoteani TEVENINO	F	<63kg	KOFELA	SOL	Gagné	Ippon (?)	6
Teipoteani TEVENINO	F	<63kg	BOPP	PYF	Perdu	Ippon (étranglement)	130
Imihia TEUMERE	F	<70kg	SUIMAE	SOL	Gagné	Ippon (?)	92
Imihia TEUMERE	F	<70kg	SUTA DIT SAPONIA	NCL	Gagné	Ippon (Ko uchi)	226
Imihia TEUMERE	F	<70kg	GOPEA	NCL	Perdu	Ippon (étranglement)	128
Imihia TEUMERE	F	<70kg	AGUON	PLW	Gagné	Ippon (?)	135
Haukea VITIELLI	F	<70kg	SAISANGA	SOL	Gagné	Ippon (?)	44
Haukea VITIELLI	F	<70kg	MIDDELTON	AUS	Perdu	Ippon (Sode à genoux)	103
Haukea VITIELLI	F	<70kg	AIESI	SAM	Gagné	Ippon (Osoto-Ashi Guruma)	16
Teraimatuatini BOPP	F	Open F	KOFELA	SOL	Gagné	Ippon (Morote)	15
Teraimatuatini BOPP	F	Open F	JOYCE	AUS	Gagné	2 Waza (Ippon Ko + ?)	162
Teraimatuatini BOPP	F	Open F	SUTA DIT SAPONIA	NCL	Gagné	Waza ari (Ippon)	250
Teraimatuatini BOPP	F	Open F	GOPEA	NCL	Perdu	Ippon (?)	122
Imihia TEUMERE	F	Open F	MIDDELTON	AUS	Perdu	Waza ari (?)	306
Haukea VITIELLI	F	Open F	TENGAI	SOL	Gagné	Ippon (?)	45
Haukea VITIELLI	F	Open F	SUTA DIT SAPONIA	NCL	Perdu	Waza ari (balayage) + blessure	33
Teipoteani TEVENINO	F	Open F	MASAE	SOL	Gagné	Ippon (?)	32
Teipoteani TEVENINO	F	Open F	GOPEA	NCL	Perdu	Ippon (?)	59
Teipoteani TEVENINO	F	Open F	MASAE	SOL	Gagné	Ippon (?)	10
Teraimatuatini BOPP	F	Open F	SUTA DIT SAPONIA	NCL	Perdu	Ippon (?)	119
Imihia TEUMERE	F	Equipes	GOPEA	NCL	Perdu	Ippon (?)	239
Teraimatuatini BOPP	F	Equipes	SUTA DIT SAPONIA	NCL	Perdu	Waza ari (?)	344
Imihia TEUMERE	F	Equipes	KOFELA	SOL	Gagné	Ippon (?)	13
Teraimatuatini BOPP	F	Equipes	TENGAI	SOL	Gagné	Ippon (?)	21

Annexe 2 : Les combats réalisés par les judokas polynésiens en 2019

Prénom NOM	Genre	Catégorie	Adversaire	Nationalité	Résultat	Déroulement	Durée du combat en sec
Laetitia WUILMET	F	<57kg	PARAKA	PNG	Gagné	Ippon (2W)	60
Laetitia WUILMET	F	<57kg	DELOTS	NCL	Perdu	Ippon	111
Laetitia WUILMET	F	<57kg	RAVESI	FIJ	Gagné	Ippon	23
Teraimatuatini BOPP	F	<63kg	MEZIERES	NCL	Gagné	Ippon	77
Teraimatuatini BOPP	F	<63kg	TAKAYAWA N	FIJ	Perdu	Ippon	114
Teraimatuatini BOPP	F	<63kg	CHO	GUM	Gagné	Ippon	23
Teipoteani TEVENINO	F	<63kg	CHO	GUM	Gagné	Ippon	43
Teipoteani TEVENINO	F	<63kg	BATABUA	FIJ	Gagné	Ippon	9
Teipoteani TEVENINO	F	<63kg	TAKAYAWA N	FIJ	Perdu	Ippon	96
Poerava TEMAKEU	F	<70kg	AH SIU	SAM	Gagné	Ippon	33
Poerava TEMAKEU	F	<70kg	TAKAYAWA S	FIJ	Perdu	Ippon	134
Rauhiti VERNAUDON	F	>70kg	KENEKE	PNG	Gagné	Ippon	93
Rauhiti VERNAUDON	F	>70kg	FAAUMA	SAM	Gagné	Ippon	26
Rauhiti VERNAUDON	F	>70kg	VALENTNE	FIJ	Gagné	Ippon	52
Teraimatuatini BOPP	F	Open F Lourdes	YEE JOY	FIJ	Gagné	Ippon	11
Teraimatuatini BOPP	F	Open F Lourdes	AH SIU	SAM	Gagné	Ippon	287
Teraimatuatini BOPP	F	Open F Lourdes	TEMAKEU	PYF	Perdu	Ippon (2W)	72
Teraimatuatini BOPP	F	Open F Lourdes	KENEKE	PNG	Gagné	Ippon (2W)	171
Poerava TEMAKEU	F	Open F Lourdes	BATABUA	FIJ	Gagné	Ippon	29
Poerava TEMAKEU	F	Open F Lourdes	FAAUMA	SAM	Gagné	Ippon	53
Poerava TEMAKEU	F	Open F Lourdes	BOPP	PYF	Gagné	Ippon (2W)	72
Poerava TEMAKEU	F	Open F Lourdes	TAKAYAWA S	FIJ	Perdu	Ippon (2W)	168
Rauhiti VERNAUDON	F	Open F Lourdes	KENEKE	PNG	Gagné	Ippon (2W)	98
Rauhiti VERNAUDON	F	Open F Lourdes	TAKAYAWA S	FIJ	Perdu	Ippon	213
Rauhiti VERNAUDON	F	Open F Lourdes	AH SIU	SAM	Gagné	Ippon	16
Noa GUSTIN	M	<60kg	AİYUNGE	NRU	Gagné	Ippon (2W)	179
Noa GUSTIN	M	<60kg	FAYARD C	NCL	Perdu	Ippon (2W)	168
Noa GUSTIN	M	<60kg	LOMO	SOL	Perdu	Ippon	71
Areiti CELSAN	M	<60kg	CUGOLA	VAN	Perdu	Ippon (2W)	39
Areiti CELSAN	M	<60kg	LOMO	SOL	Perdu	Ippon	73
Gaston DESCAMPS	M	<66kg	GAYMANN	PLW	Gagné	Ippon	9
Gaston DESCAMPS	M	<66kg	MAI	NCL	Perdu	Ippon	48
Gaston DESCAMPS	M	<66kg	OVINO	PNG	Gagné	Ippon	196
Gaston DESCAMPS	M	<73kg	ANTONIO	SAM	Gagné	Ippon	48
Gaston LAFON	M	<73kg	MANU	TKL	Gagné	Ippon	59
Gaston LAFON	M	<73kg	APAVOU J	NCL	Perdu	Ippon	229
Gaston LAFON	M	<73kg	VUI	PNG	Gagné	Ippon (2W)	63
Gaston LAFON	M	Open M Légers	HOSNA	NCL	Gagné	Ippon	73
Gaston LAFON	M	Open M Légers	APAVOU J	NCL	Perdu	Ippon	118
Gaston LAFON	M	Open M Légers	TARKONG	PLW	Gagné	Ippon	146
Gaston LAFON	M	Open M Légers	FAYARD C	NCL	Gagné	Ippon	57

Gaston DESCAMPS	M	Open M Légers	LECORVAISIER	NCL	Perdu	Ippon	74
Maevarau LEGAYIC	M	<81kg	NERIS	NCL	Perdu	Waza	290
Maevarau LEGAYIC	M	<81kg	PANDABELA	SOL	Gagné	Ippon (2W)	158
Maevarau LEGAYIC	M	<81kg	MUAULU	SAM	Gagné	Ippon	50
Maevarau LEGAYIC	M	<81kg	CUMBO	VAN	Gagné	Ippon (2W)	159
Toanui LUCAS	M	<81kg	KAFA'OSI	TGA	Gagné	Ippon	26
Toanui LUCAS	M	<81kg	CUMBO	VAN	Gagné	Ippon	35
Toanui LUCAS	M	<81kg	ANDREW	GUM	Perdu	Ippon	95
Julien RAGUSA	M	<90kg	NAIDU	FIJ	Gagné	Ippon (2W)	77
Julien RAGUSA	M	<90kg	STOWERS	SAM	Gagné	Ippon (2W)	192
Julien RAGUSA	M	<90kg	FAYARD W	NCL	Perdu	Ippon	34
David CHEVALIER	M	<90kg	FAYARD W	NCL	Perdu	Ippon	49
David CHEVALIER	M	<90kg	UERA I	NRU	Gagné	Ippon (2W)	105
David CHEVALIER	M	<90kg	FAALAFI	SAM	Gagné	Ippon (2W)	32
David CHEVALIER	M	<90kg	STOWERS	SAM	Gagné	Ippon (3S)	236
Romain DESFOUR	M	<100kg	EALELEI	TGA	Gagné	Ippon (2W)	237
Romain DESFOUR	M	<100kg	BARTLEY	SAM	Gagné	Ippon (2W)	102
Romain DESFOUR	M	<100kg	KAM	NRU	Gagné	Ippon	66
Romain DESFOUR	M	<100kg	CRETIN	NCL	Gagné	Waza	260
Hutia BARFF	M	<100kg	TAREKA	KIR	Gagné	Ippon (2W)	81
Hutia BARFF	M	<100kg	CRETIN	NCL	Perdu	Ippon	53
Hutia BARFF	M	<100kg	EALELEI	TGA	Perdu	Ippon	203
Ra'rama HOLOZET	M	>100kg	VALAIBULU	FIJ	Gagné	Ippon (2W)	52
Ra'rama HOLOZET	M	>100kg	GOURIOU	NCL	Perdu	Ippon	74
Ra'rama HOLOZET	M	>100kg	MOALA	TGA	Perdu	Ippon	74
Cyril GAUDEMER	M	Open M Lourds	EALELEI	TGA	Gagné	Ippon	56
Cyril GAUDEMER	M	Open M Lourds	GOURIOU	NCL	Gagné	Ippon	129
Cyril GAUDEMER	M	Open M Lourds	FAYARD W	NCL	Gagné	Waza	284
Cyril GAUDEMER	M	Open M Lourds	MOALA	TGA	Gagné	Ippon	12
Ra'rama HOLOZET	M	Open M Lourds	FAYARD W	NCL	Perdu	Ippon	53
Ra'rama HOLOZET	M	Open M Lourds	SUETENA	SAM	Gagné	Ippon (2W)	69
Ra'rama HOLOZET	M	Open M Lourds	CHEVALIER	PYF	Gagné	Waza	426
Ra'rama HOLOZET	M	Open M Lourds	GOURIOU	NCL	Perdu	Ippon	59
David CHEVALIER	M	Open M Lourds	VALAIBULU	FIJ	Gagné	Ippon	111
David CHEVALIER	M	Open M Lourds	TAREKA	KIR	Gagné	Ippon (2W)	98
David CHEVALIER	M	Open M Lourds	FAYARD W	NCL	Perdu	Ippon (2W)	36
David CHEVALIER	M	Open M Lourds	HOLOZET	PYF	Perdu	Waza	426
Romain DESFOUR	M	Open M Lourds	DOWABOBO	NRU	Gagné	Ippon	76
Romain DESFOUR	M	Open M Lourds	MOALA	TGA	Perdu	Waza	240
Romain DESFOUR	M	Open M Lourds	TAKAIO	KIR	Gagné	Ippon (2W)	64
Romain DESFOUR	M	Open M Lourds	MUAULU	SAM	Gagné	Ippon (2W)	47
Romain DESFOUR	M	Open M Lourds	FAYARD W	NCL	Perdu	Ippon	89
Julien RAGUSA	M	Open M Lourds	STOWERS	SAM	Gagné	Ippon	292
Julien RAGUSA	M	Open M Lourds	PUT	NCL	Perdu	Ippon	26
Julien RAGUSA	M	Open M Lourds	MUAULU	SAM	Perdu	Ippon	216
Hutia BARFF	M	Open M Lourds	MUAULU	SAM	Perdu	Ippon	16

Annexe 3 : Bilan des Jeux du Pacifique – Samoa 2019

BILAN DES XVIes JEUX DU PACIFIQUE – SAMOA 2019

Fiche Bilan de la Fédération Polynésienne de Judo

TITRE I - Préparation de la FD aux Jeux du Pacifique de SAMOA

Les sélectives :

- Préparation des athlètes : participation à des événements internationaux, des stages, ...
2017 Open International Auckland,
2018 Océania Nouméa
2019 Stages 2 semaines sur le territoire avec en août Darcel Yandzi (entraîneur de l'équipe de France) et en avril David Larose (vice-champion d'Europe)
- Le choix des athlètes pré-sélectionnés: critères, liste des athlètes, ...
 - o Les champions de Polynésie qui suivent les entraînements de préparation haut-niveau.
 - o Les athlètes en structure en métropole (totalement pris en charge sportivement sur l'année par le centre d'entraînement)
 - o Les athlètes qui s'entraînent hors territoire et qui ont des résultats notables
 - o Les athlètes qui ont le niveau pour être médaillé

L'encadrement :

- La formation des cadres : niveau, stages, liste des cadres...
 - o Stage avec Darcel YANDZI en août
 - o Stage avec David Larose en avril
- La disponibilité des cadres
 - o Entraînement fédéral entre 2 et 3 samedi par mois en complément des entraînements clubs.
- Préparation physique, Suivi médical
 - o Peu ou pas de préparation physique car pas d'accès à de salles de musculation avec des horaires adaptées et/ou tarifs trop cher si on planifie une programmation sur l'année. La préparation physique était assurée par certains clubs mais pas au niveau attendu.
 - o Suivi médical assuré individuellement par les athlètes. Pas de médecin ni de kiné fédéral.

La logistique :

- les structures sportives
 - o Dojo de la Fautaua pour les entraînements fédéraux, déplacés sur le dojo de St Hilaire pour des raisons liées à l'état des tapis, l'accessibilité aux douches et sanitaires et le maintien de la propreté du dojo.
- le matériel sportif
 - o Tous les judokas se sont vus offerts par la fédération un judogi blanc et un judogi bleu aux normes internationales pour l'événement.

Gestion financière :

- Préparation sur Tahiti
Darcel Yandzi : 400 000 XPF
David Larose : 900 000 XPF
Entraînement fédéraux : 2017 : 200 000 XPF - 2018 : 200 000XPF - 2019 : 180 000XPF
Judogis, 2 par athlètes : 600 000XPF

- Préparation hors de Tahiti

Très peu d'athlètes ont pu être préparés hors territoire faute de moyens financiers. De plus, l'Océanie s'est rattachée à l'Asie depuis 2019 pour les championnats continentaux, et les déplacements sont devenus très longs et très onéreux :

Open International Auckland 2018 : 1 460 000XPF

Océania 2018 : 900 000XPF 3 athlètes

Open continentaux : aide individuelle aux athlètes de 50 000 XPF par déplacement perso. 150 000XPF

TITRE II - Participation aux Jeux du Pacifique de SAMOA

Composition de la Délégation de la Fédération :

- **Officiels :** membres de la FD ou représentants (qualité)
Stéphane GUSTIN : Président

- **Encadrement :** coach ; masseur, etc.
Cyril GAUDEMER : Cadre technique
Nicolas TIVANT : Entraîneur
Tehiva GUION : Arbitre

- **Athlètes :**

Femmes :

Laetitia WUILMET -57kg
Teipoteani TEVENINO -63kg

Teraimatuatini BOPP -63kg
Poerava TEMAKEU -70kg
Rauhiti VERNAUDON+70kg

Hommes :

Areiti CELSAN -60kg
Noa GUSTIN -60kg
Gaston DESCAMPS -66kg
Gaston LAFON -73kg
Maevara LE GAYIC -81kg
Toanui LUCAS -81kg

Julien RAGUSA -90kg
David CHEVALIER -90kg
Hutia BARFF -100kg
Romain DESFOUR -100kg
Ra'irama HOLOZET +100kg
Nicolas TIVANT : Equipes
Cyril GAUDEMER : Equipes et Open

Résultats du tableau des médailles de la discipline

- **Résultat global**

OR : 3 médailles
ARGENT : 6 médailles
BRONZE : 10 médailles

- Résultat par épreuve

Femmes :

-57kg : 3 ^{ème}	-70kg : 2 ^{ème}	Open +57kg : 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 3 ^{ème}
-63kg : 2 ^{ème} et 3 ^{ème}	+78kg : 1 ^{ère}	Equipes : 3 ^{ème}

Hommes :

-66kg : 3 ^{ème}	-90kg : 2 ^{ème} et 3 ^{ème}	Open -73kg : 3 ^{ème}
-73kg : 3 ^{ème}	-100kg : 1 ^{ère}	Open +73kg : 1 ^{ère}
-81kg : 2 ^{ème} et 3 ^{ème}		Equipes : 2 ^{ème}

Résultats des compétitions

- Matches de la compétition : poule – phase finale
Pas de phase éliminatoire.

- Les épreuves de la discipline que TAHITI n'a pas participé

Femmes :

-48kg / -52kg / -78kg / open -57kg

Commentaires sur le résultat :

- Niveau des participants à la compétition

Le niveau océanien monte progressivement. L'Australie et la Nouvelle Zélande absentes, la Nouvelle Calédonie a remporté 10 médailles d'or dont les 2 en équipes et 8 médailles d'argent.

Fidji a remporté 4 médailles d'or chez les féminines dont 3 contre Tahiti en finale. Seul Guam arrive à faire une médaille d'or chez les masculins en dehors de la Nouvelle Calédonie et Tahiti.

Nous avons donc la Nouvelle Calédonie qui a dominé la compétition suivi par Tahiti et Fidji. Fidji peu de médailles car peu de représentant mais la plupart en or chez les féminines.

- Niveau de la délégation de Tahiti

Une délégation qui monte en niveau mais qui n'a pas les moyens suffisants pour s'entraîner pour briller en haut-niveau. Une structure d'entraînement locale avec un dojo approprié d'un minimum de 250m², l'idéal étant 300m².

Cela permettrait d'avoir des entraînements quotidiens pour nos meilleurs polynésiens sur un centre d'entraînement haut-niveau qui commencerait au lycée, alimenté principalement par nos 3 sections sportives collège de Mahina, Taaone et NDA.

TITRE III - Gestion de la délégation aux Jeux du Pacifique de SAMOA

Gestion sportive :

- Echauffements / Compétitions / Structures sportives / Commission technique / Juge arbitrage et arbitrage / service médical et para médical
 - o Tout s'est bien déroulé d'un point de vue sportif si ce n'est le fait d'avoir reçu tardivement les modalités officielles de compétition notamment pour les équipes et les Open (2 semaines avant l'événement) pour au final être modifiés la veille de l'événement. Je pense que le règlement et les modalités de participation doivent être fournies au moins 6 mois avant afin de faire notre sélection au mieux en particulier pour les équipes.
 - o Les athlètes de notre fédération ont dus rentrés plus tôt sur Tahiti car il n'y avait pas assez de place dans le vol retour de la délégation. Outre le fait de ne participer ni à la cérémonie d'ouverture ou de clôture, le planning imposé était très chargé. Arrivé le dimanche après-midi, pesée le lundi, combats le mardi et mercredi qui terminent à 19h00 les 2 jours. Ensuite un départ du logement le jeudi matin à 3h30.

Gestion extra-sportive :

- Logement / Restauration / Transport
 - o Chauffeur attitré qui s'est montré disponible et professionnel. Très bien de ce côté
 - o Les conditions de logement était très spartiates. Le fait d'avoir l'équivalent d'une chambre isolée pour le groupe judo (seulement 3 basketteurs avec nous) a permis au groupe de se sentir plus soudé mais les conditions étaient vraiment pas idéales pour se reposer sur site et dormir dans les meilleures conditions.
 - o La restauration était bonne et copieuse avec du choix.

TITRE IV - Les Perspectives

Programmes d'actions avec des objectifs pour les prochains Jeux (mini-jeux & jeux)

- Pour les athlètes
 - o Mettre en place un centre d'entraînement haut-niveau sur Tahiti autour du dojo Fautaua
 - o Déplacer notre élite sur les stages de haut-niveau 2 fois par an avec le Japon. Tisser des liens forts avec le Japon pour permettre à nos meilleurs athlètes de confronter le très haut-niveau et leur permettre de trouver la confrontation qui le fera évoluer
 - o Développer le judo féminin, notamment chez les légères car peu ou pas d'athlètes océanien.
- Pour l'encadrement
 - o Continuer de faire venir tous les ans des cadres de haut-niveau pour la formation continue de nos enseignants
 - o Mettre en place des formations diplômantes pour former de nouveaux enseignants

Structures sportives :

- Identification de l'existant (*amélioration à apporter*)
 - Améliorer l'entretien hebdomadaire du Dojo Fautaua pour pratiquer dans des conditions correctes et avoir accès aux sanitaires les plus proches.
- Mettre en place de nouvelles structures (*propositions*)
 - Avoir un nouveau dojo capable d'accueillir à la fois des entraînements quotidiens, mais également des compétitions le WE. L'idéal serait 300m² de surface d'entraînement

Le matériel sportif

- Besoins
 - Accès à une salle de musculation dédiée et accessible. Seuls les listés haut niveau ont un accès à la salle IJSPF. De plus les contraintes horaires de la salle IJSPF ne permettent pas de pouvoir planifier des entraînements tôt le matin.

Annexe 4 : Recueil des données du débriefing des acteurs

Le bilan des athlètes

Les réponses concernant la préparation

- Bonne préparation mais on ne se donne pas forcément à fond tous les jours quand on fait entre nous ;
- Préparation difficile, notamment parce qu'on n'a pas l'habitude d'avoir une telle intensité où on a du mal à respirer (salle Fautaua). Même si finalement ça nous a bien préparé à la chaleur ;
- Une préparation bien construite même si ça a été compliqué ces derniers temps par rapport aux blessures physiques et mentales. Merci pour la prépa mentale ;
- Très bonne préparation, même si j'ai frôlé les podiums à chaque fois pendant la préparation j'ai rien lâché et ça a payé ;
- La préparation était méga ;
- Trop peu de temps consacré à la préparation pour moi. J'en ai quand même profité pour me faire une bonne remise en forme mais c'était pas assez. On a le résultat qu'on mérite ;
- Bonne préparation avec de l'intensité, RAS ;
- La préparation était réfléchie, notamment la muscu. Mais on a manqué de sérieux au début La seule photo qu'on a réussi à faire avec toute l'équipe féminine c'est la veille du départ ;
- La préparation était dure mais ça en valait la peine ;
- La préparation était bien. Elle m'a permis de trouver mon judo ;
- Je ne me suis pas assez préparée ;
- La préparation a été fatigante, avec le boulot c'était dur pendant les deux derniers mois. Mais on était prêt ;
- C'était une préparation particulière pour moi (maladie). Mais c'était réfléchi. Il m'a quand même manqué de l'opposition. Il faut faire un max de compétitions à l'étranger ;
- La préparation a été difficile, je ne me suis pas assez préparée. Je sais le travail qu'il faut faire et je l'ai pas fait ;
- On a bien fait les choses. Il y a eu des passages difficiles avec la blessure, le boulot. J'aurais voulu être plus présent et aussi avoir plus d'opposition extérieure ;
- On a eu une préparation en plusieurs étapes. Ça a été long à se déclencher, pour créer une entité de groupe et on s'est retrouvé sur la fin. On en a laissé sur le bord de la route. On avance ensemble et on finit ensemble ;
- J'étais pas avec vous. J'ai fait ma préparation en métropole et il m'a manqué un coach. La préparation physique ça va c'est mon domaine mais pour le judo ça m'a manqué ;
- Merci David et Franck. J'ai passé 6 ans sans progresser et en 3 mois j'ai fait plein de progrès ;
- La préparation était réfléchie, efficace et difficile. J'aurais aimé avoir plus d'opposition mais c'est comme ça.

Les réponses concernant la compétition :

- Bonne ambiance dans le groupe. On fait des blocages dans la tête sur les calédoniens ;
- Aucun regret j'ai tout donné ;
- J'avais un sal tirage, j'aurais pu aller en finale avec un autre tirage mais je sais que tout peut se jouer sur la détermination. Il faut pas regarder le palmarès de la fille en face. Et j'ai bien tenu je me suis battue je suis fière de moi ;
- J'avais un seul objectif et je l'ai atteint... Merci tout le Monde ;
- L'ambiance était bonne tout le monde s'est encouragé et personne n'a à rougir. On a tout donné ;
- Je suis déçu mais on a le résultat qu'on mérite. J'ai lâché pendant trop longtemps ;
- Il me manque beaucoup de judo. Il y a du travail mais le meilleur reste à venir ;
- Je suis contente de faire 3^{ème}. Laetitia m'avait dit c'est quand même mieux de finir sur une victoire et ça m'a aidé avant la place de 3. Après il y a eu cette blessure et je suis déçue pour l'open ;
- Je suis fière de nous ;
- Je suis déçue mais je revendrai en 2027 pour faire mieux ;
- Merci à tout le Monde ;
- J'ai focalisé sur ma finale et j'ai pas assez osé par rapport à ce que je ressentais en judo ;
- Place aux jeunes ;
- Je suis déçue mais ça reflète ma préparation ;
- Je passe à côté du résultat que j'espérais je suis déçu. Mais j'ai donné le meilleur... Et on a une bonne équipe. Maintenant c'est fini, c'est fait ;
- Je suis déçu mais j'ai pas de regret, ni de remords ;
- On a un bon groupe et ça c'est pas mal ;
- Merci Stéphane, merci le groupe. Je me suis éclaté sur la compétition ;
- Belle cohésion sur la compétition ça s'est vu. Je suis déçu mais je reviendrai faire la médaille en 2027.

Le bilan du staff

Le président

Félicitations pour les résultats et la cohésion. En revanche, on a organisé une préparation sur 11 mois et malheureusement certains se sont réveillés 1 mois avant. On est en dessous mentalement, ça se voit sur les équipes. Pour construire une réussite il faut du lien dans la difficulté, et ça se passe à l'entraînement.

Le CTF, en tant qu'entraîneur - sélectionneur

Les sources de satisfaction :

- **L'attitude générale** constituait le premier objectif, tant sur le plan du **respect** (de l'adversaire, des arbitres, de l'organisation, du staff) que de **l'engagement**. J'ai le sentiment que chacun a donné ce qu'il avait à donner

malgré les contraintes de la vie quotidienne qui font que la préparation n'a pas été optimale pour tout le monde. Quel que soit le résultat, je pense que chacun a livré sa bataille, avec une mention spéciale pour Teraimatuatini BOPP qui au-delà de sa médaille d'or en -63kg a été exemplaire en Open et aux équipes.

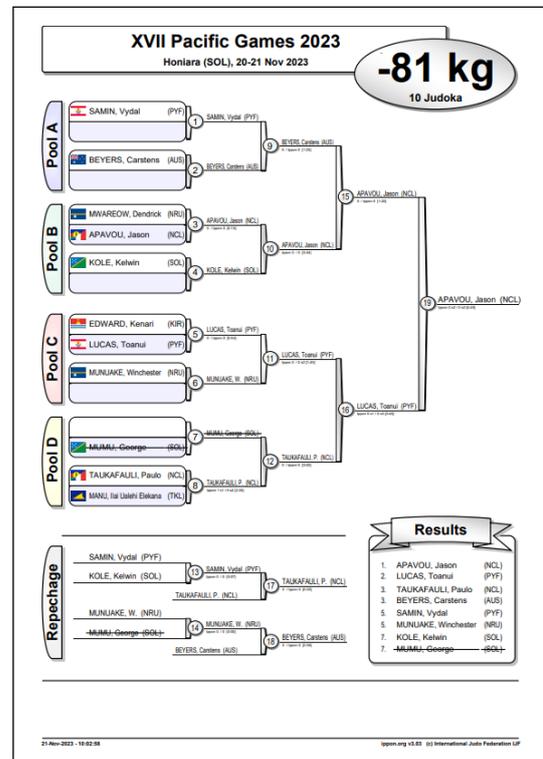
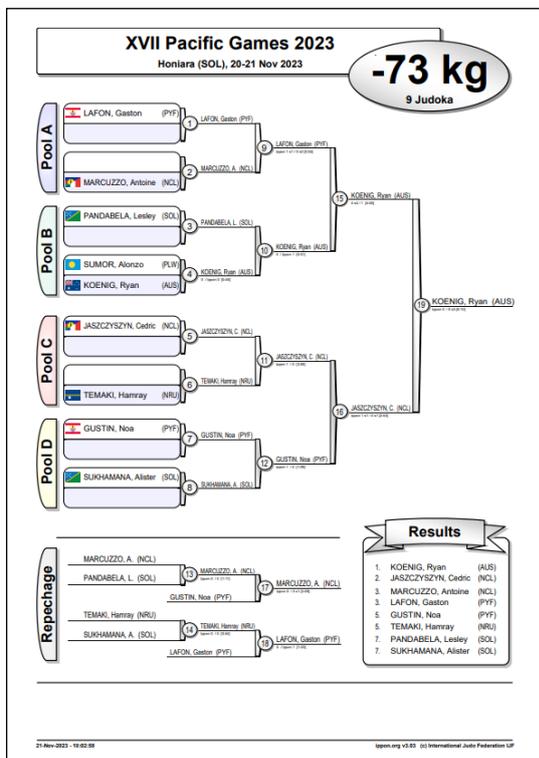
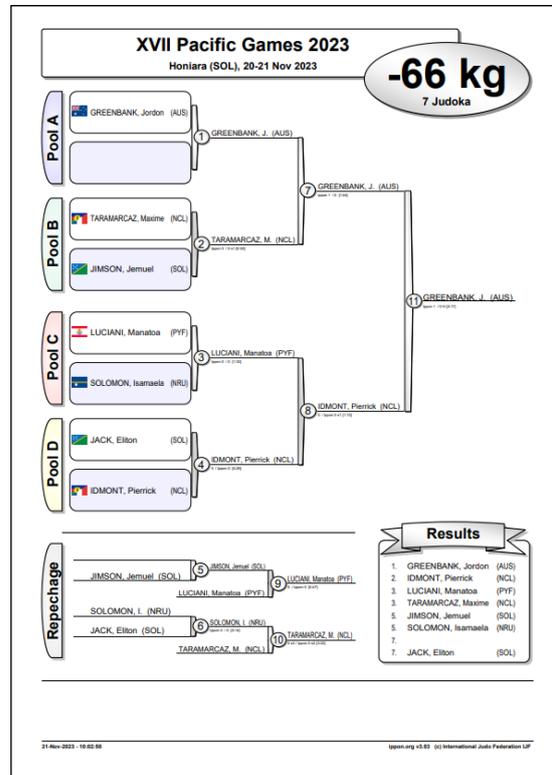
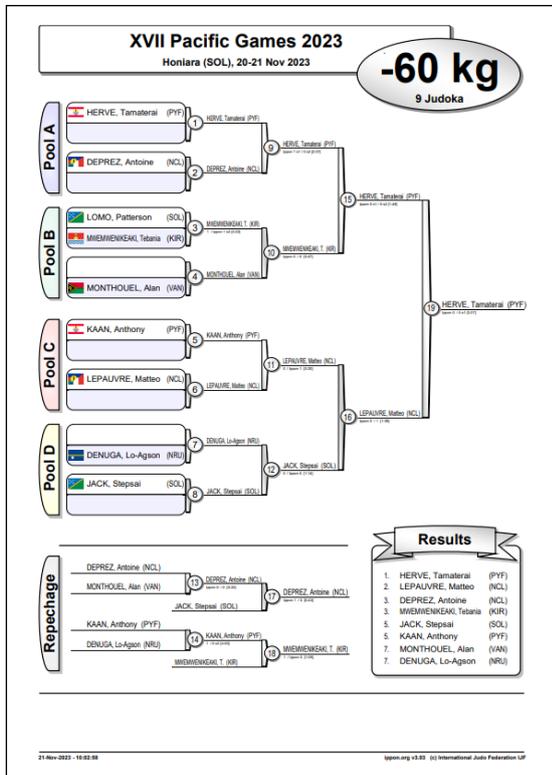
- **L'atteinte de l'objectif comptable**, fixé à 4 médailles d'or (Ambre Popoff - 48kg, Teraimatuatini BOPP -63kg, Tamaterai HERVE -60kg, Jérémy PICARD +100kg)
- **Les progrès et le comportement des jeunes athlètes du CPP** qui ont su tirer profit de la préparation sur 3 ans pour progresser :
 - Ambre Popoff (or en -48kg)
 - Tamaterai Herve (or en -60kg)
 - Haukea Vitielli (bronze en -70kg)
 - Imihia Teumere (bronze en -70kg)
 - Manatoa Luciani (bronze en -66kg)
 - Ramahere Deflandre (5^{ème} en -52kg)
 - Noa Gustin (5^{ème} en -73kg)
 - Vydal Samin (5^{ème} en -73kg)
- **Les progrès réalisés par ceux qui ont découvert ce que pouvait être une préparation** et qui ont joué le jeu de cette préparation. Evan Jolif incarne très bien cette progression, cet engagement et ce respect.
- **Les efforts consentis par les « anciens »** pour caler la préparation terminale malgré de fortes contraintes professionnelles et familiales (Laetitia WUILMET, Gaston LAFON, Julien RAGUSA, David CHEVALIER, Jérémy PICARD)
- **Les efforts faits par les résidents métropolitains** pour prendre des congés, perdre le poids et s'intégrer dans le collectif (Teipoteani TEVENINO et Toanui LUCAS)
- **L'ambiance dans le collectif**, qui a tardé à se construire mais qui finalement s'est exprimée sur la fin de la préparation et pendant le séjour, avec **des cadres qui ont eu un rôle clef dans la qualité et la rondeur des relations** :
 - David CHEVALIER
 - Toanui LUCAS
 - Gaston LAFON
 - Julien RAGUSA
 - Jérémy PICARD
 - Laetitia WUILMET
 - Le groupe féminin dans son ensemble
- **Le sentiment que les athlètes étaient assez bien préparés**, notamment lors de la première journée où nous avons pu voir des adversaires « exploser » physiquement sous la pression de nos tahitiens. Force est de constater que la compétition par équipes n'a pas laissé cette impression.

Les sources de déception, difficultés ou frustrations

- **La difficulté physique ou mentale à « finir » une très belle prestation :**
 - Les deux finales perdues au Golden Score (-81kg Toanui LUCAS contre APAVU et -90Kg Maevarau LE GAYIC sur l’Australien) ;
 - La demi-finale perdue de manière un peu litigieuse en open (Maevarau LE GAYIC sur l’Australien) et qui aurait sans doute permis d’obtenir une médaille de plus ;
 - La prestation sur les équipes.
- **Le sentiment d’un complexe d’infériorité** qui se traduit sans doute par le fait que l’on regarde les australiens et les calédoniens avec un peu trop de respect ;
- **Le manque de rigueur, de constance et d’implication dans la préparation.** Ce sont autant de miettes laissées en chemin, et dont chaque athlète doit assumer la responsabilité. En ramassant ces miettes, nous aurions pu faire 5 ou 6 médailles d’or et une ou deux médailles de plus. Et ce sont ces miettes qui nous amené à prendre 4-0 aux équipes, alors que sur le papier Tahiti pouvait battre la Nouvelle Calédonie. Cela s’exprime par :
 - Le fait que peu de personnes ont suivi l’ensemble de la préparation. Une majorité d’athlètes a rejoint le processus trop tardivement ;
 - Le nombre d’absences et de retards sur les séances ;
 - Le manque de concentration pour écouter les consignes ou commencer le combat au Hajime
 - Le manque d’engagement dans certains exercices (combats de complaisance, discussion pendant l’exercice)
 - Des problèmes de poids gérés au dernier moment malgré une formation en diététique et des pesées de contrôle régulières
 - Le contrôle positif d’une athlète qui aurait pu être médaillée
- **Le manque de vision technicotactique du combat.** Nombreux sont les judokas polynésiens qui veulent faire tomber à chaque séquence, qui s’impatiente et qui attaquent alors que le problème de saisie n’est pas réglé. La conscience du score est peu présente, le recours aux contres et aux sanctions ou encore le *ne waza* comme levier de perte de temps sont peu exploités.
- **La frustration pour ceux qui repartent sans médaille alors qu’ils en avaient la possibilité,** avec un meilleur tirage ou simplement avec un peu plus de rigueur sur les saisies (Anthony KAAAN, Noa GUSTIN, Ramahere DEFLANDRE, Vydal SAMIN, Samasona TEVAEARAI, David CHEVALIER), même si la plupart étaient là pour préparer 2027.

Annexe 5 : Les tableaux de la compétition

Les tableaux Masculins



XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

-90 kg 8 Judoka

Pool A

1. VOJNKOVICH, Danny (AUS)

2. DOWABOBO, Sled (NRU)

Pool B

3. NERIS, Vincent (NCL)

4. KIRI, John (SOL)

Pool C

5. CHEVALIER, David (PYF)

6. WIKI, Morton (SOL)

7. FALEVALU, Maasi (NCL)

Pool D

8. LE GAYIC, Maevarau (PYF)

9. HALA, Sia (TGA)

15. VOJNKOVICH D. (AUS)

16. LE GAYIC, M. (PYF)

Results

<p>13. DOWABOBO Sled (NRU)</p> <p>14. KIRI John (SOL)</p> <p>15. FALEVALU Maasi (NCL)</p> <p>16. CHEVALIER David (PYF)</p> <p>17. HALA Sia (TGA)</p> <p>18. NERIS Vincent (NCL)</p>	<p>1. VOJNKOVICH, Danny (AUS)</p> <p>2. LE GAYIC, Maevarau (PYF)</p> <p>3. FALEVALU, Maasi (NCL)</p> <p>4. NERIS, Vincent (NCL)</p> <p>5. DOWABOBO, Sled (NRU)</p> <p>6. CHEVALIER, David (PYF)</p> <p>7. KIRI, John (SOL)</p> <p>8. HALA, Sia (TGA)</p>
---	--

21-Nov-2023 - 18:02:58 Ippon.org v3.83 (c) International Judo Federation Ltd

XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

-100 kg 7 Judoka

Pool A

1. FALEVALU, Ponove (NCL)

2. MAESILA, Augustine (SOL)

Pool B

3. JOLIF, Evan (PYF)

4. AHO, Yasmin (TGA)

Pool C

5. TEETU, Ribeta (KIR)

6. KABOLO, Selson (SOL)

Pool D

7. TOLEAFOA, Faafisi (SAM)

8. RAGUSA, Julien (PYF)

9. FALEVALU, Ponove (NCL)

10. RAGUSA, Julien (PYF)

Results

<p>9. MAESILA A. (SOL)</p> <p>10. AHO Yasmin (TGA)</p> <p>11. TEETU Ribeta (KIR)</p> <p>12. KABOLO Selson (SOL)</p> <p>13. TOLEAFOA, F. (SAM)</p> <p>14. JOLIF Evan (PYF)</p>	<p>1. FALEVALU, Ponove (NCL)</p> <p>2. RAGUSA, Julien (PYF)</p> <p>3. AHO, Yasmin (TGA)</p> <p>4. JOLIF, Evan (PYF)</p> <p>5. TEETU, Ribeta (KIR)</p> <p>6. KABOLO, Selson (SOL)</p> <p>7. TOLEAFOA, Faafisi (SAM)</p>
---	--

21-Nov-2023 - 18:02:58 Ippon.org v3.83 (c) International Judo Federation Ltd

XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

+100 kg 6 Judoka

Pool A

1. PICARD, Jeremy (PYF)

Pool B

2. EALELEI, Saitosi (TGA)

3. SUA, Derek (SAM)

Pool C

4. TEVAEARAI, Samasona (PYF)

Pool D

5. GOURIOU, Teva (NCL)

6. MAETOLOA, Max (SOL)

7. PICARD, Jeremy (PYF)

8. GOURIOU, Teva (NCL)

Results

<p>5. SUA, Derek (SAM)</p> <p>6. TEVAEARAI, S. (PYF)</p> <p>7. MAETOLOA, Max (SOL)</p> <p>8. EALELEI, Saitosi (TGA)</p>	<p>1. PICARD, Jeremy (PYF)</p> <p>2. GOURIOU, Teva (NCL)</p> <p>3. SUA, Derek (SAM)</p> <p>4. TEVAEARAI, Samasona (PYF)</p> <p>5. MAETOLOA, Max (SOL)</p> <p>6.</p> <p>7.</p>
---	---

21-Nov-2023 - 18:02:58 Ippon.org v3.83 (c) International Judo Federation Ltd

XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

m Open 21 Judoka

Pool A

1. PICARD, Jeremy (PYF)

2. HALA, Sia (TGA)

3. MUMU, George (SOL)

4. MANU, Ia Ualehi Etekena (TKL)

Pool B

5. VOJNKOVICH, Danny (AUS)

6. GOURIOU, Teva (NCL)

7. AHO, Yasmin (TGA)

8. KABOLO, Selson (SOL)

Pool C

9. RAGUSA, Julien (PYF)

10. BEYERS, Carstens (AUS)

11. KOLE, Kelvin (SOL)

Pool D

12. MAETOLOA, Max (SOL)

13. NERIS, Vincent (NCL)

14. LE GAYIC, Maevarau (PYF)

15. EALELEI, Saitosi (TGA)

16. DOWABOBO, Sled (NRU)

17. PICARD, Jeremy (PYF)

18. HALA, Sia (TGA)

19. MUMU, George (SOL)

20. MANU, Ia Ualehi Etekena (TKL)

21. VOJNKOVICH, Danny (AUS)

22. GOURIOU, Teva (NCL)

23. AHO, Yasmin (TGA)

24. KABOLO, Selson (SOL)

25. RAGUSA, Julien (PYF)

26. BEYERS, Carstens (AUS)

27. KOLE, Kelvin (SOL)

28. MAETOLOA, Max (SOL)

29. NERIS, Vincent (NCL)

30. LE GAYIC, Maevarau (PYF)

31. EALELEI, Saitosi (TGA)

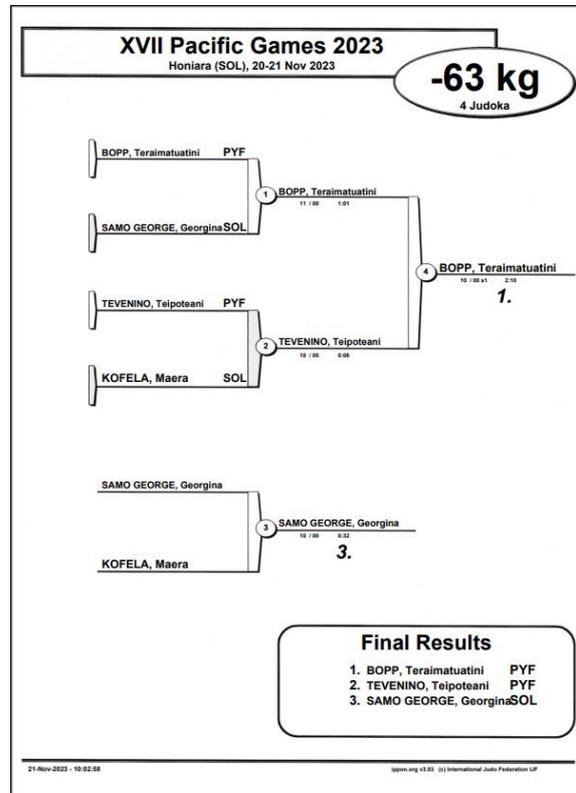
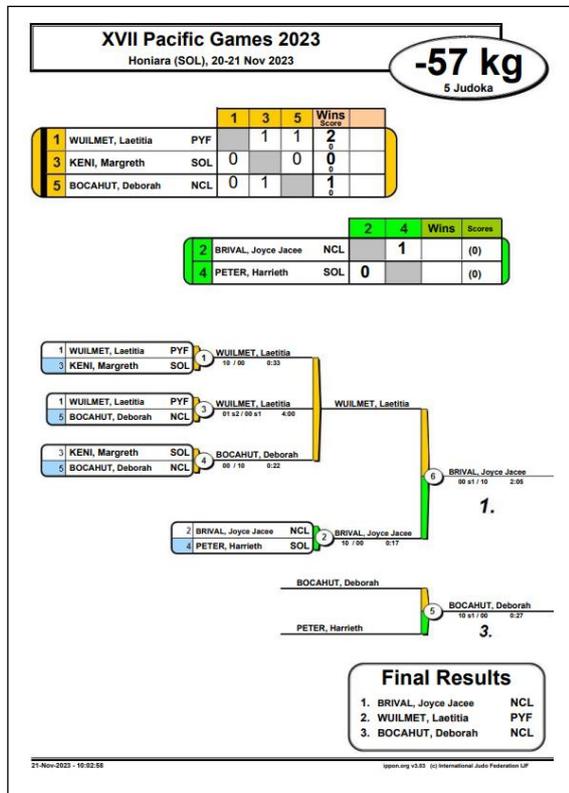
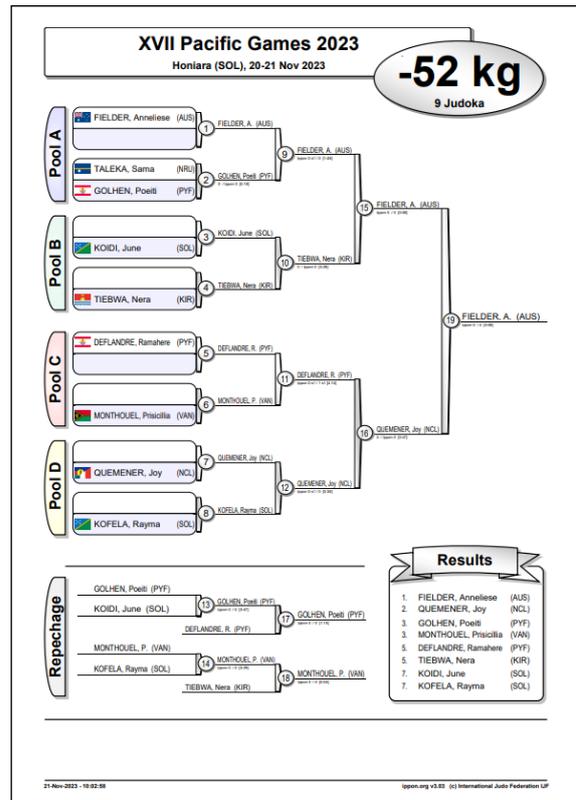
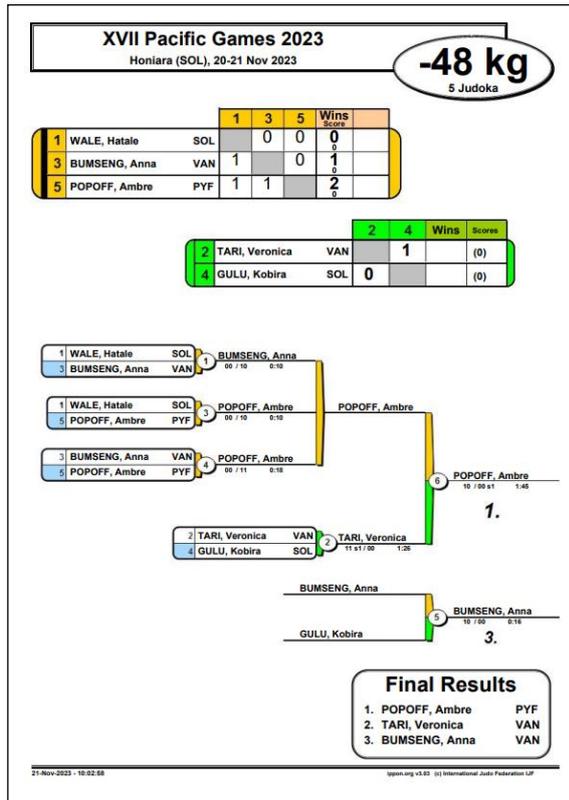
32. DOWABOBO, Sled (NRU)

Results

<p>17. PICARD, Jeremy (PYF)</p> <p>18. TEETU, Ribeta (KIR)</p> <p>19. LE GAYIC, M. (PYF)</p> <p>20. APAVOU, Jason (NCL)</p> <p>21. EALELEI, Saitosi (TGA)</p>	<p>1. GOURIOU, Teva (NCL)</p> <p>2. BEYERS, Carstens (AUS)</p> <p>3. PICARD, Jeremy (PYF)</p> <p>4. FALEVALU, Ponove (NCL)</p> <p>5. LE GAYIC, Maevarau (PYF)</p> <p>6. APAVOU, Jason (NCL)</p> <p>7. TEETU, Ribeta (KIR)</p> <p>8. EALELEI, Saitosi (TGA)</p>
---	--

21-Nov-2023 - 18:02:58 Ippon.org v3.83 (c) International Judo Federation Ltd

Les tableaux féminins



XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

-70 kg 9 Judoka

Pool A: SUTA DIT SAPONA, Ashley (NCL), TEUMERE, Imihia (PYF), SUMAE, Miriam (SOL)

Pool B: GOPEA, Anais (NCL), AIESI, Georgia (SAM)

Pool C: MIDDLETON, Saya (AUS), AGUON, Carlisma (PLW)

Pool D: VITIELLI, Haukea (PYF), SIASANGA, Iverlyn (SOL)

Repechage: SUTA DIT SAPONA, Ashley (NCL), AIESI, Georgia (SAM), VITIELLI, Haukea (PYF), AGUON, Carlisma (PLW), SIASANGA, Iverlyn (SOL), TEUMERE, Imihia (PYF)

Results

- MIDDLETON, Saya (AUS)
- GOPEA, Anais (NCL)
- VITIELLI, Haukea (PYF)
- TEUMERE, Imihia (PYF)
- AGUON, Carlisma (PLW)
- AIESI, Georgia (SAM)
- SUTA DIT SAPONA, Ashley (NCL)
- SIASANGA, Iverlyn (SOL)

21-Nov-2023 - 10:02:58 ippon.org v3.03 (c) International Judo Federation IJF

XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

-78 kg 3 Judoka

	1	2	3	Wins Score
1 MASAE, Patricia SOL		0	0	0 0
2 TENGAI, Elizabeth SOL	1		0	1 0
3 JOYCE, Alannah AUS	1	1		2 0

Final Results

- JOYCE, Alannah AUS
- TENGAI, Elizabeth SOL
- MASAE, Patricia SOL

21-Nov-2023 - 10:02:58 ippon.org v3.03 (c) International Judo Federation IJF

XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

+78 kg 2 Judoka

Final Results

- BIU, Korfoi AUS
- KOFELA, Edith SOL

21-Nov-2023 - 10:02:58 ippon.org v3.03 (c) International Judo Federation IJF

XVII Pacific Games 2023 Honiara (SOL), 20-21 Nov 2023

w Open 12 Judoka

Pool A: MASAE, Elizabeth (SOL), TEVENNO, Teipotesani (PYF), GOPEA, Anais (NCL)

Pool B: MASAE, Patricia (SOL), TEUMERE, Imihia (PYF), MIDDLETON, Saya (AUS)

Pool C: BOPP, Teramatuatini (PYF), KOFELA, Edith (SOL), JOYCE, Alannah (AUS)

Pool D: VITIELLI, Haukea (PYF), TENGAI, Elizabeth (SOL), SUTA DIT SAPONA, Ashley (NCL)

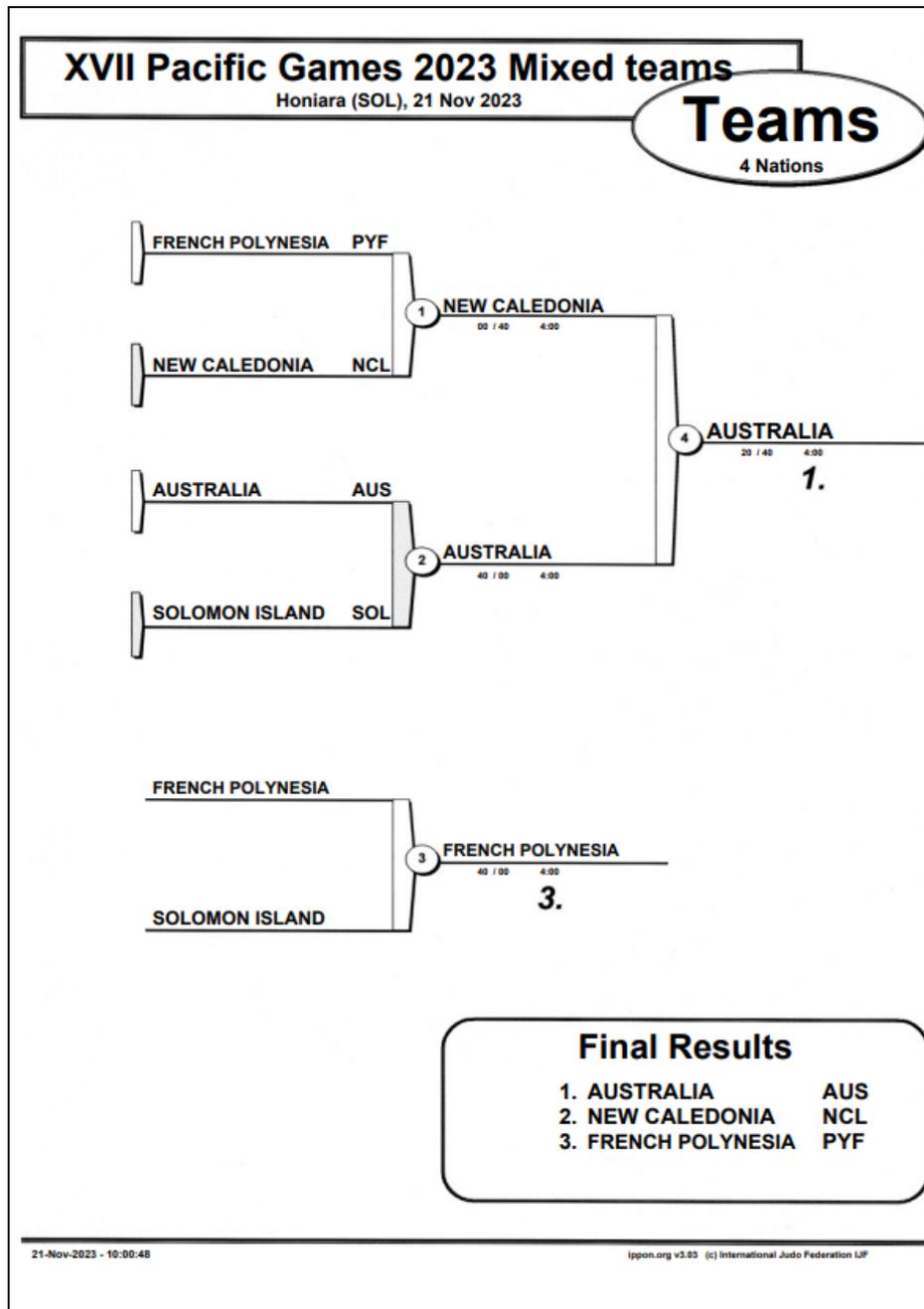
Repechage: TEVENNO, T. (PYF), MASAE, Patricia (SOL), SUTA DIT SAPONA, Ashley (NCL), JOYCE, Alannah (AUS), VITIELLI, Haukea (PYF), MIDDLETON, Saya (AUS)

Results

- GOPEA, Anais (NCL)
- BOPP, Teramatuatini (PYF)
- SUTA DIT SAPONA, Ashley (NCL)
- MIDDLETON, Saya (AUS)
- TEVENNO, Teipotesani (PYF)
- JOYCE, Alannah (AUS)
- MASAE, Patricia (SOL)
- VITIELLI, Haukea (PYF)

21-Nov-2023 - 10:02:58 ippon.org v3.03 (c) International Judo Federation IJF

Le tableau des équipes



Annexe 3 : Bilan du CPP 2020 – 2023

BILAN CPP Sportif & Educatif

2020 à 2023

**DONNER
DU SENS
Du PERF au CPP**

**Le sport de haut
niveau Polynésien**

Equipe de Polynésie

- Chpt Océanie - Panamérique
 - Jeux du Pacifique
- Circuit Océanien & Panaméricain
- Chpt de France 2^{ème} & 3^{ème} division

LE PROJET FEDERAL

Faire rayonner le drapeau polynésien

Faire grandir le Aïto
(Former de « bons » judokas, de bons sportifs & de bons citoyens)

Fédérer en incarnant les valeurs du judo
(Courage, le respect, entraide et la prospérité mutuelle)

Permettre à chacun de réaliser « SA » voie de la souplesse

LE PROJET DE PERFORMANCE

CPP
CLUB FPJ

PASSERELLE

Pôles
FFJDA
CLUB FFJDA

CLUB FPJ

Sections Sportives d'Excellences (Mahina)
Sections Sportives Scolaires (Ta'one) – Option sportive scolaire (NDA)

L'accès à la haute performance

Equipe de France

- J.O 2028-2032
- Chpt Europe & Monde
 - Circuit UEJ
- Chpt France 1^{ère} division

CONTEXTE CAF 2020

7 judokas du lycée du Diadème (3 internes), de niveaux et de gabarits très hétérogènes qui s'entraînent 9 fois par semaine en période COVID, sans partenaires, sans objectifs à court terme, et sans projet de performance formalisé :

- Haukea VITIELLI (Fém. Cad. -63kg, Ceinture Bleue)
- Rajiv ATIU (Masc. Minimes. -73kg, Ceinture Orange)
- Tahaki ATIU (Masc. Cad. -73kg, Ceinture Bleue)
- Matthéo MORGADO (Masc. Cad. -60kg, Ceinture Bleue)
- Areiti CELSAN (Masc. Cad. -66kg, Ceinture Marron)
- Tevaiari VOIRIN (Masc. Cad. -81kg, ceinture Marron)
- Samasona TEVAEARAI (Masc. Cad. +100kg Ceinture marron)



- **Absence de compétitions et stages externalisés :**
 - pandémie de la covid-19 => pas de compétitions locales ou internationales, ni en France métropolitaine, ni dans la zone Pacifique.
 - Perte de sens et de motivation à s'entraîner.
- **Adaptations et réduction de la charge d'entraînement :**
 - Réduction de la charge, préparation du BF2, et créneau découverte d'une autre activité (boxe, tennis de table, aviron indoor).
 - Un élan nouveau, puis à nouveau perte de sens avec le recul des échéances sportives.
- **Bilan subjectif :** Quatre athlètes ont élevé leur niveau sur la saison et le système d'attaque (Haukea VITIELLI, Areiti CELSAN, Matthéo MORGADO et Samasona TEVAEARAI). Les 3 autres ont progressivement témoigné des signes de découragement et de stagnation.
- **Ranking List fin saison 2020 – 2021 (année de création de la RL) :**
 - Haukea VITIELLI (N°3 Polynésienne en -63kg)
 - Rajiv ATIU (Non Classé)
 - Tahaki ATIU (Non classé)
 - Matthéo MORGADO (N°3 Polynésien en -66kg)
 - Areiti CELSAN (N°4 Polynésien en -73kg)
 - Tevaiari VOIRIN (N°5 Polynésien en -81kg)
 - Samasona TEVAEARAI (N°4 Polynésien en +100kg)

BILAN SPORTIF 2020 - 2021

BILAN EDUCATIF 2020 - 2021

- **Une rencontre avec l'établissement scolaire en mars :**
 - Difficultés motivationnelles rencontrées par les jeunes et d'une forme de fatigue chronique et décidé d'adapter la charge d'entraînement sur la fi d'année (Nécessité d'échanges plus réguliers avec un coordonnateur désigné),
 - Passage de 9 créneaux à 7, en supprimant le mercredi après-midi et en terminant plus tôt le jeudi après-midi.
- **L'EPS :** Le sujet des dispenses partielles ou ponctuelles ou totales mériterait un travail approfondi et partagé avec les acteurs de l'éducation nationale impliqués
- **L'internat :** Nécessité d'améliorer l'hygiène de vie et la surveillance des jeunes de l'internat, dont le manque de sommeil s'avère assez évident.
- **Sanctions disciplinaires :** Le respect des valeurs éducatives de notre sport restant un enjeu que nous souhaitons partager avec les acteurs de l'éducation nationale, nous avons pris la décision d'exclure l'un des jeunes, suite à des problèmes disciplinaires récurrents observés dans le collège et sur le tatami (retards répétés et absences non justifiées, provocation d'un professeur). Ce genre de relation étroite entre l'école et le CAF nous semble être la garantie d'un système éducatif plus efficace.
- **Résultats :** Mis à part le jeune exclu du CAF, puis du collège, tous les membres de l'effectif sont passés en classe supérieure.



SYNTHESE CAF 2020 – 2021

- **Forces**

Des compétences, une structure centralisée, des aménagements et des moyens pour augmenter la charge d'entraînement

- **Faiblesses**

La défiance des clubs, manque de légitimité, pas d'adhésion du territoire avec le projet, le lycée support, manque de féminines, Un volume d'entraînement inapproprié au public

- **Opportunités**

Projet d'ouverture à l'international, Continental Open 2021, accueil des Jeux du Pacifique 2027

- **Menaces**

Manque de sens global, d'attractivité et d'objectifs à la hauteur de l'engagement, confusion dans la communication et les représentations (le CAF vide les clubs, CAF = sélection nationale)



EVOLUTIONS 2021-2022

Du CAF au Parcours d'Excellence & de Réussite par la Formation (PERF)

- **Rendre le CAF plus attractif :**
 - Des droits attractifs (Reconnaissance HN, pts Ranking List PYF, Accès musculation USPF)
 - Stages et déplacements en compétition hors du Fenua
 - Formation aux grades et à l'enseignement
- **Améliorer le recrutement :**
 - Proposer le PERF directement aux sportifs (Faire « goûter » au collectif externe)
 - Plus de complémentarité avec les clubs grâce au statut "d'externe"
- **Modifier l'organisation :**
 - 7 créneaux maximum
 - Une convention individualisée de l'engagement en fonction des profils
 - Améliorer la communication du Staff
 - Mieux prendre en charge les blessés

*« Ce n'est pas important
d'être meilleur que quelqu'un d'autre,
mais d'être meilleur qu'hier »
Jigoro Kano*

Un staff qualifié

Des horaires aménagés
14 heures de pratique hebdomadaire
Lycée du Diadème (Internat possible)



Des objectifs sportifs & éducatifs

Performer en compétition & réussir le Bac
Obtenir la ceinture noire (1^{er} et 2^{ème} DAN)
& une qualification fédérale d'enseignant bénévole



Un suivi individualisé

Préparation physique, tactique & mentale
Accompagnement scolaire, paramédical & humain



Les valeurs du judo

Expériences à vivre dans un esprit d'entraide et
de prospérité mutuelle & à partager dans une
ambiance conviviale



4^{ème} DAN, ren



R
2^{ème}
Médal
Premi
champ



Chri
coach s



A
KI
Memb
Tene



Inform
Fran



EFFECTIF 2021 - 2022

7 internes du PERF (participation au programme quotidien) :

- Haukea VITIELLI (Fem. Cad. -63kg) 1^{ère} chpt PYF Cadette, 2^{ème} Chpt PYF Avenir
- Vaiteana MANES (Fém. Cad. -78kg) : 2^{ème} sur 2 au Chpt PYF Avenir
- Areiti CELSAN (Masc. Jun. -73kg) : 2^{ème} Chpt PYF Cadet, 2^{ème} Chpt PYF Elite
- Raiarii TEFAATAU (Masc. Cad -73kg) : 7^{ème} sur 8 Chpt PYF Cadet
- Titoua MONBRISON (Masc. Cad - 73kg) : 7^{ème} sur 8 Chpt PYF cadet
- Samasona TEVAEARAI (Masc. Jun +100kg) : 2^{ème} Chpt PYF Cadet
- Alexandre SOUILLARD (Masc Cad. +100kg) 1^{er} Chpt PYF Cad, 3^{ème} Chpt PYF séniors

6 externes du PERF (Participation à 2 entraînements par semaine) :

- Mattheo MORGADO (Jun. Cad. -66kg) : 2^{ème} Chpt PYF Cadet, 6^{ème} Chpt PYF Elite
- Noa GUSTIN (Masc. Jun -73kg) : 1^{er} Chpt PYF Jun, 1^{er} Chpt PYF Sen, 1^{er} Chpt PYF ELite
- Tom GUSTIN (Cad Masc. -73kg) : 1^{er} Chpt PYF Min.; 2^{ème} Chapt PYF Avenir
- Kerian VASAPOLLI (Masc. Cad - 73kg) : 1^{er} Chpt PYF Cad, 5^{ème} Chpt PYF Elite
- Lucas CHANSEAU (Masc. Jun -73kg) : 3^{ème} Chpt PYF Cad, 1^{er} Chpt PYF Elite
- Kekela YEONG ATIN : 3^{ème} Chpt PYF minims, 3^{ème} Chpt PYF Avenir

3 abandons de la pratique + 1 en cours d'année

- Tevai VOIRIN
- Rajiv ATIU
- Tahaki ATIU
- Mattheo MORGADO



BILAN SPORTIF 2021 - 2022

- **Peu de compétitions pour mesurer les progressions :** En 2020 – 2021, les Judokas du CPP n'ont pu participer qu'aux compétitions locales :
- **Résultats Coupe de Tahiti Open:**
 - ✓ 2 médailles d'or (Haukea VITIELLI en U20, Tom GUSTIN en U15)
 - ✓ 3 médailles d'argent (Vaiteana MANES en U20, Lucas CHANSEAU en Elite, Kekela YEONG ATIN en U15)
 - ✓ 1 médaille de bronze (Mathéo MORGADO en Elite)
- **Championnat de Polynésie :**
 - ✓ 6 médailles d'or (Haukea VITIELLI & Vaiteana MANES en cadette, Tom GUSTIN Alexandre SOUILLARD & Lucas CHANSEAU en cadet, Noa GUSTIN en juniors)
 - ✓ 2 médailles d'argent (Kekela YEONG ATIN en cadet, Samasona TEVAEARAI en juniors)
 - ✓ 1 médaille de bronze (Titouan MONBRISON en cadet)
- **Championnat de Polynésie Open :**
 - ✓ 2 médailles d'or (Vaiteana MANES en Avenir, Haukea VITIELLI en élite mixte)
 - ✓ 1 médaille d'argent (Noa GUSTIN en Elite)
 - ✓ 2 médailles de bronze (Haukea VITIELLI en Avenir Mixte, Samasona TEVAEARAI en Elite)
- **Challenge ATN :**
 - 2 médailles d'argent (Vaiteana MANES en Elite, Kerian VASAPOLLI en Elite)
 - 2 médailles de bronze (Haukea VITIELLI en Elite, Lucas CHANSEAU en Elite)



BILAN SPORTIF 2021 - 2022

Evolutions à la Ranking List du début à la fin de saison

- **Les progressions :**
 - ✓ Haukea VITIELLI : + 1 place (N°3 en -63kg à N°2 en -63kg)
 - ✓ Raiarii TEFAATAU : + 4 places (N°16 en -73kg à N°12 en -73kg)
 - ✓ Titouan MONBRISON : + 5 places (N°15 en -73kg à N°10 en -81kg)
 - ✓ Samasona TEVAEARAI : + 2 places (N°4 en +100kg à N°2 en +100kg)
 - ✓ Tom GUSTIN : +7 places (N°12 en -73kg à N°5 en -73kg)
 - ✓ Kerian VASAPOLLI : +6 places (N°8 en -73kg à N°2 en -66kg)
- **Les stagnations :**
 - ✓ Vaiteana MANES : N°2 en +78kg à N°2 en -78kg
 - ✓ Areti CELSAN : N°4 en -73kg à N°4 en -73kg
 - ✓ Noa GUSTIN : N°2 en -73kg à N°2 en -73kg
 - ✓ Lucas CHANSEAU : (N°5 en -73kg à N°5 en -81kg)
- **Les regressions :**
 - ✓ Kekela YEONG ATIN : -1 place (N°5 en +100kg à N°6 en +100kg)
 - ✓ Alexandre SOUILLARD : -1 place (N°3 en +100kg à N°4 en +100kg)
 - ✓ Mathéo MORGADO : -3 places (N°3 en -66kg à N°7 en -66kg)
- **Abandon de la pratique du judo :**
 - ✓ Mathéo MORGADO
 - ✓ Tevai Ari VOIRIN
 - ✓ Tahaki ATIU
 - ✓ Kekela YEONG ATIN



BILAN EDUCATIF 2021 - 2022

Résultats scolaires :

- Tous les sportifs du CPP sont passés en classe supérieure.
- 3 ont obtenu leur Baccalauréat (Matheo MORGADO, Lucas CHANSEAU, Aereiti CELSAN)
- 2 ont été admis à l'ISEP en STAPS (Noa GUSTIN, Mathéo MORGADO)

Diplômes fédéraux :

- 2 judokas ont obtenu un diplôme fédéral :
 - ✓ Mathéo MORGADO (BF2)
 - ✓ Noa GUSTIN (BF3)

Grade de ceinture Noire :

- 1 a obtenu le grade de 1er DAN (Aereiti CELSAN)
- 2 ont obtenu le grade de 2ème DAN (Noa GUSTIN & Lucas CHANSEAU)

Forces :

- La reconnaissance des institutions (fédération structurée, cadres compétents)
- Une structure centralisée pour progresser ensemble

Faiblesses

- L'image du lycée support
- Difficulté à fédérer les meilleurs compétiteurs

Opportunités

- Le soutien des institutions (ANS, DJS, IJSPF)
- L'accueil des Jeux du Pacifique 2027

Menaces

- Manque d'objectifs attractifs
- La défiance des clubs et la division

BILAN 2021 - 2022
**UN OUTIL QUI DOIT
TROUVER SA PLACE
SUR LE FENUA**

UNE NOUVELLE ORGANISATION

- **ATTRACTIVITÉ**
- **COMPLÉMENTARITÉ**
- **AGILITÉ**
- **DECENTRALISATION**



LE RECRUTEMENT

- Passer de 10 à 20 judokas réguliers sur la structure
- Cibler les meilleurs compétiteurs entre 14 à 23 ans
- Elargir le collectif féminin
- Proposer un vrai projet sportif (Accès au sport de haut niveau polynésien ou à la haute performance)
- Un projet d'insertion sociale autour du judo





UN PROGRAMME ATTRACTIF & ADAPTÉ

- **Les externes** poursuivent leur scolarité dans l'établissement de leur choix. Des aménagements pourront être mis en place avec le soutien et les moyens institutionnels (USPF, DGEE, DECP, ...) en fonction du projet sportif du judoka. Ils s'entraînent dans leur club
ET :
 - **1 fois par semaine** (le mardi ou le jeudi de 17h30 à 19h) pendant les **périodes « club »**
 - **3 fois par semaine** lors des **périodes de « préparation »** (Mardi et Jeudi + lundi ou mercredi)
- **Une culture de l'engagement vers le Haut Niveau** : Chaque membre du CPP signe un contrat précisant ses droits et devoirs
- **Mis en place d'un programme attractif d'entraînements, de stages et de compétitions** (Championnat de France Minimes, Cadets, Universitaire, Stage Japon, Open Auckland, Oceania Open)
- **Un équipement complet** (Kimono Blanc Approved IJF, Tee shirt, Polo, casquette)

EFFECTIF 2022-2023

6 internes du CPP (participation au programme quotidien) :

- Haukea VITIELLI (Fém. Cad. -63kg) : N°2 Polynésienne en -63kg
- Vaiteana MANES (Fém. Cad. -78kg) : N°2 Polynésienne en -78kg
- Harrisson BULLARD (Cad. -73kg) : Non Classé
- Titoua MONBRISON (Masc. Cad. -73kg) : N°10 Polynésien en -81kg
- Samasona TEVAEARAI (Masc. Jun. +100kg) : N°3 Polynésien en +100kg
- Alexandre SOUILLARD (Masc. Cad. +100kg) : N°4 Polynésien en +100kg

14 externes du CPP (Participation à 2 entraînements par semaine) :

- Lola SNAIDER (Fém. Cad. -48kg) : N°2 Polynésienne en -48kg
- Ambre POIPOFF (Fém. Cad. -48kg) : N°5 Polynésienne en -48kg
- Ramahere DEFLANDRE (Fém. Cad. -52kg) : N°1 Polynésienne en -52kg
- Poite GÖLHEN (Sen. -57kg) : N°2 Polynésienne en -57kg
- Imihia TEUMERE (Fém. Cad. -70kg) : N°3 Polynésienne en -70kg
- Ulyse D'ANGELO (Masc. Cad. -66kg) : N°14 Polynésien en -66kg
- Tamaterai HERVE (Masc. Cad. -66kg) : N°5 Polynésien en -66kg
- Kerian VASAPOLU (Masc. Jun. -66kg) : N°2 Polynésien en -66kg
- Manatoa LUCIANI (Masc. Cad. -66kg) : N°1 polynésien en -66kg
- Noa GUSTIN (Jun. -73kg) : N°2 Polynésien en -73kg
- Tom GUSTIN (Cad. Masc. -73kg) : N°5 Polynésien en -73kg
- Manoarii PUCHART (Cad. -73kg) : N°8 Polynésien en -73kg
- Raiarii TEHINA (Cad. -73kg) : N°12 Polynésien en -66kg
- Vydal SAMIN (Jun. -81kg) : N°2 Polynésien en -81kg



BILAN SPORTIF 2022 - 2023

Les progressions à la Ranking List :

- ✓ **Ambre POPOFF** : + 4 places (De N°5 Polynésienne en -48kg à N°1 en -48kg)
- ✓ **Poëhi GOUËZEN** : +1 place (De N°2 Polynésienne en -57kg à N°1 en -57kg)
- ✓ **Iméhi TEUMERE** : + 1 place (De N°3 Polynésienne en -70kg à N°2 en -70kg)
- ✓ **Ketian VASAPOLI** : + 1 place (De N°2 Polynésien en -66kg à N°1 en -66kg)
- ✓ **Tamatahi HERVE** : + 2 Places (De N°5 Polynésien en -66kg à N°3 en -66kg)
- ✓ **Harrison BURLARD** : De Non Classé à N°11 en -73kg)
- ✓ **Tom GUSTIN** : +2 Places (De N°5 Polynésien en -73kg à N°3 en -73kg)
- ✓ **Mansari PUCHAET** : + 4 Places (De N°8 Polynésien en -73kg à N°4 en -73kg)
- ✓ **Vydal SAMIN** : + 1 Place (De N°2 Polynésien en -81kg à N°1 en -81kg)
- ✓ **Tihoa MONBRISON** : + 2 Places (De N°10 Polynésien en -81kg à N°8 en -81kg)
- ✓ **Samsona TEVAKARAI** : + 1 Place (De N°3 Polynésien en +100kg à N°2 en +100kg)
- ✓ **Alexandre SOUILLARD** : + 1 Place (De N°4 Polynésien en +100kg à N°3 en +100kg)

Les remontées à la Ranking List :

- ✓ **Lulu DIBADEN** : N°2 Polynésienne en -48kg
- ✓ **Samsona DELEANGEN** : N°1 Polynésienne en -52kg
- ✓ **Valéna BRANZ** : N°2 Polynésienne en -78kg
- ✓ **Naaka WITELI** : N°2 Polynésienne en -63kg
- ✓ **Tom GUSTIN** : N°2 Polynésien en -73kg
- ✓ **Ulisse D'ANGLI** : N°14 Polynésien en -66kg

Les regressions à la Ranking List :

- ✓ **Manoia LUCIANI** : -1 Place (De N°1 polynésien en -66kg à N°2 en -66kg)

Les abandons de la pratique :

- ✓ **Ratari TIFAUTAU**



BILAN SPORTIF 2022 - 2023

Une structure qui a trouvé sa place

- **Coupe de France Minimes 2022** :
 - 1 cinquième
 - 6 des 7 judokas qui ont participé à ont intégré le CPP en 2022-2023
- **Oceania Open les 3 & 4 septembre 2022** (11 participants du CPP)
 - 6 médaillés dont 4 classés sur la World Ranking Liste IJF
- **Tournée américaine d'octobre 2022** (15 participants du CPP)
 - 22 médailles dont 11 en or sur les 2 compétitions.
- **Championnat de France Universitaire le 2 février 2023** (2 participants)
- **Championnat de France Cadets & Espoirs les 20 & 21 mai 2023** (8 participants du CPP):
 - 3 médailles d'or
 - 1 médaille de bronze,
 - 1 cinquième
- **Open international d'Auckland le 8 Juillet 2023** (10 participants du CPP)
 - 17 médailles dont 10 en or
- **Jeux du Pacifique les 20 & 21 novembre 2023** (13 sélectionnés du CPP dont 2 remplaçants)
 - 2 médailles d'or,
 - 4 médailles de bronze,
 - 3 cinquième
- **Entrée en Pôle Espoirs** :
 - 1 judokate a intégré le Pôle de Bretagne pour la saison 2023- 2024

BILAN EDUCATIF 2022 - 2023

- Tous les judokas sont passés en classe supérieure
- 2 judoka ont obtenu leur baccalauréat (Kerian VASAPOLLI, Samasona TEVAEARAI)
- 5 judokas ont obtenu le grade de 1^{er} DAN (Tom GUSTIN, Tamaterai HERVE, Ambre POPOFF, Haukea VITIELLI, Ramahere DEFLANDRE)
- 1 judoka a obtenu le BF3 (Manatoa LUCIANI)
- 1 judoka a obtenu le BPPES (Noa GUSTIN)
- 2 judokas ont obtenu leur PSC1



Bilan Synthétique CPP Judo

2020 - 2021

- 7 Judokas tous collégiens ou lycéens du Diadème
- 1 féminine pour 6 masculins
- 9 entraînements par semaine
- Niveau Local (faute de compétitions hors Fenua)

- 6 sur 7 judokas sont passés en classe supérieur
- 1 judoka a été exclus du CPP et du Collège pour son comportement
- Nous ne disposons pas des informations sur les félicitations

2021 - 2022

- 13 judokas dont 7 internes (Ent. quotidien) et 6 externes (EDT partiel)
- 2 féminines pour 11 masculins
- 7 entraînement par semaine
- 1ers résultats internationaux sur le challenge ATN (4 médailles)

- Tous les judokas sont passés en classe supérieur (2 ont obtenu leur Baccalauréat)
- 3 ont obtenu le Grade supérieur (1^{er} ou 2^{ème} DAN)
- 2 ont obtenu un diplôme fédéral (BF2 et BF3)
- Nous ne disposons pas des informations sur les félicitations

2022 - 2023

- 20 judokas dont 6 internes (Ent. Quotidien) et 14 externes (EDT Partiel)
- 7 féminines / 13 Masculins
- 5 Niveau Local
- 8 judokas sélectionnés au championnat de France Cadet dont 3 titres
- 15 judokas ont expérimenté le niveau international (Tous médaillés sur la tournée américaine)
- 13 sélectionnés aux Jeux du Pacifique 2023 dont 6 médaillés

- 2 judokas ont obtenu le PSC1
- 1 judoka a obtenu un diplôme fédéral (BF3)
- 1 judoka a obtenu le BPPES Judo
- Nous ne disposons pas des informations sur les félicitations



Annexe 4 : Convention d’inscription au CPP 2024-2027

Le présent contrat encadre les droits et devoirs de chacune des parties concernées par le Centre de Performance Polynésien (CPP) de la Fédération Polynésienne de Judo (FPJ).

Il fait office de candidature officielle et prend effet à la signature des 3 entités concernées. Il est signé entre :

- **La FPJ** représentée par son cadre technique Franck BELLARD en tant que responsable administratif et pédagogique du CPP

Ci-après dénommée « La FPJ »

ET

- **Le judoka** Mr / Mme
 Né(e) le
 Scolarisé en classe de (préciser le niveau et la mention).....
 Dans l'établissement (préciser l'établissement scolaire)

 et ses représentants légaux, Mr
 et / ou Mme
 si le judoka est mineur

Ci-après dénommé « L'athlète »

ET

- **Le club** de l'athlète, représenté par son professeur Mr / Mme.....

Ci-après dénommé « Le club »

PARTIE I : L'athlète

Article 1 : Le projet de performance de l'athlète

Etant entendu que l'engagement dans la voie du sport de haut niveau relève d'une démarche personnelle de l'athlète, le présent article précise :

Les motivations de l'athlète à s'inscrire au CPP :

.....
.....
.....
.....
.....

Les ambitions de l'athlète (le plus haut niveau de performance visé à l'issue de la carrière) :

.....
.....

Les objectifs sportifs de l'athlète pour la période 2024 à 2027 :

.....
.....
.....
.....

Article 2 : Le choix de la formule et le niveau d'engagement

Etant entendu que l'athlète dispose d'un choix entre deux formules, ce dernier s'engage dans le présent article :

- En qualité de membre PERMANENT à s'entraîner 5 à 7 fois par semaine sur un volume indicatif minimum de 10heures par semaine, sur l'ensemble des périodes d'ouverture du CPP, sur la base d'un emploi du temps type, défini comme suit :
- 2 entraînements de judo au CPP obligatoires mardi et jeudi de 17h30 à 19h30
 - 2 séances de préparation physique obligatoires sur les 3 créneaux proposés les lundi (15h-17h), mercredi (13h30 – 15h30) et vendredi (15h – 17h)
 - 1 entraînement de judo au club obligatoire le lundi, mercredi ou vendredi., avec la possibilité de participer à 2 ou 3 entrainements en club sur ces mêmes jours
 - De manière complémentaire 1 séance de préparation physique ou technique supplémentaire

- En qualité de membre REGULIER, l'athlète s'engage à participer à :

- Au moins un entraînement du CPP par semaine sur l'ensemble de la saison sportive 2023-2024, le mardi ou le jeudi entre 17h30 et 19h

En qualité de membre du CPP, et notamment en tant que membre PERMANENT, *l'athlète* s'engage à prioriser la pratique du judo à l'entraînement et en compétition, vis-à-vis des autres activités extrascolaires qu'elles soient culturelles, artistiques ou sportives.

Article 3 : Le devoir d'information

En tant que membre PERMANENT ou REGULIER, *l'athlète* s'engage à :

- Prévenir *la FPJ* en cas d'incapacité à honorer ses engagements (absences ponctuelle ou durable, retard)
- Fournir un justificatif de son absence au cas où *la FPJ* en fait la demande

Article 4 : Le devoir de moralité et d'exemplarité

En tant que membre du CPP, *l'athlète* s'engage à représenter dignement le judo polynésien :

- En arrivant à l'heure sur le tatami (judogi ajusté, ceinture nouée, éventuel strapp effectué, prêt à se mettre en position de salut)
- En respectant les lieux, les règles du judo, du fairplay et du dopage, ainsi que les personnes chargées de les faire appliquer, notamment en compétition (adversaires, arbitres, coachs, spectateurs, organisateurs, etc...)
- En portant l'équipement fourni, *l'athlète* se déplace avec le CPP

PARTIE II : La FPJ

Article 5 : Les droits et moyens accordés par la FPJ aux membres du CPP

La FPJ s'engage à :

- Proposer et encadrer un programme d'entraînements et de compétitions adapté au profil de *l'athlète* ;
- Soumettre le nom de *l'athlète* à la Commission Consultative du Sport de Haut Niveau de Polynésie Française pour solliciter son inscription sur listes de sportif de haut niveau polynésien et l'attribution des droits afférents à ce statut (aménagement scolaire, suivi médical et aides financières) ;
- Faciliter l'aménagement scolaire de *l'athlète* en assurant une communication régulière avec les responsables de l'établissement scolaire et/ou du référent de l'IJSPF en charge des aménagements scolaires ;
- Communiquer régulièrement avec *le club* pour faire état des présences, des progrès et des difficultés de *l'athlète* et adapter la charge d'entraînement le cas échéant ;
- Communiquer avec l'ensemble des acteurs concernés en cas de manquement ponctuel ou répété par *l'athlète* des engagements prévus aux articles 2 (devoir d'engagement), 3 (devoir d'information) et 4 (devoir de moralité)

- Faciliter l'accès de *l'athlète* à un équipement de musculation ;
- Faciliter le suivi médical de *l'athlète* en partenariat avec l'IJSPF ;
- Offrir à *l'athlète* un équipement sportif aux couleurs du CPP.

PARTIE III : Le club

Article 6 : Le partenariat et la communication entre la FPJ et le club

Le Club s'engage à :

- Accompagner *l'athlète* lors des séances en club et lors des compétitions où *l'athlète* n'est pas en sélection fédérale
- Informer *la FPJ* en cas de non-respect de *l'athlète* vis-à-vis des obligations des article 2 (devoir d'engagement), 3 (devoir d'information) et 4 (devoir de moralité) ;
- Faire remonter toute information utile à l'accompagnement de *l'athlète* et notamment les informations susceptibles de prévenir les risques de blessure ou de décrochage scolaire, liés à un surentraînement ou à tout autre incident.

PARTIE IV : Les sanctions

Article 5 : Les sanctions

En cas de manquement à ses obligations, avéré par *le Club* ou par *la FPJ*, *l'athlète* sera averti par la *FPJ*, qui précisera le motif d'avertissement.

En fonction de la nature et de la gravité de la faute, *la FPJ* pourra statuer sur une éventuelle sanction, qui pourra être prise par le CTF ou par la commission d'éthique de la fédération.

Ces éventuelles sanctions peuvent aller jusqu'à :

- L'exclusion temporaire ou définitive de *l'athlète* du CPP
- Exiger le remboursement des sommes engagées pour l'équipement et les déplacements de *l'athlète*, notamment en cas de désengagement dans les 3 mois qui suivent un déplacement à l'étranger

Pour la FPJ , Mr Franck BELLARD
Date et signature

L'athlète et ses représentants
Date et signature

Le Club
Date et signature

Pour la FPJ Monsieur Stéphane GUSTIN le président
Date et signature